

**BUREAU D’AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L’ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président
 Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire
 M. CAMILLE GENEST, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LA GESTION DE L’EAU
AU QUÉBEC**

**PREMIÈRE PARTIE
(LES PREMIÈRES NATIONS ET LA RESSOURCE EAU)**

VOLUME 1

Séance tenue le 18 août 1999, à 9 h
Salle communautaire de Mashteuiatsh
1743, rue Amishk
Mashteuiatsh

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 AOÛT 1999..... 1

MOT DU PRÉSIDENT 1

LE PRÉSIDENT: 1

PRÉSENTATION COMMUNAUTÉ DE MASHTEUIATSH
CLIFFORD MOAR.....5

PRÉSENTATION DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE UNIVERSITÉ LAVAL
PAUL CHAREST 10

PRÉSENTATION MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES
RICHARD GINGRAS 18

PRÉSENTATION CENTRE DE RECHERCHE DU CHUQ
CLAIRE LALIBERTÉ.....26

REPRISE DE LA SÉANCE.....35

QUESTIONS DE LA COMMISSION35

REPRISE DE LA SÉANCE.....46

PATRICIA RIOUX51

BERNARD DUCHAINE53

ALAIN ROULEAU.....63

JACQUES GRONDIN66

ALAIN ROULEAU.....67

PATRICIA RIOUX71

ANNE ARCHAMBAULT.....77

REPRISE DE LA SÉANCE.....85

DENIS BRASSARD88

JACQUES GRONDIN91

MICHÈLE MOISAN94

MICHEL BLAIS.....96

HÉLÈNE TREMBLAY97

MARC ST-ONGE112

MOT DU PRÉSIDENT

M. CLIFFORD MOAR :

5 Bonjour à tous, les gens du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, les
gens de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec. C'est avec grand plaisir puis un peu
avec une certaine - comment je pourrais dire ça - une certaine adaptation rapide qu'on fait cette
rencontre aujourd'hui. Parce que, bon, veut, veut pas, même si on est en 1999, des fois les
communications, on a des distorsions, et des fois, bien, on se comprend un peu mal mais je
10 pense qu'on va quand même passer une très belle journée. Et c'est avec grand plaisir, au nom
du Conseil de bande de la Communauté de Mashteuiatsh que je souhaite la bienvenue aux
participants et à la Commission sur nos territoires ilnus de Pekuakamilnatsh.

15 Pourquoi j'ai fait ce commentaire-là? C'est parce que, bon, c'est quand même
aujourd'hui un atelier de travail. Donc, c'est une journée de travail qui se prépare, sauf que,
atelier de travail, bon, on peut voir qu'il y a différentes façons de faire des ateliers de travail.
Donc, on n'était pas peut-être préparé à faire ça, mais je pense qu'on a réussi à avoir des gens
de l'extérieur venir nous rejoindre aujourd'hui, surtout sur le thème qui est important, qui est «les
Premières nations et la ressource de l'eau». Je suis très content de voir aussi qu'il y a des gens
20 des autres communautés qui sont avec nous aujourd'hui, en tout cas dans l'assistance. Et pour
moi, bien, c'est important que vous soyez là.

25 Donc, je crois qu'on va avoir une journée quand même très bien remplie. Le président
de la Commission, monsieur Beauchamp, va sûrement nous indiquer un peu le déroulement de
la journée, de la façon que ça doit se faire. Donc, encore une fois, je vous souhaite la
bienvenue et je vous souhaite une très bonne journée. Merci.

LE PRÉSIDENT :

30 Merci beaucoup, monsieur Moar. Merci, donc, au Conseil de bande de nous permettre
d'être ici aujourd'hui pour cette journée consacrée aux Premières nations et la ressource eau.
En mon nom et au nom de mes collègues, madame Gisèle Gallichan et monsieur Camille
Genest, je vous remercie de nous accueillir pour cette journée de travail.

35 Je rappelle que le ministre de l'Environnement a confié au Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement un mandat d'une année, commençant le 15 mars 1999 et se terminant le 15
mars de l'an 2000, pour consulter la population du Québec sur la gestion de l'eau au Québec et
faire des propositions sur la cohérence d'une politique d'ensemble à l'égard de l'eau.

40 La Commission donc qui a été formée et que j'ai le plaisir et l'honneur de présider doit
suivre normalement la manière de travailler du Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement, ce qui veut dire qu'il y a une audience en deux parties, une première partie
davantage consacrée à l'information et à la connaissance. Et cette première partie a commencé
le 15 mars et devrait se terminer vers la fin du mois d'août. Et la deuxième partie de l'audience

45 est consacrée à l'audition de mémoires dans laquelle les gens, les groupes et les individus viennent présenter à la Commission leurs propositions, leurs opinions sur le thème qui est étudié, qui est celui de la gestion de l'eau au Québec.

50 Dans les travaux que nous avons faits, il nous est apparu indispensable qu'il y ait une certaine réflexion sur les dimensions culturelles et spirituelles de l'eau et sur aussi la conception et la place de l'eau dans la culture amérindienne. À cette fin, dès le départ de l'audience quand nous avons commencé à Montréal les 16, 17 et 18 mars, nous avons consacré la soirée du 18 mars à une rencontre sur la symbolique de l'eau et sa dimension culturelle, rencontre à laquelle avait participé, entre autres, madame Nicole O'Bomsawin, qui nous avait justement sensibilisés
55 à l'effet que dans la culture amérindienne, l'eau est une symbolique féminine de premier plan.

Après ça, nous avons fait la tournée du Québec dans l'ensemble des régions, les gens ont pu venir poser des questions, et il n'y a pas eu là de structure parallèle pour distinguer qui que ce soit dans la communauté, et des gens sont venus un peu partout et y compris des
60 représentants des Premières nations qui sont venus poser des questions tout au long de la tournée.

Il nous est apparu toutefois important de ramasser, de recerner la réflexion sur un certain nombre de thèmes plus particuliers, ce que nous avons fait dans une série de dix
65 rencontres thématiques, et il nous est apparu indispensable de tenir une journée particulière sur le thème «les Premières nations et la ressource eau». C'est donc le sens de la rencontre que nous avons aujourd'hui d'approfondir quelques aspects de ce thème.

On doit dire que dans la documentation de référence, dans le document de consultation
70 qui a été rendu public par le Ministère, cette question-là n'apparaît pas d'une manière suffisamment claire. Il nous a semblé essentiel de la reprendre et de la traiter d'une manière plus formelle.

Je dois dire que dans la préparation de cette journée, nous avons profité grandement de
75 la contribution de monsieur Bernard Cleary, qui a agi comme conseiller auprès de la Commission pour nous aider à préparer cette rencontre.

Pour nourrir, pour démarrer la réflexion, nous avons demandé à un analyste du bureau, monsieur René Beaudet que vous voyez ici à la gauche de la table, et qui a produit ce petit
80 document: «Les Premières nations et leur ressource eau». Ce n'est pas là l'opinion de la Commission, mais c'est là le travail d'un analyste de la Commission qui n'engage que sa propre parole, mais qui a permis de colliger déjà un certain nombre de travaux, un certain nombre de documents existants et qui risquent d'être ignorés et qui valaient la peine de ressaisir dans une synthèse assez ramassée pour avoir quand même un premier portrait. Je tiens à remercier
85 monsieur Beaudet de son travail, d'autant plus qu'il y a passé un bel été renvoyant à plus tard les tâches de vacances.

90

Nous allons maintenant aujourd'hui essayer d'approfondir ce thème-là à l'aide d'un panel de quatre personnes, qui sont à leur niveau quatre experts: expert de la Communauté, monsieur Clifford Moar; expert en anthropologie, monsieur Charest; monsieur Gingras, ingénieur, expert dans les infrastructures de services d'eau; et madame Claire Laliberté, expert dans les dimensions de la santé.

95

La procédure que nous suivrons sera la suivante. Nous demanderons à chacune de ces personnes-ressources de faire un exposé d'environ vingt, vingt-cinq minutes. Nous entendrons les quatre exposés les uns à la suite des autres. Et après, évidemment, on aura bien droit à une petite pause santé, une petite pause repos. Et après, nous reprendrons le travail sous forme d'atelier ouvert, sous forme de forum. Alors, la Commission posera des questions aux différentes personnes-ressources, mais aussitôt qu'il y aura des gens dans la communauté qui veulent poser des questions, vous venez.

100

C'est un échange, c'est une journée qui est ouverte, donc on ne sera pas trop formel que ce soit une question ou un commentaire ou une opinion ou un complément d'information. Il y aura peut-être des choses essentielles qui n'auront pas été dites et que vous voulez dire et, à ce moment-là, vous n'avez qu'à vous présenter au micro. Nous vous demandons simplement de vous identifier et de dire ce que vous avez à dire. S'il y a une question de gestion de temps, j'essaierai d'obtenir que le droit de parole puisse être accordé à tout le monde équitablement dans la rencontre.

105

Donc, ce n'est pas une rencontre très formelle, mais c'est essentiellement une rencontre d'approfondissement autour de ce thème des «Premières nations et de la ressource eau».

110

Je tiens à vous signaler que vous voyez des projecteurs, il y a une caméra de télévision. Alors ce que nous allons faire aujourd'hui est enregistré sur bande vidéo, et de ces enregistrements-là, nous allons sortir une émission de télévision de deux heures qui sera diffusée sur le canal Savoir. Dans les autres rencontres que nous avons eues préalablement sur les rencontres thématiques qu'on a tenues en juin, il y a eu aussi des émissions de télévision et je pense qu'il y a pas mal de gens qui ont pu grâce à cela suivre un peu les travaux de la Commission.

115

120

S'il y a des gens qui ont des objections formelles à ce que leur témoignage soit retenu à la télévision, vous nous le direz, et dans le montage, on s'assurera à ce moment-là qu'on aura respecté votre interdiction de reproduire ce qui aura été donné. Par ailleurs, vous remarquerez ici qu'il y a une dame qui fait la transcription, il y aura donc une transcription sténographique des échanges aujourd'hui et cela donnera que les verbatims de la rencontre feront partie de la documentation de base des travaux de la Commission.

125

Je vous signale qu'on a eu à peu près quatre-vingts séances antérieures. Il y a environ huit mille pages de transcription de l'audience jusqu'à maintenant et il y a eu à peu près deux

130

cent cinquante, trois cents documents déposés, qui constituent déjà le premier matériau à partir duquel la Commission travaille.

135 Donc, souhaitons-nous une bonne journée d'ouvrage dans la cordialité, dans l'ouverture. Et j'espère qu'au bout de la journée, le travail que nous nous serons donné sera un succès pour tout le monde. Je n'en doute pas, à priori, je pense que ça va être fort intéressant.

140 Normalement, nous allons travailler ce matin jusqu'à midi. Il y aura un arrêt de midi à 2 h pour permettre aux gens de dîner et de visiter un peu. Et de 2 h à 5 h, on retravaillera. Ça va pour ça? Bien.

145 Alors maintenant, j'ai le plaisir de présenter d'abord monsieur Clifford Moar, qui est chef de bande ici. Alors j'ai appris qu'il est né dans la Communauté montagnaise de Mashteuiatsh, mais qu'il est d'origine Cri, et il est marié et père de cinq enfants. Il a fait ses études en anglais dans la communauté anglicane, et par ailleurs, vous verrez qu'il parle parfaitement le français.

150 Il a une formation en gestion, en communication et en marketing. Il a d'abord oeuvré comme administrateur au sein de la communauté, notamment pour le Conseil de la police amérindienne, le Musée amérindien et pour l'administration du Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean. Dans ce dernier cas, il a développé principalement une aptitude pour travailler à la défense des droits ancestraux autochtones et surtout à la mise en valeur du patrimoine de la culture autochtone.

155 Il a, depuis les derniers dix ans, travaillé à la mise sur pied d'une section administrative, les Services territoriaux, qui s'avère être d'une conception unique à travers le Canada dans le milieu autochtone et qui est axée sur l'encadrement et le support des activités traditionnelles des Montagnais du Lac Saint-Jean sur tout leur territoire ancestral.

160 Il a été membre du Conseil de bande de 1991 à 1994. Il a été élu chef aux dernières élections en 1997. Il joint donc à la fois la profondeur de la connaissance de la culture de son milieu, une volonté d'ouvrir la communauté à la participation à plusieurs niveaux, ainsi qu'une capacité aussi de représenter et de faire progresser les droits de sa communauté à l'intérieur du grand ensemble politique dont nous faisons partie.

165 Alors, je tiens à remercier monsieur Moar de son accueil et de sa contribution. Et nous avons hâte maintenant de vous entendre. Monsieur Moar.

M. CLIFFORD MOAR :

170 Merci beaucoup, monsieur Beauchamp. C'est souvent un peu difficile de commencer, on ne se voit pas de cette façon-là quand on parle mais, en tout cas, on va quand même essayer.

175 Si vous me le permettez, je pense que vous savez que, bon, il y avait plusieurs thèmes que la Commission voulait qu'on aborde, mais comme vous avez dit dans votre exposé, pour moi, c'est essentiel aussi que si on veut que les ponts se créent entre les sociétés, une certaine connaissance culturelle doit être partagée avec les gens.

180 Donc, qu'est-ce que je vais vous dire ce matin, je suis certain que vous l'avez déjà entendu, je suis certain que probablement vous le savez également, mais peut-être que je vais essayer au moins, en tout cas du mieux que je peux, de vous donner peut-être une vision autochtone de ces connaissances-là et peut-être vous permettre aussi de comprendre un peu plus la réalité autochtone d'aujourd'hui et quelle est la vision de notre rôle dans l'avenir.

185 Je dois revenir au niveau de notre culture parce que, bon, ce matin on a eu une cérémonie d'ouverture qui, pour moi, est très importante et qui ne devait pas être enregistrée. Donc je vais me répéter un peu, si vous me le permettez, pour l'enregistrement, entre autres, et également aussi peut-être essayer de verbaliser des éléments qui amènent cette dimension-là de notre culture, de notre spiritualité envers l'eau.

190 Première des choses, je pense qu'il faut d'abord un peu situer c'est quoi la spiritualité. Présentement, il y a un cheminement qui se fait dans les communautés et je ne veux pas faire un débat sur la spiritualité ce matin, mais mon interprétation de la spiritualité, c'est la relation entre l'être et le Créateur. Et cette relation-là appartient à l'être. Et c'est sûr qu'avec l'aide de ses confrères, ses frères, ses soeurs, il chemine dans son cheminement.

195 Donc, notre culture nous a enseigné que le Tout-Puissant, le Créateur nous a donné quatre dons de la vie; ces dons sont le feu, l'eau, la terre et l'air. Ces quatre éléments sont sacrés pour nous. Traditionnellement et même aujourd'hui, chaque matin nous reconnaissons ces quatre éléments et nous remercions le Créateur pour ces dons. De la façon que nous 200 campions traditionnellement nos campements, nos tentes, la porte vers l'est, le lever du soleil, le soleil qui représente le feu, devant un lac comme ici, le lac Pekuakami, l'eau, la terre avant de se rendre à l'eau et l'air qui entoure tout ça, c'était cette prière matinale que chaque individu faisait à chaque matin. C'était d'une façon pour justement comprendre que ces éléments-là 205 étaient sacrés.

210 Donc pour nous, l'eau, comme un peu Doris l'a mentionné ce matin, c'est une puissante médecine. C'est une puissante médecine parce qu'elle nous nourrit, et pas seulement nous, tout ce qui vit. Donc, l'homme, l'animal, la végétation et même notre mère la Terre, c'est l'eau qui la nourrit. Donc, c'est pour ça que dans notre culture, l'eau, dans notre langue, on la voit avec les yeux de niupamau. Parce que les yeux de niupamau, finalement, si je

faisais la traduction, c'est de dire «je vois». Mais on a deux façons de voir des choses, niupamu, niupaten, des choses animées, inanimées. Mais comme nos anciens nous l'ont enseigné, tout ce qui vit, on voit avec niupamau et tout ce qui ne vit pas avec niupaten. 215 Donc, on doit respect à tout ce qui vit parce que ça vient du Créateur. Donc, l'eau, l'arbre, les animaux, pour nous doivent être au même niveau de respect.

En plus d'être une médecine, cette eau, c'est également elle qui nous nettoie et guérit, et encore une fois pas seulement l'homme mais tout ce qui vit. L'eau est devenue très vite la 220 base de notre réseau de communication chez nous. Chez les Ilnus ou chez les nomades, chez les chasseurs comme souvent nous sommes identifiés, l'eau est devenue notre réseau de communication et par elle est devenue un élément important, je dirais, indispensable de notre histoire.

La vie arrive avec l'eau. Nos légendes parlent de l'arrivée des animaux, du loup, du caribou, par l'eau. Et comme Doris le disait, nous enfants baignent dans l'eau de leur mère. 225 Donc, l'eau devient un peu comme une maison, une maison où habitent des êtres et ces êtres-là ne sont pas seulement des animaux. Si on regarde l'eau, on parle du poisson, on parle de la végétation aquatique, donc de la nourriture. Donc, il y a plusieurs espèces qui vivent dans cette 230 eau-là. Et pour nous, c'est important de se rappeler de ces éléments-là.

L'eau devient donc également une protection, parce qu'elle nous protège. L'exemple souvent que je donne, c'est, surtout cette période-ci, quand on va en forêt, il y a beaucoup de moustiques et c'est peut-être pour ça, une des raisons que les Autochtones se rassemblaient 235 sur les grands plans d'eau, pour profiter des vents. Et aussi, bon, Raid, Off n'existaient pas, donc Mère Nature nous envoyait le vent pour les moustiques. Sauf qu'il y en a d'autres espèces qui ne font pas cette migration - et je parle de l'orignal, entre autres, ou le caribou - et souvent ils vont aller chercher cette protection de l'eau justement envers les moustiques. L'homme aussi se protège avec l'eau. On se protège du feu, entre autres, avec l'eau.

Mais qu'est-ce qui est important, c'est parce que ça c'est un peu les côtés positifs, si je peux dire, de qu'est-ce que l'eau amène, mais l'eau peut également détruire. On a juste à penser aux catastrophes qui nous ont infligées l'histoire de nos peuples et les noyades qu'on a eues. Il y a des enseignements importants dans tout ça. Et souvent, on voit qu'il y a eu une 245 influence des fois de l'homme qui a un peu aidé, si on peut dire, ces catastrophes-là à se produire.

Donc, l'eau devient un lieu de connaissance, devient un lieu d'apprentissage, et en étant un lieu d'apprentissage et un lieu de connaissance, il y a beaucoup d'enseignement qu'il faut retirer, pas seulement sur l'aspect de l'eau mais ceux qui vivent avec l'eau. Donc, pour moi, 250 c'est important de ne pas répéter les mêmes erreurs que le passé nous a donné ou qu'il nous a appris.

De plus, aujourd'hui, l'eau, comme elle a toujours été, est devenue une grande source 255 d'énergie. Et cette énergie-là, nous devons la respecter de la même façon que l'eau a été

260 créée. Donc, il y a un symbole dans notre culture qui est utilisé souvent, qui est souvent cité; c'est le symbole du cercle. Le cercle, ça nous aide à comprendre des choses chez nous. Ça nous aide à penser. Ça nous aide même à vivre, à être ce que nous sommes. Mais il y a un enseignement qui est fondamental dans le cercle; c'est cette notion de l'équilibre. Parce que l'équilibre, si on veut garder le cercle dans sa forme, les composantes qui forment le cercle doivent être équilibrées. Donc, pour nous, ça devient très très important.

265 Mais comme toute culture, comme tout peuple, nous sommes pris également avec la réalité de l'évolution, une évolution qui peut être très positive pour certains, qui peut être peut-être plus négative pour d'autres, mais veut, veut pas, le temps, c'est quelque chose qu'on ne comprend pas encore suffisamment. Le temps dans nos communautés est devenu une contrainte, quelque chose qui se mesure par les jours, les semaines, les mois, les années, mêmes les heures - je dois donner mon rapport mardi prochain - souvent cause de stress beaucoup. Mais qu'est-ce qui est important aussi, c'est que toute culture qui évolue et tout 270 peuple donc qui vit des réalités doit s'adapter également à des décisions et des choix que l'histoire lui a imposés. Donc, nous, aujourd'hui, dans notre réalité, on doit vivre avec des décisions, des choix que l'histoire nous a imposés.

275 L'histoire, c'est également un lieu où on doit apprendre. Ce n'est pas un lieu où est-ce qu'on doit juger. Donc, aujourd'hui, le grand défi que nous, nous avons ici chez les Pekuakamilnatsh, c'est d'intégrer ces valeurs traditionnelles, ces connaissances ancestrales dans un mode de vie contemporain qui n'était pas constitué comme jadis. Nous devons nous adapter. Nous devons nous instruire.

280 Donc, aujourd'hui, cette réalité-là fait en sorte qu'on vit dans deux réalités ou deux champs d'intervention que je dirais: les communautés et le territoire. Et c'est drôle, le pont entre les deux, c'est l'eau. Donc, pour nous, c'est très important cette dimension-là parce qu'on doit aujourd'hui s'adapter à une réalité qui n'était pas la nôtre, surtout dans notre communauté.

285 Si je regarde un peu l'histoire de notre communauté, l'eau courante est arrivée dans les années 50. Et également, il y a eu des infrastructures qui ont été faites dans cette communauté-là, qui n'étaient pas de nos décisions, et la résidence en est une. En mettant une résidence pour étudiants dans la communauté, qui était régie par l'Église catholique du temps, a fait qu'il y a eu des besoins sanitaires qui se sont développés et il y a eu des investissements sur des 290 infrastructures qu'aujourd'hui nous avons.

295 Sauf que si on regarde un peu l'arrivée de cette résidence au début de 1960, les normes sur l'environnement n'étaient pas du tout les normes qu'on connaît aujourd'hui. Les connaissances des matériaux, des éléments n'étaient pas aussi au même niveau qu'aujourd'hui. Donc, nous avons aujourd'hui quand même des systèmes avec lesquels on doit vraiment s'adapter et améliorer, pas pour dire que ça ne répondait pas aux besoins du temps, mais également parce que notre démographie est en constante évolution.

Dans la présentation, le président l'a dit, je suis père de cinq enfants. Cinq enfants, chez moi, souvent on dit que trois c'est une famille, quatre une tribu. Cinq, j'imagine que c'est une nation. Donc, on a beaucoup de nations dans notre communauté.

Mais ça, c'est important parce que cette dimension-là a fait en sorte que tranquillement nous avons pris en charge les différents programmes et services que les gouvernements offraient dans notre communauté. Et cette prise en charge là a fait qu'on a développé une expertise. On s'est formé. On a intégré les institutions. On est allés chercher de l'expertise. Aujourd'hui, on parle d'ingénieurs, on parle de médecins, on parle d'infirmières, on parle d'enseignants autochtones qui oeuvrent dans la communauté, qui ont fait en sorte qu'on a pu développer une expertise dans ces domaines dans notre communauté.

Mais qu'est-ce qui est plus important, c'est qu'on n'a jamais oublié l'expertise traditionnelle que nous avons. On n'a jamais oublié la connaissance ancestrale que nous avons. Donc là, présentement, c'est d'intégrer ces deux connaissances là ensemble pour vivre aujourd'hui. C'est peut-être un élément que les gouvernements n'avaient pas pensé dans le temps, mais pour nous, c'est bien que ce soit ainsi.

Donc, on chemine avec des expériences sur le contrôle, si on peut dire, sur cette vision, sur cette quête que nous avons sur l'autonomie gouvernementale, où est-ce qu'on doit devenir des participants importants du développement régional. Et l'exemple du mini-barrage qu'on est en train de faire sur la rivière Mistasibi avec Hydro-Ilnu en est un exemple. C'est un cheminement qu'on est en train de faire. Ce cheminement-là, c'est également un lieu d'apprentissage pour nous parce qu'on apprend également qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce qu'il ne faut pas faire, c'est quoi un peu tout l'environnement de développement quand on entreprend un tel projet. Donc, pour nous, c'est également important.

Je pense que ce qui est plus important, c'est de voir cet ensemble dans sa globalité. Si on regarde le cercle et on le transpose dans la réalité quotidienne de la communauté, on s'aperçoit que le monde politique, le monde économique, le monde social et le monde culturel doivent former un tout, doivent former un cercle. Et si le cercle n'est pas possible, c'est parce qu'il y a une de ces dimensions-là qui est en déséquilibre. Et cette dimension-là qui est en déséquilibre, c'est seulement les trois autres forces qui peuvent la rétablir.

Donc, pour nous, le développement économique doit avoir une vision plus qu'économique, doit avoir une vision sociale, doit avoir une vision culturelle et même doit avoir une vision politique. Donc, pour nous, c'est des dimensions qui sont vraiment importantes pour nous.

Qu'est-ce qui est important aussi de comprendre, que la façon autochtone, je ne vous dis pas que la façon autochtone, c'est la bonne façon de faire et que toutes les autres façons de faire ne sont pas bonnes. Ce n'est pas ce que je dis. Je dis, la façon autochtone, elle est différente et c'est la façon que nous, nous sommes bien à l'intérieur. Donc, on doit aller chercher un autre enseignement que la nature nous amène et c'est celle de la diversité.

Comment on doit respecter la diversité? Si on regarde Mère Nature, c'est incroyable comment est-ce qu'elle a établi une formule vraiment exceptionnelle. Si on regarde toutes les espèces d'arbres qui existent et des fois même regarder la beauté de la verdure de ces espèces-là à la saison propice, c'est incroyable. Mais je ne penserais pas que le sapin dit au bouleau: «Excusez, c'est moi l'arbre ici» ou que le merle dit au moineau: «Excusez-moi, voici comment est-ce qu'on chante», mais c'est plutôt l'harmonie de ces différences qui fait en sorte qu'il y a une beauté qu'on reconnaît puis qu'on remercie à chaque jour. L'homme doit apprendre de ça. On doit apprendre à respecter nos différences parce que c'est une clé importante à l'atteinte d'une harmonie.

Donc, l'eau, pour nous, c'est quelque chose de très précieux, tellement précieux que je pense que - Doris, ce matin, nous a fait part un peu - il faut la protéger. Il faut vraiment s'assurer que l'homme protège ce don que le Créateur nous a donné, qui est l'eau. Donc, pour le faire, on doit l'utiliser d'une façon rationnelle et sage. On doit trouver cette façon, cette formule qui va nous permettre de voir le développement s'intégrer à la réalité contemporaine.

Moi, il y a vingt ans passés, j'ai lu un passage d'un livre d'un chef américain qui parlait au gouvernement américain, où, après une guerre, le gouvernement donnait à sa tribu, à son peuple une partie de terre et lui disait: «Maintenant, vous avez des terres qui vous sont reconnues. Vous pouvez couper les arbres et nourrir votre peuple.» Le chef a répondu en disant: «Vous, est-ce que vous scalperiez votre mère?»

À ce moment-là, je suis parti en mission pour la sauvegarde des forêts. Vingt ans plus tard, je suis chef de la communauté ici et je dois m'adapter. Je crois beaucoup à ce que ce chef a dit, mais mon discours est peut-être changé un peu. Aujourd'hui, je dis: «Mère, une couple de cheveux, ça vous dirait?»

Donc, c'est la façon de voir les choses. Tout a besoin d'un sacrifice pour notre besoin. Qu'est-ce qui est important, c'est quand on fait ce sacrifice-là, on doit d'abord remercier et demander que ce sacrifice-là se fasse. Donc, la dimension spirituelle pour nous est bien importante.

Donc, qu'est-ce qui est important aussi avec l'eau - je pense que les connaissances ancestrales le disent - c'est quelque chose qu'on doit partager. C'est ça qu'on a fait ce matin. On a partagé l'eau. Pourquoi? Parce que moi, je crois sincèrement que c'est ça qui va garder l'harmonie entre les hommes, mais il faut le faire dans le respect.

Malheureusement, le facteur temps est là et je dois m'arrêter là, mais je serais disponible dans la deuxième partie pour répondre à vos questions. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Moar, de votre témoignage.

Notre deuxième intervenant est monsieur Paul Charest, qui est d'ailleurs né à Roberval, alors c'est un retour sur sa tendre enfance.

Monsieur Charest est professeur au département d'anthropologie à l'Université Laval depuis 1969. Il est titulaire depuis 1985. Il a fait des études à Laval, un bac en sciences sociales à Laval également, une maîtrise en anthropologie à Laval, une scolarité de doctorat aux Écoles des hautes études en sciences sociales à Paris.

C'est donc un anthropologue qui a travaillé dans plusieurs domaines différents. Il a d'abord commencé des travaux terrain en Afrique. C'était un africaniste à l'origine. D'ailleurs, périodiquement il est retourné en Afrique pour différents travaux. Il a beaucoup oeuvré aussi ici même sur la Côte-Nord et auprès des nations amérindiennes. Il est un vieil habitué des travaux du Bureau d'audiences, parce que ça fait de nombreuses fois qu'il collabore de différentes manières à des audiences publiques sur des sujets connexes aux nations amérindiennes.

Sa contribution écrite est fort importante au niveau de la recherche. Je n'énumère pas tous les titres, mais simplement indiquer que cinq textes sont en voie de préparation et de publication sur les Innus, sur leurs négociations territoriales globales, sur l'industrialisation du Nord du Québec, sur le peuplement de la Basse-Côte-Nord et sur la phase 2 de Churchill Falls.

Monsieur Charest est récipiendaire du prix Weaver-Tremblay de l'Association canadienne d'anthropologie, prix qu'il a reçu en 1995. Alors, je lui cède maintenant la parole. Monsieur Charest.

M. PAUL CHAREST :

Merci, monsieur le président. J'ai intitulé ma présentation: «Les Innus et l'utilisation de l'eau à des fins énergétiques».

Pour les Amérindiens, comme pour tous les êtres humains de la terre, l'eau, c'est la vie. Il s'agit d'un truisme qui a dû être bien souvent répété devant la Commission, mais il s'agit quand même d'une réalité incontournable, autant pour les peuples dont les territoires abondent en eau que pour ceux où elle est rare.

Selon une légende amérindienne partagée par de nombreuses nations, dont les Innus, le monde a été créé dans l'eau. En effet, c'est le rat musqué qui a réussi, après de nombreux essais infructueux par d'autres animaux, à ramener du fond de l'eau une poignée de terre qui est à l'origine de toutes les terres émergées et devenues habitables par l'homme. Cette conception correspond donc tout à fait à la théorie scientifique de l'évolution de notre planète.

Pour les peuples nomades de la famille algonquienne, dont font partie les Innus, leurs territoires sont en fait constitués des différents réseaux hydrographiques le long desquels la plupart des espèces fauniques exploitées ont trouvé des habitats, des milieux de vie, des

écosystèmes propices à leur alimentation et à leur reproduction. Ces systèmes souvent complexes de lacs et de rivières reliés les uns aux autres sont aussi devenus le réseau de transport - soit l'équivalent de notre système routier - des groupes familiaux nomades en constants déplacements saisonniers pour exploiter les ressources fauniques de leurs territoires au meilleur endroit, au meilleur moment.

Le canot d'écorce, la raquette à neige, le toboggan sont les merveilleux outils inventés par les Amérindiens du nord pour se déplacer sur ce réseau de transport en toutes saisons, en été comme en hiver. Les utilisateurs de ces réseaux ont aussi développé une connaissance approfondie non seulement des espèces fauniques qu'ils exploitent, donc une ethnozoologie et une ethnobotanique très riche, mais aussi une connaissance cartographique très poussée de ces réseaux sous forme de cartes mentales permettant de s'y repérer facilement et aussi d'expliquer à d'autres, dont les premiers explorateurs européens, les routes d'eau à suivre pour atteindre par le meilleur trajet telle ou telle destination.

Pour certains Ilnus, seuls les castors ont le droit de construire des barrages sur leurs territoires. En effet, le castor est l'animal qui leur est le plus utile en leur fournissant à la fois sa chair pour la nourriture et sa peau pour l'habillement et le commerce. L'étang créé par son barrage constitue un micro-habitat attirant différentes espèces fauniques exploitables et sa cabane d'animal sédentaire assure des captures régulières, à condition d'en faire une gestion appropriée, tel que démontré au début du siècle par l'anthropologue américain Frank G. Speck, qui a justement travaillé en grande partie ici à Mashteuiatsh. Au début du siècle, ça veut dire entre les années 1915 et 1935.

Contrairement au barrage à castor, un barrage hydroélectrique, et plus encore un complexe hydroélectrique constitué de plusieurs barrages réservoirs et ouvrages de détournement des eaux, bouleverse de façon radicale le réseau hydrographique, les habitats fauniques et les réseaux de transport essentiels au mode de vie nomade des Ilnus et autres groupes autochtones apparentés de la famille algonquienne, dont les Cris, les Naskapis et les Algonquins, et bien sûr aussi les Ilnus. Leurs effets écologiques génériques sont maintenant bien connus depuis l'aménagement de la Baie James.

Et comme le document préparé pour la Commission en fait état dans leurs grandes lignes, je ne crois pas utile d'y revenir plus longuement étant donné le temps très court dont je dispose. Et justement, je vais en profiter pour féliciter monsieur René Beaudet pour la qualité des documents qu'il a préparés. Je pense que c'était un gros travail.

Je voudrais simplement porter les quelques points suivants, qui m'apparaissent majeurs, à votre attention, madame et messieurs les commissaires.

Premièrement, bien avant la Baie James, il y a eu des barrages sur le Saint-Maurice en territoire attikamek, au Saguenay/Lac Saint-Jean et sur la Côte-Nord en territoire ilnu. Actuellement, environ le tiers de la production hydroélectrique au Québec, soit 10 000 MW, provient des territoires montagnais. Seize centrales et six grands réservoirs couvrant près de 4

475 000 km² y sont installés. D'autres projets sont en cours (par exemple, sur la rivière Sainte-Marguerite) ou projetés (par exemple, sur la rivière Toulmoustouc et la rivière Romaine sur la Moyenne-Côte-Nord) ou mis en réserve (par exemple, des projets qu'avait Hydro-Québec - je pense que c'est encore en réserve - sur la rivière Ashuapmushuan sur le territoire des Pekuakamilnatsh).

480 J'ai ici une carte, qui n'est pas récente, qui est dans un ouvrage que j'ai publié dans les années 80, qui faisait la synthèse à ce moment-là sur les barrages construits, les aménagements hydroélectriques en territoire ilnu. En fait, il y a deux grandes régions, deux grands bassins de rivière qui ont été touchés par les grands barrages, soit par Hydro-Québec, 485 soit par la compagnie Alcan ou d'autres compagnies papetières. Donc, c'est sur le bassin hydrographique du Saguenay/Lac Saint-Jean. C'est ici. Donc, je ne les énumérerai pas, mais j'ai un tableau qui en donne une liste pas tout à fait complète.

Donc, ici, bien sûr sur les territoires ancestraux, plus récemment, c'est ici à 490 Mashteuiash, c'est surtout la rivière Péribonca qui a été aménagée par trois grands barrages de l'Alcan. Il y a aussi la rivière Shipshaw. Il y a aussi, bien sûr, sur le Saguenay, à l'île Maligne et ainsi de suite, à Shipshaw aussi. Puis il y a le complexe Bersimis-Manic-Outardes, qu'on connaît tous, qui est à l'origine du knowhow québécois dans le domaine hydroélectricité et qui s'est transporté ensuite à la Baie James. On parle beaucoup de la Baie James. On a oublié 495 qu'avant, il y a eu bien sûr l'épopée de la Manic et qu'avant, il y a eu aussi le Lac Saint-Jean et qu'avant, il y a eu aussi le territoire attikamek, sans compter aussi du côté des Algonquins de l'Abitibi.

Et les projets en cours, bien, ici, il y a sur la Sainte-Marguerite une centrale en 500 construction. Il y a aussi le projet qui doit affecter ici, je ne sais pas, je pense, la rivière Romaine sur la Moyenne-Côte-Nord, à partir du détournement de la tête des rivières vers Churchill Falls, donc les aménagements récents qui ont été annoncés l'année dernière.

Le tableau suivant, je ne le commenterai pas. Vous avez sûrement des données plus 505 précises sur le nom des centrales, les années de mise en service, la capacité en «horse-power» et en kilowatts tout simplement d'énergie, de puissance, et aussi la superficie de différents réservoirs. Donc, vous pourrez jeter un coup d'oeil pendant que je vais continuer ma présentation.

510 Ensuite, deuxièmement, les grands aménagements hydroélectriques réalisés en territoires montagnais pendant les années 1950 à 1970, soit ceux de la rivière Péribonca et du complexe Bersimis-Outardes-Manicouagan, n'ont fait l'objet d'aucune étude d'impact et d'aucun dédommagement pour les utilisateurs des territoires touchés.

515 Même si la superficie des territoires autochtones affectés directement par les inondations et autres bouleversements du régime hydraulique peut apparaître relativement faible selon les informations fournies par les promoteurs, soit aux environs de 3 % selon certaines données, données d'Hydro-Québec en particulier, ce sont les habitats les plus productifs, ainsi que les

lieux de résidence ou sites de campement et les réseaux de transport qui sont les plus affectés. Ainsi, un territoire de chasse familial peut très bien devenir inutilisable, même si statistiquement seulement une faible partie de sa superficie totale est rendue inexploitable. Pour la communauté de Betsiamites, par exemple, ce sont environ la moitié des territoires de chasse familiaux, c'est-à-dire 40 sur 81, qui ont été désaffectés totalement ou partiellement suite aux développements hydroélectriques.

Dans le cas de la rivière Péribonca, plusieurs témoignages oraux de chasseurs font état des effets des barrages de la compagnie Alcan sur les habitats riverains. Et je cite quelques témoignages, celui d'abord de Jack Germain, qui est maintenant décédé, un sage de Mashteuiatsh:

«Le lac Péribonca, cela a fait tort à tous les chasseurs. Il n'y a plus rien (...) Tous sont partis, ils ne peuvent pas chasser.»

Un autre témoignage, celui de Jean-Baptiste Dominique:

«... à partir d'ici c'est tout baigné. Ça, c'est tout des lacs. Il y avait plusieurs chasseurs avant ici. Du barrage jusqu'ici, c'est tout baigné ça. C'est tout du terrain perdu ça. C'étaient de belles places à part ça.»

Un autre témoignage de Gérard Siméon:

«Car, dans la rivière elle-même, tu es pas capable de vivre là, par rapport qu'il y a trop d'inconvénients... tu peux pas tendre tes pièges, c'est foutu.»

Du même auteur:

«L'hiver, on est pas capable de traverser la rivière pour aller de l'autre bord à la chasse. Il faut chasser rien que d'un bord de la rivière l'hiver.»

Et un dernier témoignage de Jack Germain:

«Voyez-vous mon frère, le défunt Barthélémy, il avait un camp, lui, ici, un peu plus haut sur la Péribonca. Il avait un camp là. Ils ont noyé tout le camp, tout le camp a parti. Ah bien croire, ils doivent avoir perdu bien des choses là-dedans, dans cette rivière-là, parce qu'il y avait plusieurs chasseurs là, aller jusqu'aux fourches de la Manouane.»

Ça termine les citations.

Quatrièmement, un des principaux impacts, sinon le principal dans certains cas, des barrages, c'est l'ouverture des territoires autochtones à de nouveaux exploitants de leurs ressources forestières, minières et fauniques, et dans ce dernier cas souvent par milliers. Cet envahissement mène soit à l'abandon complet du territoire par les familles qui l'exploitaient

auparavant, soit à une perte de contrôle de la gestion de ses ressources et à l'incapacité d'en vivre convenablement.

565

Cinquièmement, la dépossession de facto des Amérindiens de leurs territoires et de la plupart des ressources qui s'y trouvent est à l'origine de la déresponsabilisation par rapport à leur propre développement économique et social et du désarroi dans lequel se retrouvent maintenant de nombreux individus, familles et communautés. Toutefois, depuis quelques années, on sent un net mouvement de prise en charge, comme l'a démontré mon collègue de gauche, le chef Clifford Moar, avant moi.

570

Des projets de partenariat entre communautés autochtones et promoteurs de projets de développement hydroélectrique voient le jour. Par exemple, l'entente récente signée entre la bande de Bestiamites et Hydro-Québec et plus près de nous le projet de micro-centrale de la société en commandite, Hydro-Ilnu, sur la rivière Mistasibi, le barrage de Minashtuk, dont a parlé le chef Moar et que j'ai visité d'ailleurs hier.

575

On parle aussi de partenariat dans le cas du controversé aménagement de la base Churchill au Labrador, mais les Innus du Québec et du Labrador ne semblent pas y trouver leur compte, pour le moment du moins. Ils demandent de traiter d'égal à égal avec les promoteurs et d'avoir une participation effective au pouvoir décisionnel. Ils ne veulent plus se voir imposer des projets, quels qu'ils soient, par des promoteurs externes. Ils veulent pouvoir être directement associés aux projets de développement à condition que ceux-ci soient jugés acceptables aux plans écologique, économique, social et culturel, suite à des études appropriées, en respectant les principes du développement durable.

580

585

On accuse souvent les Autochtones en général et les Ilnus en particulier ou certains Ilnus d'être contre toute forme de développement. D'autre part, de plus en plus de leaders ilnus tiennent le discours du développement durable. En fait, le concept de développement, tel qu'on le comprend généralement, est une notion occidentale, associée principalement, sinon uniquement, à la croissance économique ou au progrès matériel tels que mesurés par quelques indicateurs sommaires, comme le PNB ou le revenu per capita.

590

La fuite en avant dans la production et la consommation de biens matériels en quantités constamment accrues est une conception étrangère aux sociétés non occidentales, dont les sociétés amérindiennes. Dans le passé, celles-ci opéraient surtout en fonction de la répétition de cycles naturels saisonniers, annuels ou à plus long terme, de la satisfaction immédiate des besoins, du partage équitable des ressources entre les membres du groupe et du respect des équilibres écologiques.

595

600

Selon la pensée amérindienne, l'homme est un élément parmi tant d'autres de la nature avec lesquels il interagit; il ne peut les dominer outrageusement, sinon ils se retourneront contre lui. Ainsi, le gibier surchassé s'éloignera de lui, de son arme, de ses pièges. Il faut donc démontrer du respect envers les éléments de la création, en particulier envers les esprits des animaux dont on dépend.

605

Sur le plan social, la solidarité et l'entraide entre les membres de la famille, du groupe multifamilial, de la bande, l'accès égal aux territoires et à leurs ressources, le partage des prises selon les besoins et les aléas de la chasse représentent aussi des valeurs culturelles fondamentales des groupes amérindiens de la famille algonquienne. Les valeurs de respect et de partage sont la clef du développement durable, selon toujours le chef Clifford Moar. C'est dans une citation dans l'ouvrage Micouan - il va se reconnaître - donc le résultat d'un colloque sur le développement durable qui a eu lieu en 1998.

C'est donc en se référant à des valeurs et à des pratiques comme le respect de la nature et le partage des ressources selon les besoins de chacun que des porte-parole autochtones affirment que leurs groupes appliquent les principes du développement durable depuis toujours. Or, au contact des non-autochtones, les pratiques et les valeurs amérindiennes ont changé. On faisait justement référence tout à l'heure.

D'autre part, pour être durable, un groupe social, une communauté, une société doivent s'adapter aux changements dans leurs environnements physique, économique, politique, socio-culturel, donc aux modifications dans les ressources accessibles, aux migrations d'autres groupes, aux variations démographiques, à l'adoption de nouvelles techniques, etc. Le développement durable, c'est un changement adaptatif et non pas le statu quo ou un retour aux pratiques anciennes, même si elles se sont avérées valables ou durables à un moment donné.

Le véritable développement durable n'est pas non plus uniquement ou surtout économique; il concerne toutes les dimensions de la réalité: sociale, politique, sanitaire, éducative, spirituelle, linguistique, culturelle, etc. C'est cette approche holistique qui est au centre de la «Stratégie de développement durable des Premières nations du Québec et du Labrador» rendue publique en novembre 1997 par le comité chargé de son élaboration dont le président était monsieur Rémy Kurtness justement de Mashteuiatsh.

Même si le document déposé adopte explicitement la définition du développement durable proposée dans le rapport Brundlandt intitulé «Notre avenir à tous», je me permets de mettre de l'avant une définition un peu plus élaborée reflétant de plus près la pensée et les pratiques ilnues de développement durable. Alors, je cite:

«Un développement intégral, c'est-à-dire à la fois économique, social, politique, culturel et spirituel, répondant aux besoins de base des individus et des groupes sociaux, respectueux des équilibres écologiques et de la pérennité des ressources et soucieux de l'équité de ses retombées à la fois pour les différents groupes actuels et pour les générations futures.»

Je termine la citation. Donc, c'est une définition personnelle, bricolée. Cette définition s'ajoute donc à des centaines d'autres, comme le souligne Claude Villeneuve dans son volume «Qui a peur de l'an 2000», mais ceci n'est qu'une manifestation de la vitalité heuristique de ce

concept dont les contradictions ont déjà été relevées par ce même auteur et par bien d'autres aussi.

De façon concrète, l'approche innue du développement durable s'est manifestée par de nombreuses initiatives dans différents secteurs d'exploitation des ressources renouvelables. Dans un texte publié en 1995, j'en ai présenté plusieurs exemples provenant de quatre grands secteurs de développement des ressources: la foresterie, l'exploitation des ressources fauniques et les pourvoiries, le récréo-tourisme et les parcs naturels, et finalement la production d'énergie, j'en tire les conclusions suivantes:

Premièrement, les projets de développement des ressources renouvelables mis en place par les Innus ont des impacts limités sur l'environnement. Le secteur forestier apparaît plus problématique que les autres lorsqu'il s'agit d'exploiter la forêt sur une échelle industrielle, mais la plupart des entreprises autochtones oeuvrent surtout dans l'aménagement forestier et le reboisement plutôt que dans la coupe forestière comme telle.

Deuxièmement, l'ensemble des projets répondent aux principaux principes de développement durable, c'est-à-dire exploitation de ressources renouvelables plutôt que non renouvelables, protection des habitats et respect des équilibres naturels, maintien de la biodiversité, pérennité des ressources au profit des générations futures, exploitation communautaire et prise de décision au niveau local, retombées locales par la création d'emplois et le réinvestissement des profits.

Voici quelques exemples concrets de projets de développement durable: les pourvoiries de pêche et chasse et les excursions aux baleines à Essipit; les pourvoiries de pêche au saumon de Mingan et Natashquan; les entreprises d'aménagement et d'exploitation de la forêt à Mashteuiatsh, Essipit, Betsiamites; les sites de tourisme écologique et culturel de Mashteuiatsh, Papinachois, Uashat, Natashquan. On pourrait en nommer plusieurs autres aussi. Plusieurs de ces projets sont reliés directement ou indirectement aux ressources aquatiques des territoires innus, rivières, lacs, mer, et aux ressources fauniques que l'on y trouve, truite, saumon, baleine, ou encore à la qualité des paysages riverains.

Plus récemment, certaines communautés innues se sont engagées dans des projets d'exploitation des ressources aquatiques à des fins de production énergétique. Deux d'entre elles ont déjà été mentionnées, celles de Mashteuiatsh et de Betsiamites. La troisième est celle d'Essipit qui a élaboré un projet de micro-centrale sur la rivière les Escoumins sur le site de l'actuel barrage construit autrefois par la Consol, ou Stone-Consol maintenant selon son nouveau nom, pour le flottage du bois de pulpe vers le quai d'embarquement.

De facto, il existe donc une divergence d'attitude entre les Innus en ce qui concerne l'utilisation de l'eau à des fins de production hydroélectrique; certains lui sont irrémédiablement opposés, comme dans le cas du projet sur la basse Churchill; d'autres acceptent d'être partenaires dans la construction d'une centrale importante et le détournement de certaines rivières, comme dans le cas de Betsiamites; d'autres encore se montrent très favorables à la

695 construction des petites centrales, comme à Mashteuiatsh, par exemple, ou à Essipit. Ces trois options témoignent de changements importants à l'intérieur de l'ensemble des Innus du Québec quant à la prise de position vis-à-vis la construction de barrages. Il n'y a pas si longtemps, tous les porte-parole officiels leur étaient irrémédiablement opposés car ils représentaient - c'est-à-dire les barrages - le symbole même de la spoliation territoriale.

700 Ce changement d'attitude tout au moins d'une partie des Innus démontre une adaptation au nouveau contexte politique et économique dans lequel ils se situent maintenant et qui leur fournit davantage de possibilité de participer au développement local et régional. Il correspond ainsi au processus de développement durable tel qu'expliqué précédemment.

705 En s'appuyant sur des valeurs traditionnelles, comme le respect et le partage, et en faisant appel à des valeurs, à des moyens et à des techniques modernes issus de la société euro-canadienne, les Innus sont sur la voie du développement durable ou viable. Mais ce n'est qu'à long terme que la durabilité ou la viabilité de ces nouveaux choix de développement pourra se vérifier, comme l'indique Claude Villeneuve dans l'ouvrage cité précédemment. Toutefois,
710 un changement de paradigme de développement est certes nécessaire pour assurer la continuité sociale et culturelle des Innus. Merci.

LE PRÉSIDENT :

715 Alors, merci, monsieur Charest, de votre communication.

Le troisième intervenant sera monsieur Richard Gingras, qui est à l'emploi des Travaux publics et des services gouvernementaux du Canada. Monsieur Gingras a débuté sa carrière au ministère des Transports, au service de l'air, à titre d'ingénieur résident et puis d'ingénieur
720 permanent. Il a ensuite oeuvré à Parcs Canada, de janvier 73 à mai 78, comme ingénieur de construction. Il est ensuite passé à l'emploi du ministère des Affaires indiennes à titre d'ingénieur, gestion de la construction, et ensuite, à partir de 1987, comme ingénieur principal construction et entretien. En 1987, il passe à l'emploi de Travaux publics Canada, suite à l'intégration des services techniques de certains ministères, y compris le ministère des Affaires
725 indiennes, et il occupe le poste de directeur régional depuis 1990 à titre intérimaire d'abord et ensuite à titre officiel depuis 1995.

Sa communication portera sur les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées dans les communautés autochtones. Alors, monsieur Gingras, nous vous écoutons. Je pense aussi que
730 vous êtes accompagné d'autres personnes de votre Ministère aussi, qui pourront compléter ultérieurement des questions si besoin était.

M. RICHARD GINGRAS :

735 Pour commencer, j'aimerais remercier la Commission de permettre au ministère des Affaires indiennes de vous présenter un portrait sur la qualité des installations des eaux potables et eaux usées dans les communautés autochtones.

Effectivement, j'aimerais souligner la participation de madame Patricia Rioux de Santé Canada. Madame Rioux est agente d'hygiène du milieu. Et Santé Canada est pour nous un partenaire indispensable pour tout ce qui touche la santé dans les communautés autochtones.

Je vais utiliser les acétates. Pour faire le portrait de la qualité actuelle des installations, je vais revenir en arrière, en 1994, alors que le ministre des Affaires indiennes a demandé une étude sur les systèmes d'eau et d'égouts, parce qu'évidemment la santé pour le Ministère est une préoccupation primordiale. Le but de l'étude était de déterminer la situation actuelle, conditions actuelles des installations, établir quels étaient les problèmes reliés à ces installations et, si problèmes il y avait, établir certaines mesures de correction.

Donc, en septembre 94, Santé Canada et le Ministère, à partir des données existantes qu'ils avaient dans les deux ministères, ont préparé les données nécessaires à établir un rapport.

Dans ce rapport, ce qu'il faut mentionner, c'est que cette étude ne couvrait que les systèmes communautaires. Donc, par systèmes communautaires, on entend qu'il faut qu'il y ait au moins cinq installations, au moins cinq résidences pour que ce soit considéré comme étant communautaire. Alors, ça exclut tous les systèmes individuels et ça excluait aussi ce qui était les conventionnés. Alors, quand on parle des Cris, Naskapis, c'était exclu de cette étude-là, également tout ce qui est hors des territoires de juridiction fédérale.

Donc, au mois d'août 95, le rapport a été produit, rapport conjoint des deux ministres, de Santé et du MAINC. Et le titre de ce rapport, c'est: «Les systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'épuration des eaux usées dans les collectivités autochtones». Alors, suite à ce rapport, chaque communauté autochtone a été informée de son résultat individuel. Alors, sa situation leur a été à ce moment-là transmise. Et également, depuis ce temps, deux fois par année, Santé Canada et le ministère des Affaires indiennes refont une mise à jour des données que l'on a dans ce rapport-là.

Alors, dans le rapport, en fait, chaque installation est catégorisée, alors classifiée. Il y a quatre catégories qui sont utilisées pour les déterminer. Alors, on parle de catégorie 1. C'est une catégorie qui comprend les systèmes qui présentent des risques pour la santé et la sécurité. Et là, il ne faut tout de même pas paniquer, même si une installation se retrouve dans une catégorie 1, ça ne veut pas dire qu'il y a un risque souvent immédiat. Un risque à très long terme peut être considéré dans une catégorie 1 très souvent. C'est souvent ce qu'on a. Dans le domaine de l'eau potable, on retrouve cet aspect-là. Tu peux avoir du catégorie 1, mais qui est un risque plus à long terme et non immédiat.

Catégorie 2, alors c'est ce qui regroupe les systèmes qui exigent des réparations ou un entretien important, que si on ne procède pas à ces réparations ou à ces entretiens-là, pourraient éventuellement devenir une catégorie 1. Donc, dans le rapport et dans ce qu'on fait,

le suivi, c'est surtout ces deux catégories là qu'on s'intéresse, parce que c'est ceux qui peuvent présenter un risque pour la santé.

La catégorie 3, c'est des systèmes qui sont aux prises avec des problèmes soit de capacité, il y a un petit manque au point de vue capacité, mais qui ne crée pas de problème de santé, ou que c'est tout simplement des caractéristiques esthétiques qui sont dépassées. Ils n'ont pas de paramètres santé qui sont à ce moment-là dépassés.

Et la catégorie 4, la dernière, c'est celle qui n'a strictement aucun problème.

Alors, quand on regarde finalement où on se situe nationalement, puis regardons peut-être plus précisément le Québec pour commencer, on voit qu'il y a 28 systèmes qui ont été répertoriés. 6 étaient catégorisés dans la catégorie 1, 1 dans la catégorie 2, 9 dans la catégorie 3, et 12 dans la catégorie 4. Si on se compare versus le national, on voit, si on prend les catégories 1 et 2, on voit qu'on se retrouve à 25 et on a 26. Alors, on dit: «On semble être comparables.»

Il faut faire attention parce que comme je disais tout à l'heure, les systèmes individuels ne sont pas comptabilisés dans ce rapport-là. Et principalement dans l'Ouest, ils ont beaucoup plus de problèmes avec les systèmes individuels qu'ils n'ont pas. Alors, nous, on a beaucoup plus d'installations, il y a beaucoup de systèmes communautaires dans nos installations, comparé à d'autres secteurs dans d'autres régions.

Alors, si on regarde plus précisément ce qu'on avait au niveau du Québec pour chacune de nos communautés autochtones, on voit que si on prend à Mashteuiatsh, du côté eau potable, on avait des problèmes au point de vue trihalométhane.

La recommandation, la mesure correctrice à ce moment-là qui était envisagée, alors on disait: «Bien, faisons un nettoyage plus complet de l'installation de façon régulière, installation complète, filtre, réservoir, complet» et on continuait à faire un suivi pour vérifier comment ça se comporterait.

Uashat, là aussi on avait des problèmes identifiés de trihalométhane, turbidité. Alors là, on a une installation, on est alimenté par la Ville de Sept-Iles. Alors, la proposition de mesure correctrice: «Bien, il faut se définir un projet. Il faut faire une entente avec la Ville.»

Du côté de La Romaine, alors là, il y avait des problèmes de contamination bactériologique et de turbidité. À ce moment-là, au moment de l'étude, il y avait déjà un projet qui était en cours pour un nouveau système. Alors, c'était connu.

Du côté Les Escoumins, Essipit, il y avait de la contamination bactériologique, du plomb, trihalométhane. Alors là aussi, on est alimenté par la Municipalité de Les Escoumins. Donc, là encore, projet à définir et faire une entente avec la Municipalité.

825 Du côté Winneway, alors on avait contamination bactériologique et trihalométhane. Il y avait des améliorations qui étaient apportées aux installations. C'était en cours à ce moment-là.

830 Du côté d'Eagle Village, là également il y avait des contaminations bactériologiques. Là aussi, on parlait déjà d'un projet déjà à ce moment-là pour améliorer les installations.

835 Du côté de Weymontachie, on avait couleur, fer, trihalométhane également qu'on procédait à des suivis de façon plus régulière. Et là également, on prévoyait déjà un projet de ce côté.

840 Si on regarde maintenant pour voir où on en est, si on regarde du côté de Mashteuiatsh, le suivi régulier, le nettoyage - on se rappelle qu'on disait qu'on avait recommandé des nettoyages plus complets de l'installation et qu'on faisait un suivi pour voir qu'est-ce que ça donnerait puis si le taux de trihalométhane diminuerait - on se rend compte que les taux de trihalométhane sont encore dépassés. Et on aura éventuellement un projet à présenter pour corriger l'installation. Mais je sais, je pense que la Communauté est en train de regarder cet aspect-là.

845 Du côté de Uashat, on dit, l'alimentation par la Ville de Sept-Iles, le projet est à définir encore, mais il y a des discussions qui sont en cours. La Communauté discute avec la Ville de Sept-Iles en ce moment.

La Romaine, alors le nouveau système de traitement de l'eau et réservoir a été construit, effectivement. C'est opérationnel.

850 Du côté d'Essipit, encore là on était en alimentation avec la Municipalité des Escoumins. Alors, le projet est à définir. Et là aussi, la Communauté discute avec la Municipalité.

Winneway, les améliorations ont déjà été apportées. C'est complété, c'est fonctionnel.

855 Eagle Village, la même chose, les projets sont complétés, sont fonctionnels également.

860 Weymontachie, le projet était en deux phases. La phase 1, qui était la phase de régler le problème d'alimentation comme tel, c'est complété. Il reste encore quelques petits problèmes au niveau du traitement. L'installation a été faite, mais disons que là, ça ne fonctionne pas tout à fait encore en ce moment.

865 Alors, si on résume notre situation, si on fait le point, on se rappelle qu'on avait sept catégories 1 et 2 d'identifiées. Alors, on a 3 que les travaux sont réalisés complètement. Il y en a 1 que les travaux sont en cours. Il nous reste trois projets à identifier, dont deux il faut se rappeler que c'est de l'alimentation avec des municipalités avoisinantes. Alors, on se rend compte qu'on est tout de même en bonne position. Il n'y a rien de tragique. Oui, il faut faire de quoi, mais notre situation est loin d'être dramatique.

Si on regarde maintenant du côté des eaux usées, ce qu'on avait en 95 sur le rapport pour le Québec, on avait 5 installations sur 27 qui ont été catégorisées 1, 2 dans 2, 2 dans 3, et 18 dans 4. Encore là, si on se compare, c'est là qu'on voit que la différence est importante de dire, bien, le fait que les systèmes d'épuration individuels ne sont pas comptabilisés, c'est là des fois qu'on voit une disproportion versus le national. Parce que là, si on regarde ça, on dit 15 % puis 30 % pour le Québec, ça a l'air un peu dramatique, mais non, il n'y absolument rien de dramatique là. Je pense qu'on se compare très bien.

J'ai mis une petite note aussi qui s'applique aux deux, autant à l'eau et à l'eau usée. Je pense qu'on se compare très bien aux municipalités blanches. On se compare très très bien. Je ne pense pas qu'on soit mieux, mais je ne pense pas qu'on soit pire non plus que les communautés blanches.

Souvent ce qu'on a comme problèmes, on a des problèmes d'opération et d'entretien, et c'est souvent plus évident dans des régions qui sont plus éloignées des grands centres, mais c'est exactement la même situation. Si on prend les communautés blanches, c'est la même situation. Ce n'est pas pire.

Si on regarde plus particulièrement pour le Québec, initialement, alors on voit, ce qui était catégorisé surtout dans plusieurs cas, c'est qu'on n'avait déjà aucun traitement dans plusieurs des systèmes communautaires qu'on avait. Si on prend comme Restigouche, il n'y avait pas de système de traitement. Donc, c'est sûr qu'automatiquement on tombait catégorie 1. C'est la même chose Weymontachie, Uashat.

Maliotenam, on avait par contre un système; par contre, il y avait des problèmes avec l'effluent. Alors, on se déversait dans un ruisseau puis ça pouvait créer des problèmes. Alors, on avait une situation problématique là.

Essipit, on avait un système. Le système était déficient. Alors, on était en étude déjà à ce moment-là.

Matimekoshe, le système était inadéquat. On se rappelle la fermeture de la Ville de Schefferville. Donc, le système n'était réellement plus adéquat. Ce n'était plus opérationnel pour que ce soit efficace.

Et du côté de Kahnawake, le traitement est inadéquat. Il y avait des infiltrations majeures dans les canalisations. Alors, c'était mesure correctrice identifiée qui était de - c'est un projet sur plusieurs années - de réparer les infiltrations.

Si on regarde maintenant où on en est rendu du côté des installations d'eaux usées à ce jour, on constate que pour les quatre premières communautés, les projets ont été réalisés. Donc, tout est fonctionnel.

Du côté d'Essipit, il y a un projet qui est accepté par le MAM, ministère des Affaires municipales. Il reste, par contre, à finaliser les ententes entre toutes les parties.

915 Du côté de Matimekosh, les travaux ont été réalisés.

Et du côté de Kahnawake, bien, c'est un projet à long terme qui va s'échelonner sur plusieurs années. C'est en cours. Et il y a également un projet d'usine de traitement des eaux usées qui est en étude en ce moment.

920 Après que le rapport a été déposé, du côté des eaux usées, on avait retrouvé deux autres installations qu'on avait catégorisées dans 1 et 2, et dans les deux cas, les travaux sont maintenant réalisés. Alors, il y en a un à Natashquan, il y avait un effluent sur la grève. Et du côté de La Romaine, il y avait un mal fonctionnement de la station de pompage de relèvement
925 qui créait une surutilisation du trop-plein. Alors, tout ça a été maintenant corrigé et le tout est fonctionnel.

Donc, si on regarde du côté des eaux usées, dans le fond notre situation, sur les 7
930 endroits qui étaient identifiés initialement, alors 5 travaux ont été réalisés, complétés et 1 travaux en cours, et il reste toujours un projet à finaliser, qui est une entente avec une municipalité avoisinante. Et dans les ajouts qui avaient été identifiés, les deux cas sont réalisés. Donc, je pense qu'on peut dire qu'on est en bonne position.

935 Alors, je vous disais que du côté de l'étude qui avait été faite en 94 et 95, on ne touchait pas au système individuel, mais on a tout de même de l'information du côté de ces systèmes individuels là. À date, il y a 6 communautés qu'il y a encore des secteurs, ce n'est pas nécessairement toute la communauté, mais il y a certaines petites installations qui ne sont pas raccordées au réseau pour diverses raisons.

940 Alors, du côté des puits individuels, il y avait une communauté qui avait une catégorie 1 avec quelques installations et deux communautés du côté des fosses septiques, champs d'épandage qui sont de catégorie 1, sur 8 communautés.

945 Je vais juste passer rapidement. C'était les secteurs où il y avait des puits individuels, alors secteurs qui ne sont pas raccordés, des puits individuels. On voit, c'était à Kahnawake, on retrouvait peut-être, il restait encore peut-être une dizaine d'installations qui avaient une catégorie 1. Et présentement, je disais, Kitigan Zibi, on est en étude en ce moment. Alors, on suit la situation à Kitigan Zibi.

950 Et la même chose du côté fosses septiques, champs d'épandage, les puits individuels. Alors, dans les catégories 1, on avait Kahnawake, il y a peut-être une soixantaine d'installations qui sont plus problématiques et puis pour certains, on essaie de faire des raccords au réseau communautaire. Et on avait du côté Mashteuiatsh où on avait le rang C, mais les travaux sont pratiquement, on peut dire, terminés.

955

C'est ce qui fait le point du côté des installations, qualité d'installations. Je pense qu'on peut dire qu'on est en bonne posture.

Monsieur Beudet m'avait demandé de donner une petite idée du financement. Ce n'est pas mon domaine, mais j'ai tout de même demandé au secteur du financement du Ministère de juste dire un peu qu'est-ce qu'il donne annuellement aux Premières nations, de la façon qu'il donne annuellement et voici un peu comment ça se passe.

Du côté des immobilisations, au départ, chaque communauté reçoit une allocation de base de 100 000 \$ et il y a un facteur d'indexation là qui s'applique. Là, je n'ai pas les détails. Il y a une indexation qui s'applique à ce montant-là.

LE PRÉSIDENT :

Le «K» représente un millier, là, ici?

M. RICHARD GINGRAS :

C'est ça, oui.

LE PRÉSIDENT :

C'est comme un kilo, ça?

M. RICHARD GINGRAS :

C'est en plein ça.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

M. RICHARD GINGRAS :

Alors, c'est 100 000 \$. S'ajoute à ça ce qu'on appelle l'allocation logement. Alors, à chaque année, il y a un certain nombre de logements qui étaient accordés à la Première nation. Alors, ça se rajoute. Encore là, ça se fait toujours sous forme de formule.

Il se rajoute la partie infrastructures nécessaires pour ces nouvelles habitations là. Encore là, sur une base de formule, il y a un calcul pour les besoins d'infrastructures.

Et se rajoute à tout ça l'opération et l'entretien. Le maintien des actifs, c'est l'opération et l'entretien que la bande a besoin pour ses installations. Alors, encore là, il y a une formule qui

1000

est établie. C'est ce qu'on appelle le budget de base. La bande reçoit à ce moment-là une enveloppe qu'elle gère à sa discrétion dans ces domaines-là.

1005

Également se rajoute ce qu'on appelle un budget secondaire. Alors ça, c'est pour les budgets qui ne sont pas répétitifs ou qui ne sont pas, disons, de nature de développement d'infrastructures standard. Alors, si on parle d'une nouvelle station de pompage, si on parle d'un bâtiment communautaire, à ce moment-là il y a des budgets qui sont octroyés. C'est toujours analysé cas par cas. Alors, c'est le cas de projets scolaires, de projets d'eau d'égouts ou d'installations communautaires particulières. Voilà, merci.

1010

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci, monsieur Gingras. Juste une petite question, monsieur Gingras, avant de passer la parole à madame Laliberté. Donc, les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées dans les communautés relèvent essentiellement du Ministère fédéral.

1015

M. RICHARD GINGRAS :

Ce sont les Premières nations qui gèrent...

1020

LE PRÉSIDENT :

Qui le gèrent sous des subventionnements...

1025

M. RICHARD GINGRAS :

On donne des contributions, des subventions aux Premières nations et ce sont eux qui opèrent ces installations-là, qui gèrent aussi les projets d'immobilisation reliés à la construction de ces installations-là et, après, ils font leur opération et leur entretien.

1030

LE PRÉSIDENT :

On aura l'occasion de discuter plus profondément tantôt du fonctionnement de ça.

1035

Alors, la quatrième personne à intervenir, madame Claire Laliberté, travaille au sein de l'équipe santé et environnement de l'unité de recherche en santé publique du Centre de recherche du CHUQ depuis 1988 comme professionnelle de recherche. Elle est détentrice d'une maîtrise en anthropologie et en épidémiologie.

1040

Elle a coordonné et participé à l'analyse de plusieurs études, en particulier auprès des populations dépendantes des ressources aquatiques pour leur alimentation, sur la Moyenne et la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent, ainsi que dans le Nunavik. Les problématiques qu'elle a abordées portent sur l'exposition aux organochlorés et aux métaux lourds chez les adultes ainsi

que chez des nouveaux-nés. Elle est coauteure de plusieurs articles et communications scientifiques sur ces sujets.

Elle a également participé à la rédaction de documents de synthèse réalisés pour le grand public portant sur la relation entre les contaminants persistants de l'environnement et la santé. Parmi ses nombreuses publications, en collaboration avec d'autres, je voudrais signaler avec Grondin et Bruneau: «Recherche récente en santé environnementale en milieu inuit et montagnais» publié dans le volume édité par monsieur Tremblay sur la recherche en cours sur le colloque Nord Laval en sciences humaines en 1994, ainsi qu'un article, une collaboration avec Coad, Gauvin, Grondin et d'autres collaborateurs sur le Saint-Laurent et la santé, l'état de la question.

C'est bien sûr sur la question de santé que madame Laliberté va nous parler. Nous vous écoutons.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Bonjour à tous! Il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui parmi vous. J'aimerais d'abord remercier le Bureau d'audiences publiques de m'avoir invitée à venir partager avec le public quelques résultats d'études réalisées en santé environnementale et qui touchent les populations amérindiennes du Québec. J'espère que ma présentation pourra contribuer à une meilleure compréhension des enjeux qui touchent le lien entre l'environnement, les ressources aquatiques qu'on peut y prélever et la santé des Autochtones.

Avant de débiter, j'aimerais rappeler que je ne suis pas une spécialiste de la santé des Autochtones du Québec. Toutefois, comme l'a mentionné monsieur Beauchamp, je participe surtout à des projets qui ont trait à la consommation des produits aquatiques et leurs effets sur la santé. Mais je vais quand même axer ma présentation sur des données recueillies auprès des Amérindiens, en particulier des Innus de la Côte-Nord, population qui vit en étroite relation avec son environnement.

La commande faite par les organisateurs touchait trois points en particulier. On m'a demandé de parler des effets de la consommation des produits aquatiques sur la santé des populations autochtones. C'est l'élément qui va être le plus traité. Ensuite, on m'a demandé de présenter les préoccupations des Autochtones liées aux enjeux environnementaux et finalement de donner un aperçu de l'organisation des soins de santé dans les communautés.

On entend beaucoup de choses sur la contamination du poisson, des mollusques, des mammifères marins. Une journée, ça va faire la manchette des journaux, les gouvernements vont se péter les bretelles, ils vont annoncer l'amélioration de l'environnement. Le lendemain, dans les mêmes journaux, on va retrouver des environnementalistes qui vont se plaindre de l'aggravation du milieu, de la situation environnementale. Qui dit vrai? Pour le public qui entend ces messages, c'est parfois difficile de se faire un jugement.

Il me semble que quelques connaissances de base permettent d'être plus critique face à ces informations. En quelques mots, j'aimerais donc vous donner quelques notions de base qui permettent de comprendre comment on mesure les risques reliés à la consommation des produits aquatiques sur la santé. Inquiétez-vous pas, ce n'est pas un cours de toxicologie. Et d'ailleurs, pour certaines personnes, il y en a probablement déjà qui connaissent les choses que je vais vous présenter.

D'abord, les types de contaminants, les deux grandes familles qu'on regarde quand on parle de produits aquatiques, c'est les contaminants chimiques et les contaminants microbiologiques. Ce qu'il faut mentionner, c'est que tout d'abord, nous vivons tous à des degrés divers dans un milieu touché par la pollution. Malgré les apparences, certains contaminants ne connaissent pas de frontières et peuvent être transportés sur de très longue distance, pour se retrouver finalement dans des milieux qu'on n'imaginerait, exemple pollution.

Tout le monde connaît la question du transfert des contaminants à travers la chaîne alimentaire. Ça veut dire même de sources très très éloignées, les contaminants rentrent dans la pyramide écologique et se retrouvent dans l'eau, se déposent sur les planctons, les insectes, les petits poissons et les gros poissons qui mangent les petits poissons, et l'humain se retrouve finalement en haut de la chaîne alimentaire.

Quand on parle des contaminants chimiques, c'est de ça que je vais vous parler surtout, c'est de la question de la famille des organochlorés et le mercure. Les organochlorés, ces produits-là, en fait, souvent ne sont plus utilisés ou ne sont plus fabriqués, mais en raison de leur caractéristique de persistance, leur dégradation est très lente. On les retrouve toujours dans l'environnement. Les organochlorés ont la propriété d'être bioaccumulables. Ils aiment beaucoup les graisses. On dit qu'ils sont lipophiles, c'est pourquoi on les retrouve dans les graisses des aliments, mais aussi qu'on peut les mesurer chez les humains dans la graisse du lait maternel, par exemple, ou dans les graisses du sang.

La prochaine diapositive va vous montrer justement que les BPC peuvent se retrouver dans des quantités différentes à travers les aliments. Ici, on voit finalement, par exemple, que la quantité de BPC qu'on retrouve dans le filet de morue est à 4.4 microgrammes par kilo, alors qu'à l'autre bout complètement, on va retrouver dans les oeufs d'oiseaux marins, par exemple dans les oeufs d'elders 139 microgrammes par kilo de BPC et dans les oeufs de goélands, qui remportent la palme de la contamination - je ne vois pas bien - 2 000 quelque chose.

LE PRÉSIDENT :

2 256.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Ce qu'on n'a pas ici sur la diapositive, c'est les quantités des pesticides qu'on retrouve dans les aliments qu'on peut acheter à l'épicerie. J'ai trouvé des données faites par des

1130 laboratoires de Santé Canada. Par exemple, dans du steak haché, on va retrouver 1.5 microgramme de BPC par kilo, ce qui n'est vraiment pas beaucoup; un oeuf de poule, moins que 1; et un poisson d'eau douce, par exemple, 11.

1135 Quant au mercure, je ne vous lirai pas la diapositive au complet, mais je veux surtout vous rappeler, on a parlé beaucoup du mercure à cause de la question des barrages hydroélectriques et le processus d'accentuation de méthylation lors de la mise en eau, qui ont des effets finalement sur les concentrations de mercure qu'on retrouve dans les poissons, et naturellement sur l'exposition des humains qui consomment ces poissons-là par la suite. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que c'est l'alimentation chez les humains, l'alimentation en poissons et
1140 en fruits de mer, qui est la principale source d'exposition au mercure.

Mais maintenant qu'on connaît bien ce phénomène d'accentuation de la présence du mercure dans les poissons, il y a des efforts quand même qui sont faits pour protéger la santé des gens qui vivent autour de ces territoires-là. On pense, par exemple, à l'exemple du lac
1145 Robertson, un dépliant qui a été réalisé par Hydro-Québec et la Direction de santé publique de la Côte-Nord pour les travailleurs, les populations qui pêchent aussi le poisson dans ces secteurs-là, pour bien s'assurer que les gens protègent leur santé.

Ici, dans la salle, tous, on a une certaine quantité de BPC, de mercure dans le sang, dans l'organisme. Si je faisais le tour, je prenais des analyses de cheveux ou des analyses de sang, on verrait que des personnes ont des traces de ces produits-là, alors que d'autres en ont des quantités plus ou moins importantes.

Mais qu'est-ce qui fait finalement que les quantités varient d'une personne à l'autre?
1155 Bien, ça dépend de celui qui mange ces produits aquatiques là, ça dépend de la quantité qu'il consomme, de son appétit. Ça va dépendre de l'âge de la personne. Les BPC, par exemple, vont s'accumuler durant la vie. Donc, on va les retrouver de façon plus élevée chez les personnes plus âgées que chez les plus jeunes. Ça va dépendre des habitudes de consommation. Est-ce que les gens mangent souvent, régulièrement du poisson? Est-ce qu'il y
1160 a une longue période qui s'écoule entre deux repas? Puis ça va dépendre aussi du métabolisme d'excrétion.

Ça dépend aussi qu'est-ce qu'on mange. Je l'ai montré tantôt par rapport aux BPC, qu'on voyait qu'ils étaient différents d'un aliment à l'autre. L'organisme qu'on mange, bien, un
1165 petit poisson va être moins contaminé qu'un gros poisson, un jeune moins qu'un vieux poisson. Ça va dépendre de l'espèce du poisson. Est-ce que c'est un prédateur? Est-ce qu'il est plus haut sur la chaîne alimentaire ou si c'est un poisson qui mange du plancton, par exemple?

Et ça va dépendre aussi de l'habitat du poisson. On a vu tantôt que le mercure se retrouve aussi à l'état naturel dans l'environnement, ce qui fait, par exemple, qu'un doré pêché
1170 dans un lac de l'Abitibi va être différent dans ses concentrations que le doré peut-être pris dans le lac Saint-Jean, ici, à côté.

1175 Et il y a aussi des différences dans la partie qu'on consomme. Est-ce qu'on mange le poisson en entier ou est-ce qu'on mange le foie? C'est ce qui va aussi influencer la dose corporelle. En somme, avec une prise de sang, ici, il serait facile de déterminer celui qui consomme des produits aquatiques ou celui qui préfère aller manger chez McDonald's à toutes les semaines.

1180 On se pose beaucoup de questions naturellement sur les effets sur la santé de ces produits-là. Ce qui est surtout soupçonné, c'est par exemple on pense que les organochlorés pourraient être impliqués dans l'apparition de certains cancers. On s'inquiète beaucoup aussi de l'infertilité masculine et du rôle des organochlorés. On se demande aussi si l'exposition aux organochlorés ne pourrait pas avoir un effet sur le taux d'infections chez les enfants et aussi 1185 provoquer des retards de développement psychomoteur, par exemple, chez les jeunes. Pour le mercure aussi, on se pose des questions sur les effets neurologiques de ces produits-là. Naturellement, parce qu'ils sont en développement, ils sont plus sensibles, ce sont surtout les enfants et les fœtus qui sont plus à risque d'avoir des problèmes.

1190 La dernière phrase en bas, dans le jaune, j'essaie juste d'expliquer que finalement, on a connu ces produits-là à travers des événements dramatiques. Par exemple, on pense à minamata ou à l'intoxication par des grains contaminés en Irak. Il y a eu vraiment des effets spectaculaires sur la santé, mais c'est des expositions massives sur souvent une courte période.

1195 La recherche en santé environnementale se pose des questions: qu'est-ce que ça serait les effets sur une exposition qui est plus faible, des quantités beaucoup moindres mais sur une très très longue période? C'est un peu si je vous disais, par exemple, moi, je peux mourir aujourd'hui si je prends cent cafés. C'est la dose mortelle, cent cafés. Donc, l'effet, c'est la mort. Mais si je prends trois cafés par jour pendant trente ans de ma vie, ça va être quoi l'effet? 1200 Donc, il pourrait y avoir des différences quand même en termes d'effet selon le type d'exposition.

Avant de passer à la contamination microbiologique, j'aimerais vous dire que quand on mange des produits aquatiques, oui, c'est vrai, on s'expose à certains produits, mais aussi ça nous permet d'ingérer des protéines d'excellente qualité, des minéraux, des vitamines, ainsi 1205 que des acides gras essentiels. On parle ici des Omega-3 dont les bénéfices pour la santé sont reconnus dans la prévention des maladies cardiovasculaires chez les adultes et dans la prévention de certains troubles du développement chez l'enfant. On dit qu'ils sont essentiels à la croissance et au développement de l'enfant, et même qu'il y a des compagnies de lait maternisé, de lait qu'on donne aux petits bébés, qui rajoutent des acides gras Oméga-3 parce 1210 que c'est bon pour les enfants.

Les nouvelles connaissances à propos des Omega-3 ont entraîné des changements même dans les politiques ministérielles, à tel point, par exemple, que le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié un dépliant qui est sorti l'année dernière, qui s'appelle 1215 «Connaissez-vous les Omega-3?» et qui essaie finalement de faire le point sur la consommation de poisson au Québec afin de remettre les pendules à l'heure concernant la consommation de poisson.

1220 On a entendu tellement de discours négatifs, c'est qu'on essaie maintenant de voir à
partir de ce qu'on connaît, d'études récentes, par exemple, réalisées dans la région de
Montréal chez des pêcheurs sportifs, des grands consommateurs de poisson dans des lieux
quand même assez contaminés, on s'est rendu compte que dans leur sang, il n'y avait pas des
niveaux qui étaient supérieurs au seuil considéré comme sécuritaire pour la santé. Ça alimente
1225 aussi beaucoup la littérature scientifique. C'est un courant mondial, dans le fond, de
s'intéresser aux Omega-3 et, en particulier, les effets des Omega-3 sur le poids des enfants.

Maintenant, la question des contaminants microbiologiques. Pour les contaminants
microbiologiques, finalement ça touche surtout la question de la consommation des mollusques.
C'est sûr que ce n'est pas toutes les communautés autochtones qui consomment des
1230 mollusques, mais il y en a quand même qui y ont accès, en particulier dans la région de la Côte-
Nord.

La situation actuelle, c'est qu'il y a deux tiers des secteurs qui sont fermés et ce, pour
trois raisons. On parle de contamination par des bactéries, soit ça vient des égouts, des fientes
1235 des oiseaux. L'exposition, les mollusques, ça peut donner des malaises entériques, autrement
dit une diarrhée. Il peut y avoir une contamination par des toxines aussi. Surtout l'été, les
conditions sont propices à l'apparition de cette toxine, qui est une algue planctonique qui peut se
retrouver dans les mollusques, et ça, ça peut entraîner des problèmes de santé plus importants.
Finalement, certains secteurs coquillés sont fermés tout simplement parce qu'on n'a pas les
1240 données disponibles ou on ne sait pas si on devrait les rouvrir. Peut-être qu'il est correct, mais
on n'est pas certain.

Alors, je pense que pour la santé, c'est important de respecter les avis de l'interdiction
de cueillette de mollusques, mais je pense que ces avis-là sont quelques fois contestés. Je ne
1245 sais pas si vous voyez, mais il y a des beaux petits trous de balle sur la pancarte.

Juste pour revenir au dernier point en bas, la question des zoonoses. Qu'est-ce que
c'est finalement une zoonose? C'est une maladie qui est transmissible des animaux aux
humains. L'exemple le plus connu, je pense, par tout le monde, c'est la rage. Mais en ce qui a
1250 trait aux organismes aquatiques, je vais vous nommer quelques exemples de zoonose. Il y en a
plusieurs. Je ne les connais pas très très bien, mais en tout cas je vais vous donner celles qui
sont les plus connues peut-être.

Il y a la question du seal finger, qui est une infection qui se produit aux doigts quand on
1255 arrange les carcasses de loup marin. L'agent pathogène est mal connu, mais ça produit une
enflure qui est très très douloureuse et qui, si elle n'est pas traitée à temps, peut même
entraîner l'amputation du doigt. C'est traité à la tétracycline.

L'autre exemple, c'est la marine, ce que les médecins appellent une cellulite. Ça vous
1260 est peut-être déjà tous arrivé en arrangeant du poisson ou du homard, des choses, de vous

piquer et on peut se retrouver avec une infection qui monte comme ça dans la main. Ça aussi, ça doit être traité avec des antibiotiques.

Là, fini la toxico, on va tomber dans le plus concret. Je vais vous présenter un exemple d'une étude à laquelle j'ai participé et qui s'est déroulée sur la Côte-Nord du Saint-Laurent. C'est une étude toute récente. Le rapport vient de sortir au printemps. Alors, c'est une étude qui portait sur l'exposition prénatale aux organochlorés, aux métaux lourds et aux acides gras Omega-3. Le taux de participation était de 60 %. On avait, sur les cinq ans où a duré la cueillette des données, c'est-à-dire entre 93 et 97, 150 Innus ont participé et 198 Allochtones. On avait aussi un groupe de comparaison constitué d'Allochtones de Sept-Iles.

Alors, en termes de concentrations plasmatiques de BPC, ça c'était mesuré au cordon ombilical mais lors du prélèvement de routine, après l'expulsion du placenta, on prenait une certaine quantité de sang et c'était analysé en laboratoire. Ce qui est surtout intéressant de constater ici, c'est finalement, bon, vous avez en turquoise les données pour les Allochtones et en bleu plus foncé, celles des Autochtones. Alors, ce qu'on regarde finalement, c'est que les Allochtones ont toujours des concentrations plus faibles de BPC dans l'organisme. C'est des différences qui sont significatives. Et ce qui est intéressant de voir, par contre, c'est qu'il y a une baisse à peu près de 52 % de la concentration de BPC entre 1993 et 1997.

On a aussi des informations sur le mercure. Ici, ça, c'est vraiment intéressant parce que les différences sont non significatives entre les Autochtones et les Allochtones, même qu'on dirait que chez les Allochtones, il y a un petit peu plus de mercure, sauf en 1996. Ça veut dire que c'est des grands consommateurs de poisson aussi sur la Moyenne et la Basse-Côte-Nord. On assiste aussi à une baisse entre 1993 et 1997, qui est beaucoup moins spectaculaire que celle des BPC.

On regarde ces résultats-là puis on se dit: «Bien, dans le fond, est-ce que c'est préoccupant pour la santé des gens? Est-ce que c'est haut? Est-ce que c'est bas?» Une façon de s'en tirer, c'est de comparer les résultats obtenus par rapport aux normes qui existent, qui sont faites, par exemple, par l'Organisation mondiale de la santé ou d'autres organismes, l'EPA ou des choses comme ça, mais on se rend compte que les données recueillies sur la Côte-Nord, il n'y a aucun problème pour le mercure, puisqu'aucun des échantillons ne dépassait le seuil de sécurité fixé par l'OMS.

Pour les organochlorés, bien, en ce qui a trait au DDE, il y a toute une liste de pesticides chlorés qui ont été mesurés. Il n'y avait non plus aucuns des prélèvements qui dépassaient le seuil de sécurité. Par contre, pour les BPC, on a 8 % des échantillons qui dépassaient le seuil fixé par des organismes de santé. Ce qu'on a trouvé à travers un questionnaire alimentaire auquel les femmes devaient répondre, c'est que la consommation des oeufs d'oiseaux de mer est en grande partie responsable des niveaux de BPC élevés. Puis on comprend pourquoi, si on se reporte à la diapositive précédente où on voyait, par exemple, que les oeufs de goélands avaient des concentrations très élevées. Et voici nos petits oeufs.

1305 Ce qui est important, par exemple, que j'aimerais que les gens retiennent ici, c'est que
la consommation des oeufs, ce n'est pas une affaire d'ethnie. Sur la Côte-Nord, qu'on soit
blanc ou qu'on soit autochtone, les gens adorent manger des oeufs d'oiseaux de mer. Quand
arrive le printemps, on n'a peut-être pas toujours eu de la nourriture fraîche, on est vraiment
content d'aller cueillir les oeufs, aller sur les îles. Et c'est souvent une sortie en famille. Alors,
1310 c'est ça.

Puis d'ailleurs, si j'avais voulu, j'aurais pu, par exemple, vous présenter la moyenne de
BPC pour chacun des villages, montrer les villages où il y a une nidification, où la cueillette des
oeufs est possible, puis on verrait que les concentrations de BPC sont les plus élevées, mais ce
1315 n'est pas une question de si c'est les Autochtones qui mangent les oeufs ou si c'est les Blancs.
Ce n'est pas ça. C'est, tout le monde qui peut, on y va.

Pour les personnes qui seraient intéressées à avoir une idée des résultats de cette
étude-là, il y a un dépliant qui est disponible aussi.

1320 La question des oeufs d'oiseaux de mer et son implication dans l'exposition aux BPC
n'est pas nouvelle. On avait fait une étude en 1990 chez les pêcheurs seulement, les pêcheurs
de la Basse-Côte-Nord, les pêcheurs commerciaux, et on avait effectivement trouvé la même
chose. C'est que plus les gens consommaient des oeufs d'oiseaux de mer - ce qui est en jaune,
1325 c'est la quantité de BPC - plus la quantité de BPC augmentait dans l'organisme.

J'ai parlé tout à l'heure des acides Omega-3. On les a mesurés aussi dans le sang au
cordon ombilical et ce qu'on voit finalement, c'est que ça se ressemble beaucoup entre les
Autochtones et les Allochtones. Ça veut dire que les gens, oui, consomment du poisson. Et ce
1330 qu'il faut surtout retenir, c'est que par rapport à la moyenne du Québec, la proportion d'acides
gras Omega-3 est trois fois plus élevée que celle du Québec. C'est une très bonne nouvelle.

Ce qu'on peut conclure, dans le fond, de cette étude-là, c'est que l'alimentation des
Nord-Côtiers, qui est riche en produits aquatiques, se traduit plus par des bénéfices que par des
1335 problèmes qui pourraient survenir sur la santé des nouveaux-nés.

D'autres données. Je pense que c'est intéressant des fois de comparer des résultats
entre différentes régions. J'ai des données aussi sur le Nunavik, la Baie James et la Côte-Nord.
C'est une petite présentation que j'avais faite en 1994. Je vais vous dire ça en deux mots qu'est-
1340 ce qu'on avait trouvé. C'est juste sur le mercure, par exemple.

Alors, à gauche, on a le Québec méridional, le sud du Québec, au centre la Côte-Nord
et à droite le territoire du Nunavik. Ce qu'il faut surtout remarquer, dans le fond, c'est que si on
se place, par exemple, chez les Amérindiens de la Côte-Nord, comme on l'a vu tantôt, les
1345 concentrations de mercure sont très semblables à celles des Allochtones de la Côte-Nord et sont
très semblables à des femmes néo-canadiennes de la région de Montréal. On en a à peu près
60. Ce qu'il faut aussi remarquer, c'est que par rapport à la Baie James, les concentrations de

mercure trouvées sur la Côte-Nord sont trois fois plus élevées sur la Baie James et au Nunavik sont six fois plus élevées.

1350

Ça veut dire que dans le fond, il y a des différences importantes qui peuvent se retrouver d'un groupe à l'autre. On ne peut pas généraliser les résultats d'une étude à l'ensemble du territoire.

1355

Évidemment, il y a des données disponibles pour l'ensemble des nations du Québec et du Canada, puisqu'il y a un programme national sur le mercure qui existe depuis les années 70, au moment où la question du mercure était particulièrement préoccupante. Je n'ai pas apporté de données sur le programme sur le mercure, mais madame Rioux qui est présente ici, s'il y a des questions particulières, pourrait peut-être répondre. Mais je pense que le programme est peut-être un petit peu moins actif, c'est parce que la situation s'est améliorée aussi. Alors, ce n'est peut-être pas nécessaire à chaque année de visiter toutes les réserves pour aller couper les cheveux des gens pour mesurer le mercure.

1360

Ça, c'est un exemple pour vous montrer finalement, aujourd'hui, étant donné qu'on connaît les bénéfices de la consommation de poisson, mais aussi les risques, quand on informe la population qui utilise les territoires, on n'accentue pas nécessairement juste sur les risques, on dit quand même: «Le poisson, c'est bon pour la santé.» Parce qu'il peut arriver que si l'information est mal donnée et qu'on accentue trop sur les risques, ça peut engendrer des effets pervers. Si on recommande l'arrêt de la consommation de certains aliments, bien, ceux qui vont les remplacer, ils vont peut-être avoir des effets peut-être plus négatifs que les premiers.

1365

La deuxième partie de la présentation concerne les enjeux de santé environnementale. C'est un exemple d'étude. Il y en a sûrement d'autres au Québec qui ont été réalisées sur cette question-là, soit à travers des rencontres, des consultations ou des groupes de discussions menés un petit peu partout à travers le Québec auprès des communautés amérindiennes. Ici, celle que je vous présente dans ses très très très grandes lignes a été faite dans le cadre du Programme Saint-Laurent Vision 2000. C'est axé un peu sur la question du Saint-Laurent. L'étude a été faite par monsieur Jacques Grondin, qui est ici présent, qui pourra aussi répondre à des questions plus précises.

1375

L'étude a été faite, dans le fond, je viens de vous parler de plein de résultats qu'on voit sur le mercure, sur les BPC, tout ça, mais est-ce que ces informations-là se rendent jusqu'à la population? Et est-ce que ça engendre des préoccupations, mettons, par rapport à des Montagnais de la Côte-Nord, par exemple?

1380

Alors l'objectif, c'était de déterminer les principales préoccupations de santé de la population en regard de la qualité du Saint-Laurent. Ça, c'était le premier objectif. Les communautés visées sont toutes les communautés montagnaises de la région de la Côte-Nord.

1385

Sans vous lire l'ensemble des résultats, ce qu'il faut surtout retenir, c'est que malgré toute une liste de préoccupations qui auraient pu intéresser les gens rencontrés, que ce soit des

1390

problèmes d'eau, de pollution et de tout ça, c'est que finalement ce qui est retenu par les gens qui ont été rencontrés, c'est que c'est la consommation d'alcool et de drogues qui est la principale préoccupation. Je dirais que les problèmes environnementaux ne sont pas les principaux problèmes relevés par les gens rencontrés.

Ça veut dire aussi que la ressource aquatique n'inquiète pas beaucoup nécessairement, bien, les Montagnais dans ce cas-ci. Les raisons sont probablement multiples. Notamment, les gens sont près des ressources. Ils les connaissent bien, puis probablement se sentent capables de dire: «Bien, moi, je vais arrêter, je vais connaître les limites jusqu'où je peux aller dans ma consommation, par exemple.» Alors, ils se fient à leur propre capacité à évaluer la qualité de leur environnement.

Le dernier objectif, c'est une acétate. Le dernier point qu'on m'avait demandé de traiter, je suis un petit peu moins à l'aise, c'est la question de l'organisation des soins de santé dans les communautés. La différence essentielle finalement au Québec, c'est la différence entre les nations conventionnées et les non conventionnées. Ici, on parle des non conventionnées. Alors, je pense qu'il n'y a pas de secret pour personne, c'est Santé Canada qui est la principale responsable des soins de santé à travers les communautés du Québec.

J'ai retenu trois rôles principaux que Santé Canada assure. L'hygiène du milieu, c'est l'évaluation de la salubrité du milieu, on en a parlé un tout petit peu tout à l'heure. Santé Canada aussi s'occupe des services non assurés; ça veut dire tout ce qui n'est pas couvert par l'assurance-maladie du Québec, que ce soit le transport des patients, les lunettes, les prothèses dentaires et auditives, etc. Et aussi assure - comment je dirais - une sorte d'information, finalement fournit du matériel disponible pour des programmes spéciaux qui concernent, par exemple, le sida, la violence familiale, des choses de ce type-là.

Je crois, d'après ce que j'ai vu sur le terrain, qu'on vit vraiment une période de transfert des programmes. Il y a une tendance vers le rapatriement des responsabilités vers les communautés. Je crois que c'est à la demande des bandes. S'il y a des gens qui veulent rajouter des choses sur ce point-là, vous ne vous gênez pas.

Par rapport à l'implication du réseau québécois de la santé, écoutez, c'est à peu près, bien, je ne dirais pas nul, mais ce n'est pas fort fort. C'est pour des raisons historiques aussi là. Mais actuellement, je dirais que les relations qui existent, c'est surtout dans la question des maladies à déclaration obligatoire, ce qu'on appelle communément dans notre jargon les MADO: par exemple la rougeole, des choses comme ça. Quand il survient des cas sur les réserves, bien, il faut qu'ils soient déclarés dans le réseau de la santé publique québécois. Mais je pense qu'il y a vraiment un lien qui est à développer entre les communautés et le réseau québécois de la santé.

Il y a un point qui n'est pas mentionné ici, je vais vraiment juste dire deux mots. Il y a un organisme qui s'appelle la Commission de la santé des services sociaux des Premières nations du Québec et du Labrador. Sa mission, c'est d'agir comme conseiller technique et défenseur

des intérêts des communautés des Premières nations en matière de santé et des services sociaux. Ils ont, par exemple, piloté une enquête nationale sur la santé des Autochtones.

LE PRÉSIDENT :

1440

Merci. Alors, madame Laliberté, on vous avait vraiment demandé d'en couvrir grand, alors vous l'avez fort bien fait.

1445

On a bien le droit à une pause santé. Alors, on va prendre quinze minutes de pause santé et après ça, on commencera la période d'échanges et de questions pour se rendre à l'heure du midi. Alors, on se retrouve dans quinze minutes. Merci.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1450

(REPRISE DE LA SÉANCE)

LE PRÉSIDENT :

1455

Donc, pour le reste de la journée, nous allons pouvoir travailler ensemble. Il y a quatre personnes-ressources, qui sont chacune à leur niveau des gens qu'on peut appeler des experts. Et il y a probablement un certain nombre de questions complémentaires qu'on peut poser. Par ailleurs, la journée est ouverte, s'il y a des choses qui ont été oubliées, s'il y a des expériences que vous voulez partager, la formule aujourd'hui se veut souple.

1460

Nous vous demandons, quand vous intervenez, de vous identifier. Si c'est une question, de formuler la question et je me chargerai d'aller chercher la réponse. Si c'est, par ailleurs, un commentaire ou un supplément ou dire vous-même votre propre expertise, c'est formidable.

1465

Je signale aussi donc qu'il y a un certain nombre d'autres personnes-ressources dans l'assemblée: monsieur Jacques Grondin, que madame Laliberté a identifié tantôt; madame Michèle Moisan du ministère des Affaires indiennes; madame Patricia Rioux de Santé Canada. Il y a aussi quelqu'un d'Hydro-Québec. Il y a deux personnes du ministère de l'Environnement et il y a d'autres représentants des différentes nations. De sorte que je pense qu'on peut faire une assez bonne mise en commun.

1470

1475

Avant de céder les premières questions à mes collègues, je vais d'abord demander à monsieur Moar le dépôt de deux petits documents. On vient de nous remettre un petit texte, ici, qui s'appelle «Mon environnement, code d'éthique environnemental du Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean». Vous êtes coupable de ce document-là, monsieur Moar?

M. CLIFFORD MOAR :

Ça me fait plaisir, oui, de le déposer à la Commission parce que...

1480

LE PRÉSIDENT :

Pouvez-vous m'en donner trente-cinq copies?

1485

M. CLIFFORD MOAR :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1490

Formidable!

1495

Je vois aussi, dans la conférence de monsieur Charest, un document qui s'appelle «Stratégie de développement durable des Premières nations du Québec et du Labrador», qui a été rendu public en 97 et qui avait été élaboré par un comité présidé par monsieur Rémy Kurtness, si je me rappelle bien. Monsieur Kurtness a été aussi chef de bande ici. Est-ce que ce document-là existe toujours?

1500

M. CLIFFORD MOAR :

Oui, il existe. On pourrait également vous faire parvenir une copie, ou peut-être même aujourd'hui, on pourrait aller en chercher une.

1505

LE PRÉSIDENT :

Une copie propre. Si vous en avez trente-cinq, j'en prendrais trente-cinq, mais si...

M. CLIFFORD MOAR :

1510

Mais là, peut-être pas aujourd'hui trente-cinq, mais sûrement une pour aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

1515

Mais si vous en avez une, à la rigueur, je ferai des photocopies.

Alors, première question, madame Gallichan.

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

1520

Merci, monsieur le président, et cette première question, je l'adresserais à monsieur Moar. Vous nous avez parlé de ce concept de développement durable que vous respectez particulièrement dans votre partenariat sur des projets; par exemple, celui d'Hydro-Ilnu, dont je

voudrais que vous nous parliez. Parce qu'au fil de nos rencontres, jusqu'à ce jour, les groupes environnementaux nous ont exprimé assez souvent leur désaccord, leur opposition au développement du système dit «petites centrales».

Comment vous, dans votre perspective de développement durable et votre préoccupation à cet effet, arrivez-vous à concilier tout cela donc dans le développement hydroélectrique? Et j'en viens donc à ce type de centrale que vous appelez «au fil de l'eau». Alors, parlez-nous en. Comment ces centrales-là pourraient, par exemple, répondre aux oppositions des groupes environnementaux?

M. CLIFFORD MOAR :

Premièrement, je crois que, afin de répondre aux besoins des humains, il y a certains sacrifices que nous devons faire. Je pense qu'un peu le débat ou la question se pose: est-ce que sur une rivière, on fait des grands sacrifices ou si c'est peut-être mieux de faire des petits sacrifices sur plusieurs rivières.

Pour nous, l'idée des centrales au fil de l'eau a pris naissance, si on peut dire, suite un peu sur un projet qu'Hydro-Québec avait sur l'harnachement de la rivière Ashuapmushuan. Il y avait un projet qui était en tête et qui est encore là présentement. Et pour la communauté, la volonté des membres de la population était d'être contre le projet. Sauf, pendant ces années-là, le Conseil de bande a dit: «Oui, on est d'accord qu'il faut être contre le projet parce que ça va détruire un peu le patrimoine, l'histoire, puis tout le lien qu'on a avec notre territoire». Mais il va falloir aussi trouver bientôt une alternative, on ne peut plus dire non systématiquement. S'il y a des projets qui naissent, c'est parce qu'il y a des besoins qui sont identifiés.

Donc, le Conseil de bande a pris l'initiative dans ces années-là de commencer à regarder avec d'autres personnes, d'autres experts pour voir quel type d'alternative qui pourrait être fait. Et on avait une préoccupation également de la situation socio-économique de notre communauté.

Ce qui est assez fascinant dans les centrales hydroélectriques, c'est que pour la construire, ça prend, si on peut dire, beaucoup de castors, mais un coup construite, on renvoie les castors et on a besoin juste d'un ou deux castors pour un peu, si on peut dire, entretenir et maintenir ces centrales.

Donc, cette idée-là de faire ça pour des mini-centrales, on a dit: «Bien, si on peut répondre aux besoins énergétiques de la société en utilisant la ressource chez nous et qu'on devient un peu les leaders dans le domaine des mini-centrales, bien, ça pourrait être une alternative qui pourrait être peut-être acceptable chez nous et acceptable aussi au niveau de la région.» Donc, c'est là où est arrivée l'idée de développer une expertise sur les mini-centrales.

La relation avec Hydro-Québec ne date pas d'hier, je pense que monsieur Charest en a fait mention lors de sa présentation, sauf que peut-être il y a eu une évolution sûrement avec les

discussions. Nous, le territoire est vaste. Si on parle de 70 000 kilomètres carrés et plus de territoire, qu'on parle de territoire de chasse ancestral, ça couvre encore un peu plus. Donc, il y a beaucoup de projets qui ont eu lieu. Et entre autres, on a traversé une ligne hydroélectrique sur nos territoires, qui était la ligne 10.

À partir de ça, on a ouvert une négociation avec Hydro-Québec. Et d'autres nations l'ont fait également. Mais chez nous, l'entente est arrivée avec une - comment je pourrais dire ça - une innovation. C'est de mettre en place un comité conjoint qui verrait un peu de quelle façon que peut-être le développement d'un pourrait peut-être être complémentaire et aussi aider les besoins de l'autre. Et le partenariat, bien, fut rendu possible avec Hydro-Québec à partir des discussions que ce comité-là ont prises.

Mme GISELE GALLICHAN, commissaire :

1580

Mais si vous me permettez, à partir de cette décision de produire de l'électricité en installant un barrage sur une rivière, est-ce que vous n'avez pas d'abord étudié d'autres possibilités? À cause des impacts sur les écosystèmes, est-ce que vous n'avez pas pensé, par exemple, je ne sais pas, à d'autres façons de produire de l'électricité, de l'éolienne, de l'énergie éolienne ou encore l'énergie solaire, avant de toucher à l'eau?

1585

M. CLIFFORD MOAR :

1590

Oui, on a un peu envisagé un peu tous les domaines possibles, mais sauf que, tu sais, comme je dis souvent, l'évolution d'une société souvent doit aussi considérer les impacts, les choix, les décisions que l'histoire lui impose. Nous, on a appris que chez nous, même si on était contre un certain projet, souvent le projet se faisait. Et le passé nous a un peu -- et je ne fais pas ça pour me lamenter ou de dire qu'on est des victimes et tout ça, mais sauf qu'on a dit que s'il faut vraiment jouer notre rôle et contribuer à l'essor du développement, pas seulement de notre communauté mais de notre région, bien, l'idée hydroélectrique, il faudrait peut-être jouer un certain leadership.

1595

1600

Donc, c'est sûr, dans la vision concrète, c'est la réalisation d'un barrage. Mais dans le nôtre, c'est plusieurs barrages. Donc, ce n'est pas seulement le barrage de la rivière Mistasibi, il y a d'autres éléments. On apprend beaucoup. Je pense que c'est un peu ça. L'expérience qu'on a vécue avec Hydro-Ilnu, c'est une expérience très enrichissante, peut-être qui a coûté un peu cher, mais des fois, bien, ça coûte cher pour apprendre, comme on dit, mais qui amène des résultats intéressants. La contribution sûrement d'Hydro-Québec fait en sorte qu'on comprend.

1605

On a juste à regarder le projet de LG-1, c'en est une centrale au fil de l'eau. Donc, je pense qu'on peut voir loin. Et c'est la façon pour nous, en tout cas à ce moment ici de notre évolution, de voir les impacts minimes sur l'environnement. C'est sûr qu'il va y avoir des sacrifices à faire. Il y en a tout le temps, mais on essaie de les faire au minimum possible.

1610

1615

Tandis que pour le développement solaire, on le voit, parce que souvent si on regarde les campements traditionnels, on a beaucoup de familles qui ne veulent pas avoir de l'électricité, mais il y a quand même des besoins. Donc, peut-être que l'énergie solaire devient plus peut-être un besoin pour le nomade, qu'il va y avoir des campements peut-être satellites sur son territoire, devient beaucoup plus intéressant que développer une centrale sur la rivière où son castor se promène. Donc, c'est une alternative qui est regardée, mais peut-être plus pour des besoins, je dirais, plus individuels.

LE PRÉSIDENT :

1620

Monsieur Genest.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

1625

Monsieur Moar, j'aimerais justement essayer de comprendre un peu mieux la vision. Vous avez parlé de la façon autochtone. Vous avez mentionné également que le développement économique doit avoir une vision sociale, culturelle et même politique, ce qui rejoint un petit peu la définition de développement durable. Et monsieur Charest a passé quelques minutes de son intervention sur cette notion de développement durable. Il a même proposé une définition, il serait intéressant de savoir si vous êtes d'accord avec cette définition-là.

1630

Mais cette façon autochtone, cette vision ou cette philosophie - vous avez mentionné le respect de la diversité, tout ça - est-ce qu'il y a dans votre esprit un changement de paradigme, comme disait monsieur Charest, qui est nécessaire ou s'il y a une continuité? Parce que quand on dit «changer de paradigme», on dit changer de façon de voir, changer de façon de concevoir les choses, changer de philosophie finalement. C'est un changement assez brutal. Il y a une coupure dans un changement de paradigme. Ou s'il y a une continuité. Puis est-ce que cette continuité-là est une continuité pour atteindre l'harmonie ou c'est nécessaire pour la survie de vos communautés.

1635

1640

Ce que j'essaie de voir, c'est est-ce que c'est vrai ce que monsieur Charest nous dit, d'ailleurs il a terminé son exposé avec ça: «Toutefois, un changement de paradigme de développement est nécessaire pour assurer la continuité sociale et culturelle des Innus»? Alors, dans mon esprit, ça, c'est un changement important et c'est un peu une modification qui peut-être pourrait expliquer le nouveau leadership que vous venez de décrire à l'égard des centrales électriques. Est-ce que c'est ça?

1645

M. CLIFFORD MOAR :

1650

Des bonnes questions. Première des choses, il est évident que pour nous, la prise en charge, le rôle qu'on doit jouer dans la société, dans sa globalité, fait en sorte que pour nous, je crois - puis ce n'est pas par arrogance que je le dis - mais je crois que nous allons devenir des partenaires incontournables pour le développement de la ressource de l'eau.

1655

Et quand je dis que notre façon de faire, ce n'est pas la bonne façon de faire, mais c'est une façon différente, puis que ça devrait être respecté, c'est parce qu'on a appris c'est quoi le changement. On a appris les impacts de la valeur que l'argent donne dans la communauté. Je ne vous parlerai pas de toute la souffrance que ça a engendré à mon peuple d'apprendre les méfaits que la ressource ou la valeur de l'argent peut amener, mais je peux vous dire qu'on a appris beaucoup. Et j'espère que les autres sociétés n'auront pas besoin de passer par cet apprentissage-là pour comprendre.

1660

1665 Donc, le changement pour nous n'est pas une fin en soi, dans le sens que c'est sûr qu'il faut changer. Et ça, la nature nous le démontre. Souvent, je donne l'exemple de l'été. C'est drôle, moi, maintenant j'ai 41 ans, donc ça fait quarante et un étés que je passe et l'été a toujours été là. Et je ne pense pas qu'il y ait eu un même été. Les étés sont toujours là mais ils sont toujours différents. Donc, le changement fait partie du quotidien.

1670 Donc, nous, qu'est-ce qu'on fait, la prise en charge et l'intégration des valeurs ancestrales, des connaissances ancestrales, c'est qu'on continue le changement. On continue à poser les questions qu'on se posait dans le passé, aujourd'hui. Et nous, c'est sûr que ce qu'on demande aux gens, c'est d'ouvrir, de remettre en question leurs standards, pas pour les changer mais pour nous comprendre. Et à partir de - comment je pourrais dire ça - de
1675 l'expérience qu'on peut apporter, ça pourrait être peut-être très intéressant pour la société adjacente d'arriver et modifier certains standards qu'ils ont établis.

 Et ça, on peut le voir, parce que nous, on l'a vécu dans les communautés. Les standards sur l'environnement - et je pense que les gens du ministère des Affaires indiennes du
1680 nord sont ici, ils peuvent le dire - les standards qui ont été établis sur les infrastructures qui ont été installées, dans les années 60, dans les communautés autochtones ne répondent plus aux besoins et les réalités de trente ans, quarante ans plus tard dans nos communautés. Et c'est ainsi. Ce n'est pas parce que les anciens, ce n'était pas bon. C'est parce qu'il y a eu évolution. Donc, pour nous, c'est important.

1685 Nous, je pense que c'est de cette façon-là qu'on peut contribuer. On a un défi énorme. On a un défi énorme dans toutes nos communautés. Il ne faut pas oublier que les communautés, ce n'est pas de notre création. Et souvent, on l'oublie dans nos communautés ça. Et on a un processus de guérison qu'on doit mettre en place pour aider nos gens à
1690 apprendre qu'on n'arrête jamais d'apprendre. Et ça, pour nous, c'est important parce que ça, c'est des enseignements que nos anciens nous ont légués et on essaie de...

 Donc, pour nous, qu'est-ce qui est important, c'est il faut se guérir, mais il ne faut pas arrêter de se développer en attendant qu'on se guérisse. On doit guérir et on doit développer en
1695 même temps. Et sur ça, bien, il y a un piège. Il y a un piège et ce piège-là, nous, en tout cas ici dans notre communauté, nous essayons de l'éviter, c'est qu'on ne veut pas penser pour notre peuple. Notre peuple, je pense qu'il est assez fort pour penser pour lui-même. Donc, on essaie de l'impliquer dans les prises de décisions communautaires. Donc, qui fait en sorte que la vision de l'autonomie gouvernementale est peut-être un petit peu différente que la Convention
1700 le veut.

 Je ne sais pas si je réponds à votre question parce qu'elle est... je sais que quand on parle de paradigme, on parle aussi d'une façon de penser, vraiment la question des valeurs. Mais je pense que c'est seulement en acceptant qu'il y ait des choses différentes que peut-être
1705 des paradigmes vont venir à changer.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

1710 Donc, si je comprends bien, il y a dans votre discours une certaine continuité. Vous parliez d'apprentissage mais, si je comprends bien aussi, il y a une certaine approche d'apprentissage. Et on a vécu une cérémonie rituelle ce matin qui nous faisait un peu comprendre le sens de cette approche-là.

1715 Monsieur Charest parle dans sa présentation d'approche holistique, qui fait référence à une approche globale qui intègre tous les éléments. Vous avez parlé dans votre mot de bienvenue, je pense, du cercle. Et justement la question que je me pose, c'est est-ce que le développement, même s'il est durable, ne représente pas une certaine vision linéaire de l'univers par rapport à une vision cyclique, qui est celle du cercle.

1720 C'est sûr que dans notre avenir à tous, le document qui décrit le développement durable, on parle de société durable ou d'économie durable, mais le développement qui consiste à modifier des ressources naturelles, à déplacer des populations, à changer l'ordre «naturel» des choses, dans un certain sens représente une certaine vision linéaire de l'univers en montant et non pas une vision cyclique, d'après ma compréhension, de l'univers, qui serait d'utiliser les
1725 ressources de façon cyclique et toujours de façon renouvelable, dans le sens du potentiel de ces ressources-là. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. CLIFFORD MOAR :

1730 Je dirais probablement dans la direction linéaire que les gens voient le développement, si on regarde cette ligne d'une façon vraiment avec un microscope ou quelque chose, on pourrait s'apercevoir qu'il y a beaucoup de cercles. Donc, pour moi, la lignée est plus d'une façon spirale que ça devrait être fait. C'est sûr que la façon que l'aigle voit la terre et la façon que la souris la voit, ce n'est sûrement pas de la même façon, mais un ne va pas sans l'autre. Et
1735 moi, je pense que c'est un peu de cette façon-là. C'est pour ça que je dis, ce n'est pas...

 Je pense qu'un des défis qu'on a de notre société aujourd'hui, c'est d'arrêter peut-être de voir un versus l'autre, mais peut-être un plus l'autre, la complémentarité qu'une vision peut donner à un autre. Et je pense que c'est à partir de ce moment-là...

1740 C'est pour ça que souvent je suis critiqué par les miens, parce que je leur dis: «La façon autochtone n'est pas la façon de voir les choses.» Je peux vous dire qu'il y a une couple de mes membres qui me reprennent souvent: «Aïe! qu'est-ce que tu dis là, notre chef? Notre façon, c'est la façon de faire.» Oui, pour nous, c'est la façon que nous, nous sommes bien. C'est la
1745 façon mais elle est différente, tout simplement.

 Donc, je pense, c'est un peu arriver à dire: bon, est-ce que c'est la vision holistique qui prime sur la vision linéaire? Comme j'ai eu la chance de discuter avec monsieur Villeneuve, que monsieur Charest cite beaucoup, on a encore beaucoup de discussions à venir. Ça, je peux
1750 vous dire. Et on s'est promis une soirée à la belle étoile justement pour voir un peu ces formes-

là. Et je pense que qu'est-ce qui est important, c'est qu'il y ait des lieux de dialogue et ce genre d'exercice pour moi est important.

Mais tantôt, vous allez vous rendre compte aussi, c'est qu'on vit dans un environnement politique et cet environnement politique là, on sait très bien, il est, si on peut dire, formé de prises de décisions. Et je n'ai pas abordé ce matin dans ma présentation, parce que je pense qu'à l'arrivée des mémoires cet automne, vous allez voir que la position autochtone a une préoccupation aussi sur les prises de décisions et de quelle façon que ces prises de décision là vont être prises, puis quels sont les facteurs qui vont être considérés. Il y a beaucoup de questionnement qui va être soulevé encore. Mais ça, je pense que c'est un peu un autre ordre d'éléments.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Est-ce que monsieur Charest, vous avez des commentaires sur ces questions?

M. PAUL CHAREST :

C'est des questions très profondes, puisqu'il s'agit évidemment de l'évolution de sociétés, de leur transformation dans des contextes qui ont changé, comme je le mentionne dans mon texte, et des choix maintenant qui peuvent être plus conscients qu'autrefois. Avant, on l'a dit, les Autochtones n'avaient pas tellement de contrôle sur leur avenir. On leur a imposé, les conquérants ou les envahisseurs leur ont imposé toutes sortes de choix. On a mentionné en particulier des pensionnats et ainsi de suite.

Maintenant, le contexte a changé et les Autochtones ont davantage de prise sur leurs choix, leurs décisions. Je ne dis pas qu'ils n'ont pas un choix total, absolu et totalement libre, les contraintes sont toujours là, mais ils s'en sont libérés en partie. Et évidemment, ça se fait dans la contradiction et de la contradiction jaillissent de nouvelles formes de faire. Mais c'est tout à fait normal, dans n'importe quelle société ou communauté, qu'il y ait des opinions divergentes: des opinions, certaines qui s'orientent plus vers des façons de faire passées qui ont démontré leur validité; d'autres qui sont plus orientées vers des nouvelles solutions. Tout ça, ça fait partie de la politique dont on parle. Il y a des débats et ainsi de suite qui sont tout à fait sains.

Moi, les gens qui présentent des communautés autochtones comme étant des tout totalement intégrés, moi, je trouve que ça ne correspond pas à aucune réalité qui n'a jamais existé. Dans le passé, il y avait des conflits, puis on les solutionnait, on s'en allait chacun de son bord et puis à un moment donné, bien, après un an, deux ans, on revenait ensemble, puis on avait un peu oublié ça. Il y en avait des conflits aussi. Il y avait de temps en temps des meurtres, il y avait de temps en temps des coups et blessures qui devaient se réparer, il y avait des mécanismes, ainsi de suite.

Donc, toute société est une société avec ses contradictions, ses problèmes et ainsi de suite. Et aujourd'hui, les communautés autochtones, qui ont beaucoup augmenté

1795 démographiquement, qui se sont sédentarisées, ont connu toutes sortes de changements
structuraux auxquels ils doivent s'adapter, y compris leur relation avec la nature. Quand on était
cent sur un territoire, ce n'est pas la même chose que des milliers aujourd'hui, en tenant compte
des envahisseurs aussi qui sont par milliers et par milliers. Il faut trouver des nouvelles solutions
de se tirer un mode de vie, d'avoir accès à la ressource, d'exploiter des ressources, les mêmes
1800 ressources ou de nouvelles ressources, maintenant, en les changeant davantage qu'on les
changeait autrefois.

Mais même ça, à un moment donné, le castor a disparu. Ce n'est pas juste à cause
des Autochtones. Aussi, à un moment donné, on a surchassé le castor. Donc, dans le passé,
1805 on n'a pas toujours été en équilibre total avec la nature. Une société parfaite, ça n'a jamais
existé. Ceux qui prétendent que les Autochtones, c'est une société parfaite, je pense qu'ils
exagèrent un petit peu sur la réalité qui a déjà existé.

Donc, aujourd'hui, on doit envisager de nouvelles solutions, de nouvelles possibilités et
1810 dans différents domaines, y compris celui de l'exploitation des ressources naturelles
renouvelables.

Bon, le choix des petites centrales, moi, ça m'apparaît un choix intéressant, en tout
cas. Il y a des écologistes, un groupe de macro-écologie qui prétend que multiplier des petites
1815 centrales, c'est plus dommageable pour l'environnement que des grandes centrales et des
grands réservoirs. Ça, bien sûr, si on veut totaliser la même production d'énergie, de
mégawatts au bout du compte. Mais je pense que ce n'est pas l'objectif de la bande ici de
produire 1 000 mégawatts avec des petites centrales, c'est d'en produire peut-être une ou
d'autres, parce que c'est un projet que je comprends expérimental. Il y a une expertise qui se
1820 développe ici, qui va être utilisée aussi sur d'autres rivières sur les territoires ou ailleurs. On
essaie de vendre un petit peu ce knowhow autochtone, en partie autochtone. En tout cas, je
pense que ça aussi, c'est quelque chose d'intéressant. Donc, on expérimente de ce côté-là.

Comme je le dis dans mon texte - et je pense que Claude Villeneuve le dit aussi - c'est
1825 à plus long terme qu'on va voir si tout ça est vraiment durable. Et peut-être les générations
futures vont le voir davantage que nous. C'est pour ça aussi que, bien sûr, tout en faisant
attention aux générations futures, on n'est jamais complètement assuré qu'une expérimentation
va donner tous les résultats qu'on attend. Mais je pense que les groupes autochtones,
aujourd'hui, les Montagnais, ils étaient, disons, pendant les périodes de contact, 3-4 000. Ils
1830 sont aujourd'hui 15-20 000, si on comprend ceux du Labrador. Donc, la réalité démographique
a changé, la réalité territoriale, la réalité politique, etc.

Donc, il faut avoir de nouvelles approches, de nouveaux modèles, de nouveaux
paradigmes, mais comme je dis, avec des valeurs. Quand je dis «nouveaux paradigmes», ça
1835 veut dire pas un changement complètement renversé bout pour bout, en gardant un certain
nombre de valeurs, dont celle des rapports avec la nature, celle du partage, puis en même
temps aussi en utilisant des technologies modernes, des ressources nouvelles et ainsi de suite,
en empruntant aussi à ce qu'ils ont pu apprendre d'intéressant dans la société haut-canadienne.

1840 Donc, c'est un peu cette division-là que j'ai voulu présenter dans mon texte, mais sans
me substituer aux Autochtones. Ça fait quinze ans et plus que je travaille avec les Montagnais,
mais moi, je n'ai jamais voulu parler à leur place, dire: «C'est ça que vous devriez faire» ou
«c'est ça qu'ils devraient faire» ou «c'est ça qu'ils veulent faire». Moi, je présente un modèle qui
est basé sur une expérience anthropologique, et pas seulement ici en Amérique du Nord mais
1845 aussi africaine, à partir des connaissances que les anthropologues ont pu accumuler sur
l'évolution des sociétés, sur les facteurs qui sont en jeu dans la transformation des groupes
sociaux et culturels.

1850 Il y a toute une série de facteurs que j'ai traités en partie dans mon texte, mais j'ai un
modèle très global, un modèle écologique, en anthropologie écologique, un modèle
processualiste en partie, mais qui tient compte essentiellement des facteurs dans l'évolution,
qu'il faut maintenant contrôler le mieux possible dans l'évolution viable d'un groupe, d'une
communauté ou d'un segment de société.

1855 **LE PRÉSIDENT :**

1860 Alors, si vous permettez, on va se donner le temps d'aller manger. On se retrouve à
2 h. Donc, cet après-midi, nous continuerons. Et je rappelle que s'il y a des gens qui veulent
intervenir, poser des questions, faire valoir des points de vue, le débat est ouvert. Et s'il n'y a
personne qui pose des questions, la Commission va en poser. Alors, on se retrouve à 2 h.
Merci beaucoup.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1865 (REPRISE DE LA SÉANCE, 14 h)

LE PRÉSIDENT :

1870 Nous reprenons donc notre échange. Nous prolongeons l'échange de ce matin. Je rappelle rapidement les règles du jeu. Toute personne dans l'assemblée est invitée à prendre la parole si elle veut prendre la parole. Elle me demandera l'autorisation. Vous vous placez derrière les micros, vous vous nommez et vous pouvez faire un commentaire, ajouter des éléments d'expérience ou de connaissance à ce qui a déjà été dit, remettre en question un certain nombre de choses qui ont été dites ou poser des questions à nos panelistes. De toute
1875 manière, je pense qu'on est capable de faire progresser la réflexion qui a été fort bien amorcée ce matin.

Je rappelle l'essentiel de ce qui a été dit ce matin, c'est-à-dire deux communications qui ont fait le point sur l'état des choses: monsieur Gingras, sur l'état des infrastructures d'eau, eau
1880 potable et d'eaux usées dans les communautés, à partir de différentes études et de différentes interventions. Et je rappelle que normalement, la gestion des infrastructures est donc sous la responsabilité des communautés avec un subventionnement qui vient du fédéral. C'est bien ça, monsieur Gingras?

1885 **M. RICHARD GINGRAS :**

C'est bien ça. Avec un financement du Ministère.

LE PRÉSIDENT :

1890 Et on a eu une intervention de madame Laliberté qui faisait le point sur un certain nombre d'études et de données sur l'état de santé dans les communautés amérindiennes et particulièrement dans les questions reliées à l'eau et à la pollution de l'eau.

1895 De son côté, monsieur Charest a fait une intervention de caractère plus global sur l'intervention des aménagements à des fins de l'eau, à des fins énergétiques et toute une série de considérants par rapport à l'insertion dans les communautés.

Et, de sa part, monsieur Moar nous a rappelé l'anthropologie culturelle et la vision de
1900 l'eau dans sa communauté, ainsi que la dynamique de changement et de modification dans lesquels il s'est inséré. Je rappelle une phrase forte qu'il a dite en disant que, au fond, le partenariat qui est offert suppose évidemment qu'on fasse un effort pour les comprendre. Et en disant: «On n'a pas nécessairement la vérité, mais on a une forme de tradition et on ne peut pas nous traiter à la fois comme des partenaires et ignorer cette dimension-là.»

1905 Alors, donc, on a un large portrait. On va aller plus à fond dans ce portrait. Alors, mes collègues commissaires, est-ce que vous êtes prêts? S'il y a des gens qui veulent poser des questions, vous allez au micro.

1910 **M. CAMILLE GENEST, commissaire :**

Alors, pour commencer tranquillement, monsieur Gingras, vous avez mentionné dans votre présentation, dans plusieurs cas, suite à la détection de problème de catégorie numéro 1 surtout, travaux réalisés ou fonctionnels. Est-ce que les travaux réalisés, est-ce que vous avez
1915 vérifié si ces travaux-là, par la suite, ont corrigé les problèmes sanitaires qui avaient été à l'origine des travaux? Est-ce que les résultats ont été vérifiés?

M. RICHARD GINGRAS :

1920 Oui, effectivement les travaux qui ont été réalisés, effectivement, ont été faits justement pour corriger une situation et, effectivement, ça fonctionne. On disait qu'il y avait peut-être à certains endroits un cas où il y avait encore des problèmes de non-fonctionnement.

Moi, je parlais de la réserve de Weymontachie, du côté eau potable, où on sait que là,
1925 la deuxième phase qui était plus particulièrement -- le traitement n'était pas tout à fait, même si ça avait été réalisé, n'était pas tout à fait fonctionnel encore. Alors c'est pour ça qu'on le laissait comme étant un travaux en cours.

Mais les autres endroits où on dit que les travaux sont réalisés, c'est que c'est
1930 réellement fonctionnel.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Oui, mais ce que je veux savoir, c'est est-ce que l'eau potable, par exemple, a été
1935 réanalysée? Est-ce que les rejets d'assainissement ont été revérifiés? Ou si vous dites, bon, les travaux ont été réalisés, donc un nouveau filtre, une nouvelle usine de pompage, je ne sais pas, puis on présume que ça marche.

M. RICHARD GINGRAS :

1940 D'accord. Si on parle du côté eau potable, on sait que Santé Canada procède à des analyses régulièrement. Je ne peux pas dire exactement la fréquence, mais on parle peut-être de une ou deux fois par année, c'est vérifié au point de vue du -- une fois par année, je pense, pour le physico-chimique, puis le côté bactériologique, ça c'est vérifié de façon régulière par les
1945 représentants de santé communautaire qui sont présents dans les communautés.

Du côté eaux usées, effectivement, ça, au point de vue rendement, à date, on ne peut pas dire précisément, officiellement le rendement de nos installations. Les Premières nations reçoivent du financement pour procéder à ces vérifications-là. Par contre, je ne peux pas dire
1950 qu'au point de vue du Ministère, qu'on reçoit copie de ces rapports-là et on n'est pas toujours assuré que le suivi a été fait.

1955

Par contre, on travaille là-dessus, pour le moment, afin de trouver des moyens pour obtenir des rapports sur l'efficacité de nos installations de traitement des eaux usées.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

1960

Parce que si on vous réinvitait dans un an ou deux, j'imagine que vous pourriez avoir une autre colonne à vos tableaux, «problèmes corrigés». Autrement dit, trihalométhanes, c'est corrigé; bactéries, c'est corrigé; turbidité, c'est corrigé. Et non pas juste: travaux réalisés.

M. RICHARD GINGRAS :

1965

Du côté eau potable, oui, on pourrait vous dire ça, effectivement.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Oui, d'accord.

1970

M. RICHARD GINGRAS :

1975

Du côté eaux usées, comme je vous dis, pour le moment, je suis obligé de vous dire qu'en ce moment, je ne peux pas. Je ne pourrais pas dire: «Je vous confirme que l'installation est efficace à 100 %.» Par contre, tous les nouvelles unités de traitement que l'on construit présentement, on demande à ce qu'il y ait un suivi pour la première année, toutes les nouvelles installations, qu'on utilise le suivi du MAMM.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

1980

D'accord.

M. RICHARD GINGRAS :

1985

Alors on a un suivi un an complet, les nouveaux. Les anciens, comme je vous dis, je ne peux pas vous le dire, mais les nouveaux, on demande à ce qu'il y ait un suivi avec formation pour un an après la mise en opération.

LE PRÉSIDENT :

1990 J'imagine que la question de mon collègue était particulièrement, prenons le cas de Sept-Îles, vous dites rattaché à l'usine d'eau potable de Sept-Îles. Or, s'il y a un point qui a fait question, c'est la présence des trihalométhanes dans l'eau de Sept-Îles. Alors si vous le rattachez à l'aqueduc municipal, il y a peut-être là encore un problème. C'est pour ça qu'on vous demandait s'il y a une vérification qui a été faite.

1995

M. RICHARD GINGRAS :

Non, effectivement. Mais comme je vous dis, du côté eau potable, il se prend des échantillonnages de façon régulière, et ça, on peut le dire.

2000

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

Si vous me permettez, monsieur Genest, une sous-question. Tout à l'heure, ça m'a chicotée un peu. C'est qu'à l'heure présente, il n'y avait pas suffisamment de progrès pour que vous changiez de catégorie. Par exemple, que telle communauté passe de catégorie 2 à catégorie 3 ou 4. Parce que j'ai cru comprendre, vos catégories, les 1 et 2 étaient les pires, les cas les plus urgents. Bon, alors est-ce qu'à l'heure présente, dans les travaux accomplis et dans ceux qui peut-être viendront, est-ce que cela sera suffisant pour faire changer la catégorie des communautés?

2010

M. RICHARD GINGRAS :

Oui. Quand il y a des travaux, c'est effectivement pour ça qu'on fait les travaux. Automatiquement, s'il y a des travaux qui sont réalisés, oui, ils changent de catégorie. Et on les fait, nous, changer de catégorie, parce que, comme on disait ce matin, deux fois par année on fait toute la révision de chacune de nos communautés avec Santé Canada.

2015

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

2020 Mais là, ce matin, dans vos deux tableaux, la portion du passé et celle que vous nous avez décrite pour le moment présent, ce n'était pas suffisant donc pour avoir changé la catégorie parce que ça, je l'ai remarqué. Les cas catégorie 1 demeuraient catégorie 1, malgré le fait que vous disiez travaux en cours.

2025

M. RICHARD GINGRAS :

Ah! non, non. Je comprends la confusion. Dans le sens que c'est la même...

2030

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

Voilà.

2035

M. RICHARD GINGRAS :

Non, non. Mais automatiquement, oui, la catégorie change. C'est parce que j'ai utilisé la même acétate pour dire qu'on conserve... c'est la même. Je comprends la question maintenant. C'est parce que c'est la même catégorie qui a été utilisée pour dire quelle est la mesure correctrice qu'on a utilisée. Et quand on fait, nous, notre mise à jour officielle, oui, ces catégories-là sont passées à 4.

2040

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

Bon, alors, est-ce qu'à l'heure présente...

2045

M. RICHARD GINGRAS :

Je comprends votre interrogation. Non. C'est parce que c'est justement le même fond de ces terres qui a servi pour dire: «Bien, voici la mesure correctrice qui a été faite.»

2050

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

Et pourrions-nous savoir alors si dans les cas 1 et 2 de ce matin, à l'heure présente, quelques-uns ou l'ensemble a changé de catégorie?

2055

M. RICHARD GINGRAS :

Tous ceux que j'ai dit qu'il y avait des travaux réalisés, oui, ils sont tombés catégorie 4.

2060

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

D'accord. Votre étude avait pour objet d'évaluer les risques pour la santé. Mais est-ce que vous avez aussi fait une recension des maladies actuelles d'origine hydrique dans les communautés?

2065

M. RICHARD GINGRAS :

Dans cette étude-là, ce n'était pas le but. Par contre, je ne sais pas si du côté santé, si on a touché à cet aspect-là.

2070 **Mme PATRICIA RIOUX :**

Je suis Patricia Rioux de Santé Canada du Service d'hygiène du milieu. La question que monsieur pose, c'est est-ce qu'on est capable de relier certaines maladies directement à l'eau? C'est assez difficile de le faire, parce que c'est comme le cancer. On sait qu'il y a des choses
2075 qui aident mais on ne peut pas dire que c'est ça directement qui a rendu les gens malades. On n'a pas de statistiques de ce genre-là.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2080 Restez là, peut-être qu'on va avoir une question additionnelle à vous poser. Peut-être que monsieur Gingras voudra y répondre ou peut-être voudra-t-il vous laisser y répondre.

Vous avez mentionné dans votre présentation des problèmes d'opération, d'entretien. Donc, on peut supposer qu'il y a des problèmes de formation des opérateurs des stations
2085 d'épuration ou des stations pour les eaux potables ou les eaux usées. Et il y a un suivi à faire aussi. Il y a un suivi par les communautés, j'imagine, des travaux et des résultats de ces travaux-là. Et à la fois des aspects techniques opérationnels et des aspects sanitaires, j'imagine, si on vise l'amélioration de la santé globale de la communauté.

2090 Comment se fait ce suivi-là et cette prise en charge par la communauté?

M. RICHARD GINGRAS :

2095 Alors comme je disais tout à l'heure, pour ce qui est des traitements des eaux usées, il y a un suivi d'un an avec formation qui est donnée pour chaque nouvelle installation.

Pour ce qui est pour l'ensemble, quand on parle de formation, on compte maintenant énormément sur les unités techniques dans les conseils de tribu parce que, maintenant, le Ministère évidemment s'est retiré du champ opérationnel, donc on ne va plus aussi
2100 régulièrement dans les communautés comme on faisait auparavant. Alors, les unités techniques de conseils de tribu sont beaucoup plus près de nos Premières nations et, effectivement, elles ont aussi un rôle d'aviseur auprès de celles-ci, dans le domaine de l'opération et entretien et dans l'immobilisation. Elles ont un rôle d'assistance.

2105 Alors on compte énormément sur eux pour établir les besoins de formation et faire part de ces besoins. Et après ça, selon les disponibilités budgétaires, bien, on peut injecter des fonds de ce côté-là.

2110 Aussi, ce qu'on commence depuis une couple d'années, c'est qu'on fait ce qu'on appelle des revues fonctionnelles, en fonctionnement et entretien. Ce qu'on va faire là, dans le fond, c'est aller faire un constat de la situation et faire le point sur les différents besoins qui peuvent améliorer le fonctionnement et l'entretien, dont une des recommandations pourrait être effectivement un besoin de formation ou autre besoin, soit changement d'organisation ou autre,

mais la formation, à ce moment-là, c'est un des endroits où on peut dire à un moment donné:
«Oui, il y aurait peut-être un besoin de formation à l'opérateur.»

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Avez-vous autre chose à ajouter, madame Rioux? Non?

Prenons ici, par exemple, à Mashteuiatsh, le cas des trihalométhanes. Il semble, d'après votre présentation, qu'il y a eu des recommandations pour des nettoyages plus fréquents de filtre, modifications dans les opérations. Si je comprends bien, le problème n'est pas totalement réglé actuellement.

M. RICHARD GINGRAS :

Non, effectivement, les résultats ont été encore des résultats de trihalométhanes au-dessus de la norme.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Au-dessus de la norme canadienne actuelle de 350?

M. RICHARD GINGRAS :

Au-dessus de la norme actuelle qui est de .10, de mémoire.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Il me semble que c'est ça. D'accord.

M. RICHARD GINGRAS :

Alors, ici, si on parle ici, c'est peut-être des fois aussi au point de vue conception de l'installation qui fait que des fois, il y a un besoin. Les trihalométhanes, ça vient par une chloration. Alors il y aurait peut-être un besoin de changer la conception de l'installation, puis tout ça.

Quand on avait fait la recommandation de dire: «Procédons à un nettoyage complet de l'installation, filtre inclus», puis tout ça, on croyait que ça aurait peut-être permis d'abaisser le taux de trihalométhanes. Ça a effectivement permis d'abaisser le taux de trihalométhanes, mais ça revient toujours. Donc on se dit, ça ne peut pas rester comme ça parce que même si on fait du nettoyage continu, continu, continu, le taux remonte immédiatement après.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Est-ce que vous avez la donnée? Est-ce que le taux dépasse de beaucoup?

2160

M. RICHARD GINGRAS :

Je n'ai pas la donnée en main ici, mais il y a des tests qui se font. Santé Canada continue de suivre régulièrement. On a des données à cet effet-là.

2165

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

D'accord.

2170

M. BERNARD DUCHAINE:

J'aurais peut-être des informations complémentaires.

LE PRÉSIDENT :

2175

Vous êtes monsieur?

M. BERNARD DUCHAINE:

2180

Bernard Duchaine, directeur des services techniques pour le Conseil tribal Mamuitun. Alors pour Mashteuiatsh, il y a une étude qui a été entreprise il y a environ une quinzaine de mois pour modifier les usines de filtration de l'eau potable, parce que la principale source de production des trihalométhanes, c'est la chloration, effectivement, mais c'est aussi la source d'eau qui est le lac Saint-Jean, qui contient beaucoup de matières organiques.

2185

Alors on a fait faire une étude qui démontre qu'il y a un système qui existe présentement, sur le marché, qui pourrait traiter ça à un coût extrêmement -- c'est assez onéreux, c'est dans les deux millions (2 M\$), presque trois millions (3 M\$).

2190

Bon, il y a deux problèmes. D'abord, Santé nationale a ramené la norme à .10, il y a à peu près deux ans. Elle était à .30 auparavant. Je crois comprendre qu'au provincial, elle est à .35.

LE PRÉSIDENT :

2195 Oui.

M. BERNARD DUCHAINE:

2200 Bon. Santé nationale baisse la norme en disant que c'est dangereux en haut de .10, le
seuil critique étant de .10. Par contre, quand on s'assoit avec les gens qui financent ces
installations-là, ils disent: «Ah! mais là, on n'a pas de démonstration qu'entre .10 et .30, c'est
vraiment dangereux.» On est peut-être chanceux, ici, nous autres, les résultats, c'est .38, .34,
.32, de façon systématique. Donc, on est déjà au-dessus de l'ancienne norme fédérale et de la
norme provinciale. Donc, on devrait être en mesure de présenter un projet formellement aux
2205 Affaires indiennes pour qu'eux puissent le financer. Et étant donné qu'on est un petit...

LE PRÉSIDENT :

2210 Vous êtes chanceux dans le sens que vous êtes à 32. Si vous étiez à 28, il y aurait la
controverse et...

M. BERNARD DUCHAINE:

2215 Ou si, mettons, on serait à .15 qui est au-dessus de la norme fédérale, bien, on aurait
peut-être beaucoup de difficulté à faire régler ça. Parce que l'installation quand même a une
quarantaine d'années. C'est de la vieille technologie. Donc, c'est nécessaire de modifier cette
installation-là et c'est une question de sous, puis c'est une question de temps aussi.

LE PRÉSIDENT :

2220 Est-ce que vous avez des données... oui, vous voulez continuer?

M. RICHARD GINGRAS :

2225 J'aimerais peut-être juste rajouter un point. C'est que Bernard mentionne qu'on dit que
ceux qui financent, quand c'est en bas de la norme provinciale et au-dessus de la norme
fédérale, on dit qu'on ne finance pas. Dans ce cas-ci, Bernard, on a mentionné et on le
mentionne comme quoi, effectivement, la norme est rendue à .10. Alors c'est cette norme-là
qui est utilisée et on est conscient qu'il y aura un projet à présenter. C'est sûr que c'est onéreux.
2230 Est-ce que la disponibilité budgétaire va être là? Mais si on dit qu'on ne va pas de l'avant
rapidement ou en phase, je ne sais pas, là, on n'a pas le projet qui a été présenté, ça ne sera
pas parce que la norme est en deçà de la norme provinciale. Ce qui va être appliqué, c'est
réellement la norme de .10.

2235 **LE PRÉSIDENT :**

Dites-moi, maintenant, est-ce que vous avez des données sur les gens qui ne vivent pas dans des réserves? À propos de l'alimentation, par exemple, en eau potable? J'imagine que vous avez des gens qui sont hors réserve et qui ne sont pas nécessairement reliés à un territoire municipalisé, et est-ce que là-dessus, vous avez des informations sur la qualité de l'alimentation en eau?

M. RICHARD GINGRAS :

Quand vous dites qui vivent hors réserve, est-ce que vous voulez dire qui vivent dans des municipalités blanches?

LE PRÉSIDENT :

Non. S'ils vivent dans des municipalités blanches, on les retrouve à travers les données statistiques. Mais qui vivent hors communauté ou qui, par exemple, sont des gens qui se déplacent sur le territoire...

M. RICHARD GINGRAS :

Non.

LE PRÉSIDENT :

... est-ce que vous avez des informations? On a vu, nous, sur la Côte-Nord, qu'il y avait des problèmes très considérables de contamination des puits individuels, à cause de la difficulté d'application du règlement sur l'évaluation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Le sol n'est pas propice, les normes réglementaires sont insuffisantes et donc, les gens qui ont des puits privés ont des formes de contamination de puits assez importante et il y a peu de systèmes à travers lesquels les gens font des démarches pour faire analyser de l'eau de leur puits. Et on nous a dit que probablement pour les nomades, il y avait aussi - les gens qui se déplaçaient beaucoup - il pouvait y avoir un certain nombre de problèmes à ce niveau-là.

Vous aviez ici, c'est dans votre propre document, vous aviez une acétate sur le profil des systèmes d'eau et d'égouts des puits individuels, dans une de vos acétates, alors...

M. RICHARD GINGRAS :

Ceux qu'on a en ce moment, ce n'est pas pour les populations nomades. C'est sur des situations qui sont sur les communautés...

LE PRÉSIDENT :

Sur des réserves.

M. RICHARD GINGRAS :

2285

Ce n'est pas pour ceux qui se déplacent. Ça, on n'a aucune donnée là-dessus.

LE PRÉSIDENT :

Aucune donnée.

2290

M. RICHARD GINGRAS :

Puis les données qu'on a, c'est les données de Santé Canada.

LE PRÉSIDENT :

2295

Est-ce que, monsieur Moar, là-dessus, vous pouvez nous informer, nous dire comment les gens s'alimentent en eau et est-ce que vous avez, de mémoire, des cas de contamination ou de maladie qui pourraient, à votre avis, venir d'une insuffisance à ce niveau-là?

2300

M. CLIFFORD MOAR :

Si je ne me trompe pas, à la fin des années 70, dans notre communauté, on a fait un forum et on a pris les gens qui utilisaient le territoire d'une façon continue et on les a mis ensemble pour discuter de certaines préoccupations communes qu'ils vivaient en territoire. Et c'est sûr, c'est également aussi tout le démarrage, si on peut dire, des revendications territoriales qui étaient mises en place.

2305

Jusqu'à tout récemment, puis on peut même parler de la communauté ici de Mashteuiatsh, moi, à ma mémoire, en tout cas peut-être pas vive, mais il y avait encore le transport en tonneau d'eau. Ça, je me rappelle de ces années-là. Et c'est sûr que ça se faisait à partir de l'usine d'alimentation, mais juste avant ça se faisait directement dans le lac.

2310

Donc dans les territoires, l'eau a encore «peu d'impact humain» dessus. Donc il y a certaines eaux qui ont été - comment je pourrais dire ça - transmises par des générations, qui sont très bonnes et qui sont utilisées. Le problème qu'on a rencontré, c'est qu'à un moment donné, on s'est aperçu que - c'est drôle de dire ça - notre système d'évaluation était notre corps personnel. Et les malaises que les enfants avaient faisaient en sorte qu'il y avait certains questionnements qui se faisaient et, souvent, on s'est aperçu que le cours d'eau qui était utilisé traditionnellement pour alimenter les familles sur les campements traditionnels, il y avait eu des perturbations et souvent c'était soit un camp forestier qui était mis en place et pouvait avoir certains impacts, pas seulement sur l'eau, parce que souvent il y avait l'entretien de machines qui était fait et les huiles étaient supposément versées.

2315

2320

2325

Donc les cours d'eau ont servi souvent au déversement de non seulement des eaux usées, mais d'autres toxiques. Et c'est une préoccupation.

2330

L'avènement du développement en territoire a fait aussi que l'accès n'était plus relié directement au cours d'eau. Parce qu'on avait quand même une certaine expertise dans ce domaine-là. Quand les routes sont venues à faire surface, ça a amené certaines modifications que nous devons faire. Et, aujourd'hui, même pour nos camps de chasseur, parce que nos camps de chasseur sont devenus des camps plus... comment je pourrais dire ça, on a comme un quartier général et on a des camps satellite qui se développent à côté de ce quartier général là, bien, là, il faut modifier notre façon de faire. On ne peut pas seulement s'alimenter des cours d'eau, tout dépendant de l'endroit où ce qu'on est situé sur le territoire. Donc, il faut maintenant penser.

2335

2340

On s'est doté d'outils. Le Conseil tribal Mamuitun, c'en est un, c'est un outil, en tout cas pour les communautés qui nous concernent, est vraiment important parce qu'il y a un support d'expertise conseil qui est disponible et qu'on puisse échanger certaines informations, en tout cas, concernant, si on peut dire, la qualité de l'eau qui devrait être faite. Et même aujourd'hui, on a des camps forestiers que nous avons développés nous-mêmes, qui sont mobiles, qui sont munis d'un système de champs d'épuration particulier pour les besoins de la cause. Et, pour nous, c'est important d'investir justement dans ces moyens-là.

2345

2350

Mais je pense que qu'est-ce qui est important - là, je ne veux pas partir un débat sur ça - mais quand nous avons pris en charge les services et les programmes des différents ministères qui étaient dans nos communautés, on a reçu les programmes. On a reçu un peu l'accord qu'on pouvait les administrer. On a modifié peut-être un peu les moyens, mais en tout cas, ça, c'est un autre débat, mais, pour nous, un des éléments marquants qui manquait, c'était les systèmes d'évaluation. Et je ne pense pas que c'est une critique que je fais envers les gouvernements, mais, nous, il a fallu se bâtir un système d'évaluation qui était propre. C'est sûr qu'après ça, les gens se sont comme un peu, si on peut dire, tout le monde a mis la main à la pâte, mais pour nous c'était important.

2355

2360

Donc, pour nous, dans la communauté, avoir notre plan directeur, avoir notre étude qui a été faite voilà quinze mois avec la contribution du Conseil tribal Mamuitun, bien, c'était nécessaire. Parce que, je pense qu'un des éléments souvent qu'on a oublié de toucher, puis je pense que Bernard en a fait mention, c'est la source. La source elle-même d'où provient l'eau. Et veut, veut pas, nous, on doit «faire des sacrifices» quand on prend l'eau du lac, parce que l'eau du lac, c'est pas seulement nous qui avons des impacts sur ça. Donc, je pense qu'il faut s'adapter. On ne peut plus prendre l'eau.

2365

J'aimerais être capable de vous dire que mon rêve ça serait que l'eau redevienne naturelle. Et j'espère même qu'un jour, l'eau redevienne naturelle. Et je pense qu'elle va le redevenir s'il y a un besoin mais, à court terme, il faut trouver des façons de s'adapter, mais avec une préoccupation peut-être plus à long terme pour qu'elle redevienne naturelle.

LE PRÉSIDENT :

2370 C'est parce que quelqu'un nous avait dit - je ne me rappelle plus où - que, par exemple, l'eau d'aqueduc parfois a un petit goût résiduel de chlore et que les gens qui en buvaient n'aimaient pas ce goût-là, et donc répugnaient parfois à prendre de l'eau des aqueducs et cherchaient à revenir à l'eau naturelle, laquelle eau naturelle n'a plus nécessairement toujours les qualités de la potabilité. Alors c'est pour ça, j'essayais de voir s'il y avait des données sur un
2375 certain nombre de ces pratiques-là et quels seraient les moyens, est-ce que les moyens sont des moyens d'information, d'éducation, de sensibilisation pour protéger un peu certaines pratiques qui sont difficiles à transformer.

M. CLIFFORD MOAR :

2380 Malheureusement, on n'a pas encore mis en place un inventaire de données qui pourrait nous permettre, mais sauf que les seules données qu'on a, c'est nos personnes. Et nos personnes, quand je vois un peu comme mes parents quand ils reviennent de territoire, ils amènent deux chaudières d'eau avec eux pour revenir dans la communauté, parce qu'ils disent
2385 que le nipishapu du bois est meilleur que le nipishapu de la communauté - ça, c'est le thé, en passant - le thé qu'on fait dans le bois est meilleur que le thé d'ici, bien, c'est déjà là un indicateur. Il n'est peut-être pas scientifique mais, en tout cas, très humain et très compris par nous.

LE PRÉSIDENT :

2390
Veuillez-vous ajouter quelque chose, monsieur Gingras?

M. RICHARD GINGRAS :

2395 Non. Je pense que du côté population nomade, je pense que monsieur Moar est plus au fait que nous de ce côté-là.

LE PRÉSIDENT :

2400

Madame Laliberté, du côté des problèmes de santé justement, est-ce que ce genre de pratique, vous le percevez? Est-ce qu'il y a des études qui nous permettent de savoir le risque encouru, par exemple, par les populations qui utilisent de l'eau qui, à l'état naturel, autrefois était garantie, maintenant est moins certaine.

2405

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Vous voulez savoir si on a des enquêtes épidémiologiques, par exemple, qui permettraient de voir s'il y a des...

2410

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui.

2415

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Madame l'a soulevé un petit peu tantôt. Le problème qu'il y a dans la qualité microbiologique de l'eau potable, c'est que les problèmes de santé que ça entraîne, c'est souvent des problèmes de gastro-entérite et ces problèmes-là sont souvent sous-déclarés. Les gens n'iront pas nécessairement consulter le médecin ou n'iront pas nécessairement au dispensaire: «Ah! une petite gastro. Ça va passer» et tout ça. Ça fait qu'il y a vraiment un problème de sous-déclaration des cas de gastro-entérites, par exemple, ce qui fait qu'on n'a pas de données très, très fiables sur l'impact finalement de la qualité de l'eau sur la santé de la population. Ça va?

2425

LE PRÉSIDENT :

Non. On a tenu une journée thématique sur l'eau à Montréal, sur la qualité de l'eau et la santé, et le docteur Paiement a signalé ce phénomène-là aussi pour l'ensemble du système québécois, en disant très souvent les gens disent: «On a une gastro» et ils ne pensent pas que ça puisse venir de l'eau.

2430

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Oui, c'est ça. Les gens n'identifient pas nécessairement la cause.

2435

LE PRÉSIDENT :

Et le système de santé n'est pas capable de le voir, non plus.

2440

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2445

Madame Laliberté, vous avez mentionné que les gens de la Côte-Nord, autochtones et allochtones, avaient une alimentation riche en Omega-3, ce qui est très favorable pour leur santé. Est-ce que les statistiques sanitaires reflètent une certaine supériorité de l'état de santé des gens de la Côte-Nord par rapport aux autres régions ou l'alimentation est un facteur trop partiel pour avoir une influence sur l'état de santé général d'une région par rapport aux autres régions?

2450

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

2455

Je n'ai pas le profil exact de santé de la population de la Côte-Nord. Quand je disais que les Omega-3 avaient un effet positif sur, par exemple, la santé cardio-vasculaire, je ne peux pas avoir de données exactes là-dessus pour montrer que sur la Côte-Nord en particulier les gens meurent moins, par exemple, de problèmes cardiaques et tout ça.

2460

Par contre, c'est basé sur des études de cohortes. On suit des études internationales qui démontrent que dans les populations où les gens consomment beaucoup de poisson, donc que des apports en Omega-3 sont importants, les gens ont moins de mortalité par maladie cardio-vasculaire.

2465

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Alors, normalement, ce facteur-là devrait se refléter...

2470

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Devrait.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

... au moins dans la santé cardiaque des Nord-Côtiers.

2475

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Oui. C'est sûr que l'alimentation, c'est un facteur de risque parmi les autres qui entraînent les problèmes cardiaques. Il y en a d'autres.

2480

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Par ailleurs, si le tabagisme est plus élevé dans cette région-là, ça détruit cet avantage-là, finalement.

2485

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Bien, détruire, je ne sais pas jusqu'à quel point.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2490 En partie, évidemment.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

C'est peut-être difficile de quantifier exactement.

2495

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

En partie. Vous avez mentionné également la faible implication du réseau québécois de la santé. Mais si j'ai bien compris là, les communautés autochtones ont accès à l'assurance hospitalisation et l'assurance maladie du Québec.

2500

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Oui, oui, oui. Puis ils font affaires avec des médecins aussi qui sont payés par...

2505

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Avec le système de santé du Québec.

2510

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Je pense que oui.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2515

Donc, c'est quand même pas rien.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

2520

Probablement que je me suis mal exprimée. Je voulais dire avec le réseau de la santé publique. C'est différent. Les directions régionales de santé publique...

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2525 D'accord.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

2530 ... les régies régionales et compagnie.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Oui, d'accord.

2535 **Mme CLAIRE LALIBERTÉ :**

Je n'ai pas été très claire, mais c'est ça.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2540 Alors au niveau de la santé publique, oui.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

2545 Les liens sont à développer encore.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

2550 D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Un complément d'information?

2555 **M. CLIFFORD MOAR :**

Oui. Peut-être qu'il y a un élément aussi, je pense, qu'il faut considérer entre ce que nous, nous appelons le nomadisme et le sédentaire. Il y a eu un impact social qui s'est vécu dans les communautés et, nous, nous avons fait une étude de santé sur notre communauté, par nos services de voilà quelques années, qui est un peu la base du plan de développement qu'on veut faire au niveau de la santé. Il y a un lien très étroit entre les activités physiques qui se faisaient en tant que nomades et les activités qui se font au niveau de la communauté en tant que sédentaires, qui a provoqué chez nous beaucoup de malaise de santé, donc le diabète et un autre fléau qui est un peu, je ne dirais pas la cause, mais en tout cas que ça a développé, c'est toute la question de la dépendance.

2560

2565

En étant nomade, on devenait peut-être plus interdépendant que dépendant. Et, aujourd'hui, bien, si ça ne va pas, il faut aller voir immédiatement le médecin. Donc, on axe beaucoup nos services au niveau de la prévention, même si on sait qu'on doit faire du curatif.

2570

Mais l'idée que je voulais dire, c'est que l'impact social qu'une modification, soit à l'eau ou à l'alimentation, peut donner, peut avoir des impacts beaucoup plus grands, donc un peu ce phénomène-là de dépendance et également de développement de maladies, en tout cas, qui sont peut-être plus propres aux autochtones. Le diabète, je sais que c'en est une. Et le tabac. On aime bien le tabac. On aimerait ça qu'il redevienne plus spirituel, mais en tout cas, ça c'est l'avenir qui va nous le dire.

2575

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors ça fait un bout de temps que vous êtes debout. Alors, vous vous approchez, vous vous éloignez, c'est le temps.

2580

M. ALAIN ROULEAU :

Merci, monsieur le président. Mon nom est Alain Rouleau. Je suis hydrogéologue et professeur et chercheur à l'Université du Québec à Chicoutimi, ici. donc j'aimerais apporter un élément d'information qui peut être dans certains cas, je pense, un élément de solution à certains des problèmes qui ont été mentionnés jusqu'à maintenant, concernant notamment la qualité de l'eau.

2585

2590

Je pense qu'au Québec, en général, et chez les communautés autochtones c'est le cas également, on a très peu recours de façon naturelle, je dirais, aux eaux souterraines, à cause de l'abondance des eaux de surface. Quand on a un gros lac à côté, une grande étendue d'eau, on ne pense pas naturellement à aller forer un puits. On pense à utiliser l'eau du lac.

2595

Déjà, je regardais dans les documents qui ont été distribués, il y a un certain nombre de communautés autochtones qui utilisent des puits, donc qui utilisent l'eau souterraine, mais je pense que cette utilisation-là pourrait être généralisée. On pourrait utiliser davantage, je pense, ce filtre naturel qu'est le sol. Parce que quand l'eau est filtrée de façon naturelle, on a beaucoup moins besoin de chlorer, donc ça diminue, je pense, considérablement la teneur ou le risque d'induire des trihalométhanes dans l'eau.

2600

Ça réduit aussi considérablement la turbidité, donc ça élimine les fluctuations saisonnières avec les précipitations, avec la fonte des neiges, de la turbidité dans l'eau. Et les normes de turbidité vont se resserrer probablement au Québec comme elles le sont déjà ailleurs dans le monde. Et je pense qu'on aurait tout intérêt à penser davantage à cette ressource-là, même si ce n'est pas dans les traditions des Québécois, de même que des autochtones.

2605

2610 Par contre, je dois dire que les eaux souterraines ne sont pas exemptes de problème. Un certain nombre de cas, on a mentionné tout à l'heure des cas de pollution de puits quand les puits sont situés à proximité ou pas très loin d'une zone de décharge de déchets domestiques ou de fosse septique, bien, il y a des risques très élevés de contamination.

2615 Par contre, des cas de contamination ou de mauvaise qualité naturelle de l'eau souterraine, ça existe, mais c'est plutôt rare. Il y a des cas d'arsenic, il y en a un petit peu en Abitibi, je pense. Il y a des cas parfois d'eau qui est trop salée, ça existe. On le goûte facilement. Ou il peut y avoir des cas de thallium ou de différents autres métaux. Mais étant donné notre densité de population, s'il y a un risque de contamination, si l'eau souterraine est contaminée à un endroit, on peut aller à quelques centaines de mètres plus loin ou un kilomètre
2620 et alimenter la même communauté encore à partir des eaux souterraines.

Dans d'autres pays à forte densité de population, c'est des problèmes beaucoup plus chroniques. Je pense en Chine ou au Bangladesh, où les cas de contamination par l'arsenic des eaux souterraines sont des problèmes, mais ici, ce n'est pas encore du tout un problème.
2625 Puis je pense qu'on aurait intérêt à s'y tourner davantage.

Il y a aussi le problème, plus on va vers le nord, les eaux souterraines deviennent de moins en moins disponibles à cause du gel dans les sols. Mais même dans ces situations-là, il y a possibilité d'utiliser les eaux souterraines, même dans les régions où le sol est gelé, dans
2630 les régions de pergélisol. Dans d'autres pays, ça se fait.

LE PRÉSIDENT :

2635 Dites-moi, monsieur Rouleau, prenons le cas qu'on a évoqué tantôt de gens qui vivent, qui piègent et qui chassent et qui donc sont encore en situation de nomadisme. Est-ce que ce que vous évoquez dans la littérature internationale, est-ce que du côté de certains pays nordiques, par exemple, on a alimenté ces gens-là par des puits ou par des recours aux ressources souterraines?

2640 **M. ALAIN ROULEAU :**

Je ne peux pas me prononcer sur ce sujet-là. Mon expérience dans ce sens-là irait plutôt dans le sens inverse. Je pêche. Je suis un mauvais exemple parce que j'ai eu l'occasion de travailler dans le nord dans les années 70 sur des équipes de cartographie géologique - parce
2645 que je suis géologue de formation - dans les territoires de la Baie James, de la rivière Broadback, etc. et l'eau qu'on utilisait pendant trois mois, c'était l'eau du lac Evans, le long de la rivière Broadback. Donc, à ce moment-là, j'ai pu l'utiliser pendant trois mois tout en étant en bonne santé. Je pense que je ne devrais pas aborder cet exemple-là, mais c'est faisable.

2650 Donc la qualité de nos rivières, étant donné la faible densité de population, permet cette utilisation-là probablement dans bien des cas encore. Mais vers le sud, dans la partie sud de la province, c'est probablement de moins en moins faisable.

LE PRÉSIDENT :

2655

On va aller voir auprès de nos anthropologues autour de la table. Est-ce qu'il y a des cas, monsieur Charest, dans ce que vous avez vu dans la littérature de pratique de recours à l'eau souterraine pour les gens en mobilité?

2660

M. PAUL CHAREST :

Aucune idée.

LE PRÉSIDENT :

2665

Non? D'accord.

Monsieur Moar.

Mme GISEÈLE GALLICHAN, commissaire :

2670

Monsieur Moar, est-ce qu'une telle éventualité, qu'est-ce que ça vous dit à vous comme chef de la communauté ici?

M. CLIFFORD MOAR :

2675

Vous avez des bonnes questions. Comme je vous ai dit au début, pour moi, ce qui serait bien, c'est qu'on redevienne un peu comme ça l'était, dans le sens que les eaux de surface puissent redevenir saines afin qu'on puisse se nourrir d'elles. Mais, comme j'ai dit, l'avancement, l'évolution, le développement, veut, veut pas, tantôt il va falloir peut-être regarder cette dimension-là et nous, présentement, on est en train de se questionner beaucoup sur la façon dont on devrait s'adapter même en forêt aujourd'hui. Et l'idée d'avoir des puits n'est pas exclue. Mais je dirais que ce n'est pas quelque chose qui est fait présentement.

2680

Je connais peut-être quelques familles qui l'ont fait, puis je ne pense pas que c'était un besoin d'alimentation d'eau, de la pureté, mais c'était plus une commodité, si on peut dire, un «lux» de ne pas avoir à ramener l'eau quotidiennement, que ces puits-là ont été faits.

2685

LE PRÉSIDENT :

2690 Vous vouliez intervenir sur ce sujet-là, oui?

M. JACQUES GRONDIN :

2695 Oui. Jacques Grondin, collaborateur OMS. Juste pour rajouter là-dessus, moi, je trouve que ça n'a aucun bon sens de suggérer ça, pour deux raisons.

2700 Premièrement, ce n'est pas ce que les consommateurs veulent. Les enquêtes qui ont été faites auprès des Québécois indiquent en général que l'eau souterraine, c'est l'eau la moins privilégiée. C'est l'eau de lac, l'eau de rivière, l'eau qu'on voit, l'eau à laquelle on est attachée, l'eau qu'on connaît.

2705 Quand vous disiez tantôt que les gens s'en vont dans le bois, puis ils boivent l'eau du bois, moi, ça ne me pose aucun problème, puis on voit ça dans à peu près toutes les communautés amérindiennes au Québec et inuites aussi. C'est un choix de consommateur, exactement comme les consommateurs en ville ferment leur robinet, puis s'achètent de l'eau embouteillée. Ce n'est pas pour des raisons de santé, c'est des questions de goût. Et puis l'enjeu qu'il y a là à regarder dans le bois, ce n'est pas la qualité de l'eau, c'est le goût de l'eau essentiellement.

2710 Ensuite, une autre raison pourquoi il ne faut peut-être pas se diriger ou encourager ou se pousser vers l'eau souterraine, c'est parce qu'il ne faut pas se mettre la tête dans le roc ou dans le sable, parce que c'est bien qu'on s'inquiète de l'eau qu'on voit. Sinon, si on ne s'inquiète pas de l'eau qu'on voit, puis de l'eau qu'on boit, puis si on se sauve, puis on se cache, puis on prend de l'eau souterraine, on évite peut-être les problèmes. On évite de régler
2715 les problèmes à la source, les problèmes de qualité de l'eau. Ça fait que c'est bien que les gens soient inquiets de l'eau qu'ils boivent, parce que ça fait que peut-être qu'on s'en occupe plus. Si on se tourne puis qu'on prend de l'eau souterraine, on va peut-être délaissé ça, oublier ça un peu.

2720 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.
Monsieur Gingras.

2725 **M. RICHARD GINGRAS :**

2730 Oui. Je voudrais juste donner un complément d'information à monsieur Rouleau. Pour ce qui est des communautés en tant que telles, l'eau souterraine n'est pas une option qui est rejetée de façon unilatérale. C'est regardé, effectivement, l'option des eaux souterraines. Mais dans plusieurs cas, ça s'est avéré qu'il n'y en avait pas en quantité suffisante pour alimenter

toute la population. Donc c'est pour ça que très souvent, on s'est ramassé avec de l'eau de surface.

2735 Peut-être qu'antérieurement, il y a X années, peut-être que les gens ont dit: «Il y a un lac. On s'approvisionne direct dans le lac.» Mais ce n'est plus le cas maintenant. On regarde différentes options. Quand c'est possible, c'est regardé.

LE PRÉSIDENT :

2740 Monsieur Rouleau?

M. ALAIN ROULEAU :

2745 Parce que je me suis senti un peu visé. Je pense qu'ici, il y a l'abondance d'eau de surface. Donc, on s'y tourne naturellement. Dans d'autres pays, je m'excuse de toujours référer à d'autres pays, mais je pense que c'est bon d'avoir des comparaisons des fois, dans d'autres pays, on a plutôt l'approche de regarder d'abord s'il y a des eaux souterraines disponibles et si, par hasard, il n'y en a pas, bien, on va utiliser une approche plus dispendieuse des eaux de surface et des usines de traitement. Donc, c'est une approche tout à fait inverse.

2750

Et concernant le point de c'est bon de voir l'environnement que l'on pollue, concernant les eaux souterraines, son principal problème, c'est qu'elle n'est pas visible et que si on la pollue, on ne le sait pas. On le sait dix ans après ou l'écosystème le sait dix ans après quand la pollution des eaux souterraines va arriver dans l'écosystème tôt ou tard. Parce que l'eau souterraine fait résurgence dans les écosystèmes.

2755

LE PRÉSIDENT :

2760 C'est ça. Il ne faut pas là-dessus se braquer sur des oppositions trop simplistes, parce que c'est entendu que l'alimentation en eau souterraine ne doit jamais servir de prétexte à conserver des eaux de surface de mauvaise qualité. Ça, c'est évident. Sauf qu'à partir d'un état de fait, c'est une réalité qu'en général l'eau souterraine est de meilleure qualité que l'eau de surface, si on parle surtout du sud du Québec, prenons la région de Montréal ou des tributaires du Saint-Laurent. Ça, c'est entendu.

2765

Pour vous donner un exemple, les chiffres donnent à peu près sur l'ensemble du Québec, il me semble, de mémoire, peut-être 10 ou 20 % de gens qui s'alimentent à l'eau souterraine, mais si on enlève le grand ensemble de Montréal ou certaines villes qui s'alimentent au fleuve, la proportion vraie monte à peu près à 50 %. C'est-à-dire qu'en dehors des grandes agglomérations qui s'alimentent aux cours d'eau, 50 % de la population s'alimente à des puits, soit des puits individuels, soit à travers des systèmes d'aqueduc qui prennent de l'eau souterraine. Donc c'est une source d'alimentation extrêmement importante. Mais monsieur a

2770

raison, on ne peut pas prendre prétexte de ça pour polluer les rivières encore plus allègrement.
Ça, c'est bien entendu.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Oui. Et, là-dessus, je dois préciser que d'après les experts qui sont venus devant la Commission, c'est une tendance en progression d'utiliser l'eau souterraine et non en diminution. Et, effectivement, de plus en plus de petites communautés optent pour l'eau souterraine parce que c'est une solution accessible, abondante, de qualité et peu coûteuse.

M. PAUL CHAREST :

Monsieur le président, j'aurais une question pour monsieur Gingras. Ça concerne ses tableaux statistiques.

LE PRÉSIDENT :

C'est parfait, ça. Allez-y.

M. PAUL CHAREST :

Ses tableaux statistiques sur, d'une part, de traitement des eaux usées, d'autre part, l'approvisionnement en eau. Il a mentionné dans un, 28, disons, communautés ou bandes ou Premières nations; dans l'autre, 27; et puis il a mentionné aussi sur d'autres tableaux, l'utilisation de puits et probablement de fosses, bon, peut-être au nombre de 16, je ne sais pas. Est-ce que vous avez une vision globale de toutes les communautés amérindiennes dans vos tableaux? C'est ça que je voulais savoir, d'une part.

Et, d'autre part, aussi dans les 16 communautés possiblement qui n'ont pas de système, qui ont juste des systèmes individuels, des aménagements individuels, il n'y a pas des problèmes de contamination de l'eau, de boisson par les fosses septiques, etc., c'est un problème qu'on rencontre régulièrement un peu partout dans ceux qui utilisent des systèmes individuels. Est-ce que c'est des problèmes sur lesquels vous vous êtes penché? Est-ce que l'idéal, ça serait pour toutes les communautés d'avoir des systèmes collectifs? Ou est-ce que les systèmes individuels ont un aussi bon rendement? C'est le genre de question que je veux vous poser.

M. RICHARD GINGRAS :

Les endroits pour lesquels il n'y a pas de réseau, c'est que souvent il n'y a pas la densité de population pour permettre de faire le réseau.

En fait, si on parle au niveau de la région, de la population au sud, il ne reste que deux endroits où il n'y a réellement pas de réseau communautaire, il n'y a que deux réserves. Alors il y a Kanesatake et Kitigan Zibi. Tous les autres endroits, on a des réseaux communautaires.

2820 La raison pour laquelle on retrouve à plusieurs endroits qu'il y a des installations individuelles, c'est qu'il arrive que certaines résidences ne sont pas raccordées au réseau communautaire parce qu'elles sont trop loin. Donc, elles s'approvisionnent elles-mêmes, à ce moment-là. C'est parce qu'elles sont trop loin du réseau comme tel.

2825 **M. PAUL CHAREST :**

Bien, ça ne concerne pas des communautés entières. Est-ce qu'il y a des communautés entières qui sont encore avec des systèmes individuels?

2830 **M. RICHARD GINGRAS :**

Oui. Il y en a deux.

2835 **M. PAUL CHAREST :**

Il y en a seulement deux?

M. RICHARD GINGRAS :

2840 Il y en a deux.

M. PAUL CHAREST :

2845 Moi, il me semble qu'il y a 54 communautés autochtones au Québec. Si on enlève les Inuits, il doit y en avoir... les Affaires indiennes, il doit y en avoir quarante quelque. De 28 à 40, il me semble qu'il en manque.

M. RICHARD GINGRAS :

2850 Je vous rappelle qu'on ne s'occupe pas, dans notre cas ici, on ne s'occupe pas des Inuits. Les Inuits sont de juridiction provinciale. Et c'est la même chose pour ce qui est question des Cris, Naskapis.

LE PRÉSIDENT :

2855

Alors vous, votre référence, c'était sur le 44. Parce que vous trouviez 28, puis il y en avait 44.

M. PAUL CHAREST :

2860

C'est parce que je voulais savoir si j'avais un nombre total de toutes les communautés ou bien si c'était fragmentaire.

LE PRÉSIDENT :

2865

D'accord. Donc il y en a 28 qui ont des systèmes, il y en a 2 qui n'ont pas de système...

M. RICHARD GINGRAS :

2870

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

2875

... et il y en a un certain nombre, les autres, la différence entre le 30 et le 44, ils ne sont pas dans votre compilation.

M. RICHARD GINGRAS :

2880

Non, parce qu'ils ne sont pas de notre juridiction. Et comme je dis, les autres, il y a des parcelles d'habitations qui ne sont pas reliées au réseau dans les communautés parce qu'elles sont trop loin.

LE PRÉSIDENT :

2885

C'est un phénomène qu'on a partout dans les municipalités au Québec.

M. RICHARD GINGRAS :

2890

C'est ça. Exact.

LE PRÉSIDENT :

Ça, c'est courant.

2895 **M. PAUL CHAREST :**

Puis, l'autre aspect, c'était la contamination possible des systèmes individuels, les uns par les autres.

2900 **M. RICHARD GINGRAS :**

De ce côté-là, peut-être que je demanderai à Patricia, si elle veut. Du côté des systèmes individuels, c'est beaucoup plus Santé Canada.

2905 **Mme PATRICIA RIOUX :**

Il y a des analyses qui sont faites périodiquement, dépendant des risques. Ça peut être à toutes les semaines, ça peut être à tous les mois, ça peut être deux fois par année, une fois par année, mais il y a des tests qui sont faits sur ces systèmes-là. Il y a des inventaires aussi
2910 qui sont faits sur ces systèmes-là, régulièrement.

LE PRÉSIDENT :

Ils sont faits par qui?
2915

Mme PATRICIA RIOUX :

Par les responsables de service de santé des bandes, des communautés. Nous, on les supervise, on les aide, on est de l'aide technique, mais généralement, ils sont faits par ces
2920 gens-là.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'il y a des normes minimales de...
2925

Mme PATRICIA RIOUX :

Ce sont les mêmes que partout ailleurs.

2930 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, mais c'est parce qu'il n'y en a pas ailleurs.

Mme PATRICIA RIOUX :
2935

Bien, il y a des normes pour les bactéries et tout ça, là.

LE PRÉSIDENT :

2940 Ah! non, non. Des normes de fréquence de prélèvement. Par exemple, quelqu'un qui a un puits individuel au Québec...

Mme PATRICIA RIOUX :

2945 Ah! non.

LE PRÉSIDENT :

2950 ... il n'y a rien qui l'oblige à faire examiner son eau.

Mme PATRICIA RIOUX :

2955 Non. Avec les communautés, on a des fréquences. Par exemple, il y a un certain endroit, à tous les cinq ans, on fait la physico-chimie. Bon, à tous les ans, on fait la bactériologie. Il y a des endroits où est-ce qu'on sait qu'il y a plus de risque, à ce moment-là on fait la bactériologie plus souvent.

LE PRÉSIDENT :

2960 Est-ce que vous faites la bactériologie à un temps donné de l'année, par exemple? On sait qu'au printemps, en général pour les puits peu profonds, c'est là que le risque est le plus élevé.

Mme PATRICIA RIOUX :

2965 Il y a moins de puits de surface que des puits creusés, donc il y a moins de chance de contamination à ce moment-là, mais c'est vérifié régulièrement.

LE PRÉSIDENT :

2970 Régulièrement. Bon.

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

2975 Monsieur Gingras, est-ce que dans votre compilation, vous avez pu identifier des communautés qui sont spécifiquement touchées dans leur eau potable par la contamination d'origine agricole sur les cours d'eau?

M. RICHARD GINGRAS :

2980

D'origine agricole? Je ne pense pas. Encore là, est-ce que, Patricia, toi, tu as des renseignements supplémentaires? Selon moi, non.

Mme PATRICIA RIOUX :

Vous voulez dire qu'ils seraient proches de...

LE PRÉSIDENT :

Nitrates, par exemple.

Mme PATRICIA RIOUX :

Je n'ai pas de données...

LE PRÉSIDENT :

Pesticides ou...

Mme PATRICIA RIOUX :

Ça, il y a des tests qu'on fait sur les pesticides. On en fait régulièrement, ça aussi, mais là, les chiffres, j'en ai pas. Je pourrais vous revenir avec ça, communiquer avec des gens pour qu'ils me donnent des résultats, mais là présentement, je n'en ai pas. Mais c'est des tests qu'on fait.

Ceux-là qu'on sait, par exemple, qui sont près d'un golf ou des choses comme ça, où est-ce qu'ils utilisent beaucoup d'engrais et de choses comme ça, que ça pourrait se retrouver dans les puits, on est sensible à ça et on informe les communautés vis-à-vis ça, et il y a des tests qui sont faits à leur demande.

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

Là, vous parlez de puits.

Mme PATRICIA RIOUX :

Oui.

3020 **Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :**

De groupes ou de communautés qui ont des puits. Mais je pense à ceux qui s'alimentent à partir de cours d'eau, d'eau de surface. Est-ce que ça, vous avez aussi des données quelque part?

3025 **Mme PATRICIA RIOUX :**

Oui.

3030 **Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :**

Avec la pollution d'origine agricole.

3035 **Mme PATRICIA RIOUX :**

Oui. Ce sont des analyses qu'on fait, les nitrates et les nitrites. Dans notre série d'analyses standard, ils sont là.

3040 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Genest.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

3045 Il y a un facteur dont je voudrais vérifier l'intérêt peut-être auprès de monsieur Moar. Il s'agit du tourisme relié à l'eau. J'ai vu à l'heure du midi un groupe de touristes français ici, qui étaient dans le village, et qui avaient l'air très intéressés à comprendre ce qu'ils voyaient. Donc, ce tourisme ethnoculturel, dans la documentation touristique, on voit beaucoup d'offres qui concernent la fabrication de canots, la descente de rivière, les randonnées en canot, la pêche, 3050 la chasse, l'observation.

Donc, en général, c'est des activités reliées au mode de vie traditionnel, qui s'harmonisent avec la nature, et souvent les aventures qui sont proposées ont rapport avec les grands espaces, la nordicité ou les lacs et les rivières.

3055 Et j'ai discuté un peu avec les touristes français comme ça, sans approche scientifique, mais ce qu'ils recherchent, j'ai compris que ce qu'ils recherchaient, c'était un peu les valeurs de votre communauté, c'est-à-dire l'authenticité, les valeurs culturelles, le lien avec la nature.

3060 Ça, c'est le tourisme donc relié à l'eau, est-ce que c'est un élément dont vous vous préoccupez? Est-ce que c'est en développement? Est-ce que ça fait partie des priorités de vos communautés?

M. CLIFFORD MOAR :

3065

C'est évident, depuis ce matin, en tout cas, on regarde toutes les facettes que l'eau peut amener à une communauté. Pour nous, quand on vous mentionnait que l'eau était devenue aussi nos routes de notre communication, notre réseau de communication, bien, ce réseau-là a été perturbé également pendant quelques années. Et, pour nous, c'est important de le rétablir.

3070

3075

Moi, je pense que je fais partie de la dernière génération qui est allée à l'école de l'eau, ce que moi, j'appelle. Et cette école de l'eau là était justement les pourvoiries qui existaient au Québec avant les modifications. Souvent, c'était les guides autochtones qui étaient invités à travailler sur ces pourvoiries-là et pouvaient un peu, si on veut, boucler la question en tout cas financière de leur famille en ayant la possibilité de travailler dans ces travaux saisonniers qui étaient disponibles par l'eau.

3080

Mais qu'est-ce qui était plus important, c'était un centre de formation. C'était à partir de ces endroits-là où la transmission de la lecture de l'eau se faisait, comment monter une rivière, comment descendre une rivière, comment pagayer, comment est-ce qu'on doit respecter. C'est sûr que le tourisme, pour nous, nous permet justement de faire revivre ce centre de formation-là, parce que maintenant on doit justement partager cette expertise-là, donc, nous, nous former de nouveau à naviguer sur ces cours d'eau.

3085

3090

Donc, l'eau, oui, c'est évident que ça a un impact au niveau du développement ethnoculturel. Mais plus qu'ethnoculturel. On doit également lui donner la dimension éducative dans la transmission de ces connaissances-là. On a beaucoup d'histoire. Quand je vous ai parlé que les rivières contiennent nos histoires, chaque rapide porte un nom, chaque lac porte un nom, chaque rivière porte un nom, chaque ruisseau porte un nom, et souvent ces lieux-là ont également des histoires. Peut-être pas toujours des belles histoires, parce que souvent c'est des histoires qui parlent de drames qui sont arrivés, les noyades comme je disais que c'est un lieu d'apprentissage.

3095

Peut-être si vous me permettez juste de vous donner un exemple que nous avons vécu dans la communauté. Voilà quelques années, on avait un camp de jeunes en forêt, parce que pour nous, c'est important que les jeunes vivent un peu ces dimensions-là qui sont perturbées à cause de l'école, et on a eu une personne de la communauté qui avait suivi son cours à l'université et qui est montée pour donner des cours de canotage aux jeunes.

3100

3105

Et ils étaient sur le bord du lac et à un moment donné, il était en train de chavirer avec les canots. Et les anciens se sont mis à crier sur le bord. Donc le moniteur a arrêté, pensant qu'il y avait une crise qui se passait sur le bord de la grève avec les aînés, a demandé aux jeunes de débarquer de l'eau et aller au secours des aînés. Mais il ne s'était rien passé chez les aînés. Les aînés regardaient la personne puis lui demandaient: «C'est quoi tu fais là?» Et la personne lui répond: «Bien, je suis en train de leur montrer comment faire du canot.» Il dit:

«Oui, mais pourquoi les chavirer?» Il dit: «L'objectif de faire du canot, ce n'est pas aller dans l'eau, c'est être sur l'eau, donc il faut pas leur montrer.»

3110 Donc, ça a pris un certain dialogue entre le moniteur et l'aîné pour enfin avoir un compromis sur la façon qu'on doit enseigner l'eau. Mais, pour nous, c'est vraiment un lieu d'enseignement et ça, c'est important qu'on le voie.

3115 Et un autre exemple vite sur ça. C'est quand je vous parlais sur le changement. Tu sais, un rapide, ceux-là qui ont fait du canot savent très bien que quand on monte un rapide, on descend un rapide; un printemps, il faut faire attention parce que des fois le rapide change. Des fois, la glace aussi, la force de l'eau va changer une roche dans le rapide et je dois vous dire que c'est important de le regarder avant de descendre, puis de l'étudier, puis de le respecter. Parce que quand on a donné deux coups de rame, comme on dit chez nous, dans le vide, ça se fait peut-être dans trois secondes, mais je peux vous dire que c'est très long quand tu le vis. Et on a hâte de toucher l'eau. Je vous le dis parce que je l'ai vécu. Heureusement, je suis resté dans le canot.

3120 Mais je pense que c'est là où ce que l'eau devient importante et quand on parle du développement territorial et du développement durable, c'est un peu ça qu'on veut assurer que les impacts de nos développements vont avoir ces impacts-là sur, si on peut dire, le développement global de la communauté.

3125 **Mme GISELE GALLICHAN, commissaire :**

3130 Monsieur Moar, est-ce que, à votre connaissance, les Premières nations sont consultées pour la classification des rivières et, peut-être à cause de ce que vous venez de nous dire précisément, sur le programme de rivières patrimoniales? Est-ce que dans l'un et l'autre cas, à votre connaissance, il y a une consultation ou des échanges?

3135 **M. CLIFFORD MOAR :**

3140 Ici, on a vécu une expérience peut-être particulière avec le projet de l'Ashuapmushuan. Parce qu'on avait une région qui était également défavorable au projet et on a été sollicité souvent d'être associés aux différentes manifestations qui étaient faites. Mais, pour nous, on a été prudent. On ne s'est pas associé. On a dit qu'on était très sensible et qu'on était favorable, parce que nous, on avait une position parallèle, et là on rentre plus dans la dimension peut-être plus politique.

3145 Et au niveau politique, on revient au niveau des prises de décision. Et arriver et de reconnaître qu'une rivière pourrait devenir patrimoniale, bien, pour nous, c'est un peu comme reconnaître que le gouvernement peut prendre une décision sans vraiment qu'on soit consulté et qu'on reconnaît l'autorité gouvernementale, et là, je ne veux pas rembarquer dans le débat politique, mais c'est un peu ces raisons-là pourquoi qu'il y a toujours eu une méfiance.

3150

Mais je dirais que la communication devient un élément important et que souvent on a dû rencontrer ces regroupements-là, même les différents ministères, pour leur expliquer un peu ce phénomène-là, de dire ce n'est pas parce qu'on n'embarque pas. Tu sais, veut, veut pas, tant et aussi longtemps que ce litige politique-là n'est pas réglé entre les gens du Québec et les peuples autochtones, j'imagine que les peuples autochtones vont toujours avoir cette prudence-là avant d'embarquer dans un processus.

LE PRÉSIDENT :

Madame?

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Bonjour! Mon nom, c'est Anne Archambault. Je suis le grand chef de la nation Malécites de Viger. Pour commencer, je tiens à remercier Doris de nous avoir permis de se baigner dans notre spirituel ce matin. Je vais un peu aller dans le même sens que monsieur Moar qui contait, qui disait à propos des histoires. Mais, moi, j'en ai une histoire à vous conter. Elle concerne le peuple Malécites et l'eau.

Permettez-moi de vous raconter mon histoire et non pas une légende. Une histoire vraie, vécue par les Malécites de Viger. Nous, peuple Malécites, nommé par nos ancêtres, peuple de la rivière, avons été dans le passé victimes d'une stratégie d'assimilation. L'eau est l'élément sacré qui a servi malgré elle de mobile à notre assimilation, étant donné qu'on nous a attribué une terre de roche où l'eau était et est encore aujourd'hui pratiquement inexistante. Je nomme la réserve de Whitworth.

En 1987, cette stratégie d'assimilation est mise en échec avec le retour d'un nouveau conseil de bande. En 1999, nous, peuple de la rivière, avons l'intention d'avoir recours à l'eau pour accentuer notre retour et notre guérison.

L'eau, cet élément sacré, qui a le pouvoir de revêtir plusieurs formes, que ce soit sous forme de mini-centrale hydroélectrique ou pêche de subsistance, je me joindrai à elle pour évoluer dans un contexte économique, culturel, politique et spirituel et ainsi redonner à mon peuple sa dignité.

Donc, ce commentaire se joint à celui de monsieur Moar. Par le passé, on nous a imposé des lignes de conduite qui demandent aujourd'hui du partenariat dans nos entreprises. Par l'eau, nous avons été assimilés. Par l'eau, nous guérirons et nous vaincrons.

Je vous remercie de votre écoute. J'ai maintenant une question.

LE PRÉSIDENT :

3195

Très bien. Merci d'abord de votre témoignage et, ensuite, maintenant passez à la question, oui.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3200

D'accord. Étant donné que j'ai été élue le 4 juillet 99, j'ai dû prendre connaissance de beaucoup de dossiers très rapidement, dans un laps de temps très court. On vient de loin, moi et le chef conseiller au développement économique, Diane Brière, afin de prendre connaissance de l'importance, je crois, de l'eau et de ces audiences et de la participation des communautés. Et je remercie les experts aussi et le ministère des Affaires indiennes. Tout le monde, quoi.

3205

Je voulais savoir, les critères d'admissibilité pour le dépôt des mémoires, ils ont été formulés par qui?

LE PRÉSIDENT :

3210

Qu'est-ce que vous appelez «critères d'admissibilité»?

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3215

Regardez. On veut déposer, nous, un mémoire sur l'eau.

LE PRÉSIDENT :

3220

Mais, oui.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3225

On a demandé une subvention de mille dollars (1 000 \$) pour déposer un mémoire et puis on nous a refusé. On n'entrait pas dans la catégorie des critères d'admissibilité. Il y a probablement un critère qu'on ne rencontrait pas. Ne me demandez pas lequel, je ne le sais pas. J'ai pris connaissance de ça rapidement, avant de partir.

3230

Pour moi, étant donné l'histoire vraie que je viens de vous raconter, c'est très important pour la communauté Malécites de déposer un mémoire et puis, là, on nous bloque au niveau des critères d'admissibilité. Le pourquoi de ma question.

LE PRÉSIDENT :

3235

Bon, on va essayer de vous expliquer ça. Il y a eu un budget de deux cent mille (200 000 \$) qui a été géré, non pas par le Bureau d'audiences, par le ministère de l'Environnement et leurs critères devaient être des critères de temps. Il fallait s'inscrire à telle date et pas plus tard.

Il y avait aussi d'autres critères. Il y avait des frais qu'ils assumaient puis d'autres frais qu'ils n'assumaient pas.

3240 Là, vous avez écrit au Ministère, j'imagine, et vous avez eu une réponse que non. Mais je ne suis pas capable de savoir sur quel critère vous avez raté.

3245 Par ailleurs, si vous avez rappliqué, j'aurais tendance à vous dire: «Envoyez-la donc au ministre avec une lettre d'explication et peut-être qu'il y a un fond de tiroir qui va se trouver quelque part.» C'est tout ce que je peux vous dire à mon niveau. Mais ce n'est pas un budget que nous gérons, nous, mais c'est un budget qui a été mis à la disposition des groupes, pour aider les groupes qui veulent présenter des mémoires, de présenter un mémoire.

3250 Maintenant, si vous voulez présenter un mémoire à la Commission, la seule chose que vous avez à faire, il y a une feuille en arrière, c'est de nous avertir. Normalement, on demande un mémoire écrit, si vous pouvez, mais si vous ne pouvez pas, vous pouvez faire un mémoire oral.

3255 **Mme ANNE ARCHAMBAULT :**

D'accord.

LE PRÉSIDENT :

3260 Et on vous demande de nous avertir. Nous autres, on fait la tournée du Québec. On devrait la commencer à la fin de septembre, dans les dix-sept régions. Vous êtes dans quelle région en particulier?

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3265

Nous, la communauté, première des choses, bon, les terres, il y en a une à Whitworth, il y a une partie de terrain à Cacouna sur lequel...

LE PRÉSIDENT :

3270

Alors Whitworth, c'est dans la région de Lachute, ça?

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3275

Saint-Antonin, dans ces coins-là.

LE PRÉSIDENT :

3280

Oui, d'accord.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3285

On a un petit bout de terre à Cacouna où sont les bureaux administratifs. On est tous hors réserve. J'ai mis un gardien là à cause du braconnage de la chasse, mais on n'est pas vraiment...

LE PRÉSIDENT :

3290

Vous êtes un peu éclaté.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3295

On est très éclaté.

LE PRÉSIDENT :

3300

C'est parce que vous avez juste à vérifier la route que nous avons planifiée et selon votre stratégie, selon les dates, vous dites: «Moi, c'est à Québec que je veux passer. Ou je veux passer à Rimouski, je veux passer à Sept-Îles, je veux passer à Chicoutimi.» Vous regardez la stratégie, puis vous nous avertissez et on vous demande de nous avvertir à peu près trois semaines à l'avance, mais si vous nous avertissez quinze jours à l'avance, on va vous accepter pareil. Nos critères sont, nous, des critères de fonctionnalité administrative, mais ce n'est pas des critères absolus et ils sont souples là-dessus.

3305

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Je vous remercie. Vos commentaires m'ont amené une autre petite question. Est-ce qu'un mémoire oral aura autant d'impact qu'un mémoire écrit?

3310

LE PRÉSIDENT :

Bon, nous préférons les mémoires écrits, je vais vous dire pourquoi. Parce qu'en général, quand quelqu'un fait un mémoire écrit, il est obligé d'y penser depuis plus longtemps et de se préparer. Mais que le mémoire soit oral ou qu'il soit écrit, pour nous, il a la même valeur parce que c'est le commentaire, c'est l'opinion d'une personne qui a réfléchi à une question, elle veut convaincre la Commission de son point de vue.

3315

Alors si vous venez présenter un mémoire oral, il y aura encore madame Maisonneuve ou quelqu'un d'autre qui prendra la transcription de vos dires et ça va devenir un mémoire écrit.

3320

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Je vous remercie.

3325

LE PRÉSIDENT :

Correct? Mais, en général, on préfère les mémoires écrits pour une autre raison. C'est que nous pouvons les lire avant et nous sommes mieux en mesure de poser des questions ensuite quand les gens viennent nous rencontrer. Voyez-vous?

3330

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

D'accord.

3335

LE PRÉSIDENT :

Mais, par ailleurs, si vous n'êtes pas capable, il ne faut pas que le fait que vous n'êtes pas capable, que vous n'ayez pas le temps d'écrire un mémoire vous empêche de venir en présenter un. Correct?

3340

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Non. Moi, c'est plutôt les critères d'admissibilité. J'ai beaucoup de difficulté avec ça.

3345

LE PRÉSIDENT :

Oui, je comprends.

3350

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3355

Parce que souvent, comme j'ai participé dernièrement avec Santé Canada, le premier critère d'admissibilité était les hors-réserve n'ont pas droit aux argents injectés dans les communautés. Peut-être que je sors un peu du sujet. Là, je me retrouve ici, on essaie de présenter un mémoire. Il faut faire ça quand même rapidement. On est restreint en temps étant donné les élections du 4 juillet. Je me retrouve encore avec un critère d'admissibilité qui me bloque.

3360

Ça fait que comme je vous dis, je pense que, moi, les critères d'admissibilité, ça va devenir un de mes domaines.

Pour terminer, j'aimerais remercier...

3365

LE PRÉSIDENT :

En tout cas, donc, à priori, pour venir présenter un mémoire, vous avez tout le droit et venez. Pour ce qui est d'avoir une subvention, vérifiez auprès du Ministère en faisant valoir votre point de vue. Et j'aurais tendance à vous dire: «Adressez-vous au ministre.» Maintenant, on me dit qu'il y a une madame Pelletier, du Ministère, dans la salle. Est-ce qu'il y a un commentaire là-dessus, sur l'objet qu'on discute?

3370

Mme LIETTE PELLETIER :

Je n'ai pas vraiment de commentaire. D'ailleurs, il y a quelqu'un de votre Nation qui a appelé.

3375

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Oui.

3380

Mme LIETTE PELLETIER :

Qui s'est adressé à moi. Je lui ai fait part qu'il n'avait pas les critères de pointage et non d'admissibilité.

3385

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

D'accord.

3390

Mme LIETTE PELLETIER :

Vous étiez admissible, toutes les nations autochtones étaient admissibles. C'est seulement qu'on allouait des pointages selon différents critères, puis vous avez eu un pointage insatisfaisant. C'est seulement ça.

3395

LE PRÉSIDENT :

Et ces critères-là, c'était lesquels?

3400

Mme LIETTE PELLETIER :

Un instant. Il y avait les revenus bruts de l'organisme, donc de la Nation. Autre source de financement possible. Mandat, objectif, domaine d'activité, champ d'expertise et questions dont l'organisme s'occupe principalement reliées à l'eau. Je crois que c'est là-dessus que ça n'a pas été assez élaboré. Disons que souvent c'est ce qui arrivait.

3405

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Le fait d'être en réserve, encore, ça nous...

3410

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous connaissiez ces critères-là avant d'appliquer?

3415

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Moi, disons que là je revenais d'une autre réunion à Sainte-Foy de Santé Canada. Moi, j'ai contacté l'avocat de la communauté, rapidement, qui m'a dit: «Écoute, Anne, on n'a pas une bonne nouvelle. On a demandé une subvention de mille dollars (1 000 \$) pour déposer un mémoire, puis on l'a pas.» Ça fait que là, moi, je me suis en venue ici avec ça, puis avec toute mon histoire...

3420

LE PRÉSIDENT :

Avec le stress et tout ça.

3425

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3430 ... puis là, je me disais c'est le moment ou jamais. Oui, on a fait une grande route. Puis je suis contente de l'avoir faite. Je profite de l'occasion pour remercier le chef Moar qui nous accueille aujourd'hui aussi en même temps.

3435 Mais pour revenir à nos moutons, je suis contente de vous en faire part, parce que vous voyez l'importance aussi que quand on ne rencontre pas les critères d'admissibilité, des fois les positions des communautés où les gens sont hors réserve, on est souvent puni. Pas puni, mais souvent, bon, dépendant du montant alloué, tu disais, le premier critère, si je comprends bien, le montant...

Mme LIETTE PELLETIER :

3440 Le revenu brut de l'organisme, donc vos revenus.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

3445 Le revenu brut. Nous, étant donné qu'on a subi le génocide, on est revenu en 87, on essaie de retourner sur réserve, on a de la difficulté. On n'est pas nombreux, on compte six cents membres statués avec cent membres de code d'appartenance. Donc, le montant alloué par tête de pipe n'est pas beaucoup non plus. Les subventions ne sont pas volumineuses. Ça fait que, je pense, en quelque part ça nous bloque aussi peut-être de ce critère-là.

3450 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Je veux juste vous dire une chose, madame, ce programme-là, il n'a rien à faire au fait que vous soyez ou non d'une nation amérindienne ou pas.

3455 **Mme ANNE ARCHAMBAULT :**

Non. Mais j'aimerais regarder peut-être de plus près avec madame.

3460 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous conseille de vous parler un petit peu tantôt. Peut-être qu'on pourra expliquer.

Mme LIETTE PELLETIER :

3465 Moi, ce que je vous conseille, c'est de vous adresser directement au ministre.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

Au ministre? D'accord.

Mme LIETTE PELLETIER :

C'est parce que tous les budgets ont été alloués. Le budget du programme, il n'y en a plus. Il a tout été distribué.

Mme ANNE ARCHAMBAULT :

On trouvera bien un moyen. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame. Alors on va décréter la pause café, un petit quinze minutes de pause café et puis on se retrouve après ça pour le dernier sprint.

M. PAUL CHAREST :

J'aurais eu une couple de questions, moi. Après la pause?

LE PRÉSIDENT :

Oui, après la pause.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

LE PRÉSIDENT :

Alors il nous reste théoriquement une heure et quinze de travail. Si on finit avant, on finira avant. Par ailleurs, on essaiera de ne pas finir après.

Alors, monsieur Charest, vous aviez levé la main en demandant de poser une question ou d'apporter de nouvelles réponses, alors allez-y.

3505 **M. PAUL CHAREST :**

J'aurais deux questions concernant les problèmes de santé liés à la consommation de poisson ou d'autres espèces animales qui vivent dans l'eau suite aux études justement auxquelles Claire Laliberté a fait référence. C'est des questions un petit peu méthodologiques.

3510 Ce que je voudrais savoir, je ne me souviens plus d'après les tableaux qui nous ont été présentés si ça concerne uniquement les organismes marins sur la contamination, contamination des poissons et des mammifères. Est-ce que ça concernait seulement les organismes marins ou aussi -- parce que quand même sur la Côte-Nord, on consomme, à ma
3515 connaissance, d'après mes études sur la récolte faunique, davantage de poisson qui viennent des eaux douces que des eaux salées. Donc c'était ma première question.

Et ma deuxième question, c'était sur les degrés de contamination de ces différents organismes-là, d'après les tableaux. Par exemple, d'où viennent ces données-là sur
3520 l'ensemble? Est-ce que ça vient de l'Atlantique? Est-ce que ça vient du golfe Saint-Laurent? Est-ce que ça vient de la Baie d'Hudson? Parce que je sais aussi que les mêmes chercheurs ont travaillé aussi à la Baie d'Hudson. Je pense aux phoques, par exemple, est-ce que les contaminations qui sont mentionnées là-dedans pour le phoque, le foie et le gras, est-ce que ça vient de la Baie James, de la Baie d'Hudson? Est-ce que ça vient du golfe Saint-Laurent? Est-
3525 ce que ça vient de l'Atlantique, etc.? C'est ça aussi que je voudrais savoir. Est-ce que c'est applicable véritablement à l'ensemble des communautés, par exemple, blanches, surtout dans notre cas, amérindiennes de la Côte-Nord?

Donc, c'était mes deux questions que je voulais poser par rapport à ces études.

3530 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, madame Laliberté.

3535 **Mme CLAIRE LALIBERTÉ :**

Oui. Alors, pour répondre à la première question de savoir exactement, déterminer si les concentrations qu'on a mesurées, dans le sens si elles proviennent de l'alimentation des produits marins ou des produits d'eau douce, il faudrait le faire par le questionnaire.

3540 On l'a fait les deux premières années et on n'est pas allé très très loin dans l'analyse de ces données-là. Mais ce qu'on est certain, par contre, c'est que la mesure dans l'organisme résume bien la quantité totale absorbée par les individus et on sait que ça vient de l'alimentation en produits aquatiques, qu'ils viennent de la mer ou qu'ils viennent de l'eau.

3545 Mais je ne suis pas capable de vous dire, par exemple, que telle communauté a 30 % de sa charge corporelle qui vient de la consommation de poisson de lac, par exemple. D'accord? Est-ce que ça répond un peu à la première question?

3550 **M. PAUL CHAREST :**

Oui, mais peut-être un petit détail, une sous-question. Vous parlez de produits aquatiques, mais est-ce que c'est uniquement les produits aquatiques qui amènent une contamination? Par exemple, le caribou, le foie de caribou, par exemple, ou d'autres animaux?

3555 **Mme CLAIRE LALIBERTÉ :**

C'est principalement les poissons et les fruits de mer, je dirais. Le foie de caribou, on en a entendu beaucoup parler pour la question du cadmium. Il n'y a pas eu d'analyses de cadmium qui ont été faites dans l'étude que j'ai présentée ce matin. Ça fait que c'est vraiment les produits aquatiques. Mais on parle du homard, on parle de l'hépatopancréas du homard et tout ça. C'est vraiment les principales sources de ces produits-là.

3565 Pour la deuxième question, je suis contente que vous me la posiez, celle où on présente les données de BPC dans différents aliments. Les foies de loups marins, tout ça, ça a été prélevé sur la Côte-Nord. Les analyses d'oeufs viennent aussi du golfe. C'est des analyses qui ont été faites par le Service canadien de la faune et les analyses de laboratoire à Santé Canada. Le steak haché, je ne peux pas vous dire d'où il vient, mais je peux vous dire, par

3570 contre, que toutes les analyses ont été faites dans le même laboratoire, sous les mêmes conditions.

Quand on parle des BPC, souvent on a des problèmes à comparer les analyses parce que les gens ne se servent pas des mêmes standards de laboratoire et tout ça, mais là on sait que ça a été fait exactement au même endroit, ce qui fait que ces données-là sont très très comparables. Il n'y a aucun problème de ce côté-là. Ça va?

3575 **Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :**

3580 Monsieur Charest, si vous me permettez en sous-question, dans votre tableau de ce matin, madame Laliberté, sur la concentration de mercure dans le sang, il y avait tout d'un coup, en 1996, une flambée du côté des nations autochtones. Pourquoi? Qu'est-ce qui s'est produit?

3585

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Je ne peux vraiment pas vous répondre. Je ne sais pas à quoi c'est dû. Je ne sais pas. Cette année-là, il y a eu peut-être plus de participantes qui venaient d'un village où il y a eu une consommation plus élevée de poisson, mais on n'a pas fouillé cet aspect-là de façon précise.

3590

M. PAUL CHAREST :

3595

Peut-être un commentaire, en tout cas. Bon, il y a une réponse qui me dit que ça a été fait en laboratoire sérieusement. Je ne sais pas où les animaux ont été prélevés. Un peu partout sur la Côte-Nord? Parce que la Côte-Nord, ça a 1 000 kilomètres de long, à peu près. Même plus. Donc, évidemment, c'est un long écosystème côtier. Il y a différents stocks de poisson et de mammifères marins. Il y a au moins trois espèces de phoques qui sont consommées. Est-ce qu'on a fait sur chacune des espèces? Elles n'ont pas le même degré de contamination parce qu'il y a des fois que c'est sédentaire, des fois que c'est nomade.

3600

3605

En tout cas, je ne sais pas si l'explication est dans la méthodologie de l'étude, mais, moi, je m'intéresse particulièrement au loup marin. C'est pour ça aussi, vous voyez ma bibitte. J'ai un projet, un ouvrage sur le loup marin et donc c'est pour ça aussi que ça m'intéressait l'aspect alimentaire, parce qu'il y a un chapitre sur l'alimentation du loup marin dans mon ouvrage, donc je voulais savoir... parce que moi, j'en mange. Donc, c'est pour ma propre santé. J'en mange du loup marin. Je connais des gens qui en mangent beaucoup. Donc, j'aimerais en savoir un petit peu plus sur la méthodologie de calcul de ce contaminant.

3610

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Je ne l'ai pas avec moi, mais il y a un article scientifique qui est paru, qui présente exactement les mêmes résultats que je vous ai présentés tout à l'heure. Ça fait que ça me fera plaisir de vous le faire parvenir.

3615

LE PRÉSIDENT :

Comme quoi les experts peuvent se rendre service un à côté de l'autre.
Oui, venez, monsieur.

3620

M. DENIS BRASSARD :

3625

Bonjour, monsieur le président! Mon nom est Denis Brassard. Je suis anthropologue et conseiller en affaires autochtones pour différentes organisations autochtones. J'ai une question pour madame Laliberté également, qui fait un peu suite à ce que monsieur Charest demandait.

Ce matin, sur une de vos diapositives, j'ai cru voir que les personnes à risque, les personnes vulnérables se limitaient aux enfants et aux fœtus en ce qui concerne les contaminations aux organochlorés et au mercure. Est-ce que c'est le cas?

3630 **Mme CLAIRE LALIBERTÉ :**

Ce que j'ai voulu dire, c'est surtout que ce sont les groupes les plus vulnérables parce qu'ils sont en développement et tout ça. C'est les principales personnes sur lesquelles on fait de la recherche en premier. Mais il y a quand même, quand j'ai parlé de l'infertilité masculine, c'est
3635 sûr que ce n'est pas chez les nouveaux-nés, il y a quand même plein d'études qui se font chez les adultes aussi. Mais sur le plan de la santé, je pense qu'il faut principalement s'intéresser à l'exposition prénatale.

3640 **M. DENIS BRASSARD :**

Parce que je ne suis pas un expert, bien sûr, mais spontanément, j'aurais pensé également que les personnes âgées seraient susceptibles d'être contaminées davantage que d'autres classes d'âge, étant donné qu'ils mangent beaucoup de poisson, davantage de poisson, davantage de gibier. Et je me demandais si vous faites des études concernant les
3645 effets combinés de ces différentes consommations.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

Vous avez raison quand vous dites que les personnes âgées sont plus contaminées. J'ai
3650 montré que les BPC étaient bioaccumulables. Donc une personne de 80 ans aura des quantités plus importantes que quelqu'un qui est plus jeune. Puis c'est vrai que les personnes âgées peuvent être plus vulnérables pour certains problèmes parce que des fois leur immunité est affaiblie ou il y a d'autres problèmes de santé justement qui viennent se mêler de la partie, mais, non, on ne fait pas d'étude actuellement chez ce groupe d'âge-là.

3655 **M. DENIS BRASSARD :**

Merci.

3660 **Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :**

C'est une question que je voulais vous poser. Vous venez de le mentionner, donc les BPC, ça s'accumule. Puis vous parliez ce matin de «chronique» versus «massif». Pourriez-vous me retrouver les termes que vous avez utilisés? Il y avait contamination chronique à faible
3665 dose pendant longtemps ou massive, à forte dose, tout d'un coup.

Est-ce que vous nous avez mentionné que pour le moment, il n'y a pas d'étude qui nous permette de déterminer, par exemple chez une personne âgée qui a consommé des aliments qui ont fait une accumulation de BPC dans son corps, il n'y a donc pas d'étude pour me
3670 permettre de déterminer que son cas est chronique et grave et est la cause de telle ou telle maladie.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

3675 À ma connaissance, je n'en connais pas. Ça ne veut pas dire qu'il n'en existe pas. Les recherches actuelles, ce qu'on regarde dans la littérature concernant le mercure et les BPC, c'est des études de cohortes qu'on fait chez des enfants qui sont nés voilà quelques années et on suit leur état de santé. On commence à avoir des résultats.

3680 Quand je parlais d'exposition à faible dose, exposition chronique, c'est des cohortes d'enfants. C'est là-dessus principalement que la recherche est axée actuellement.

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

3685 Donc, il n'y aurait pas d'étude sur une autre catégorie de personnes de la société vulnérable, c'est-à-dire les personnes âgées, et particulièrement dans le cas qui nous occupe, en milieu amérindien.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

3690 Ce n'est pas parce que je n'en connais pas qu'il n'en existe pas. Ça se pourrait qu'il y en ait. Mais, à ma connaissance, je n'en connais pas.

LE PRÉSIDENT :

3695 Monsieur Moar.

M. CLIFFORD MOAR :

3700 Il paraît qu'on peut poser des questions? Donc, je vais me permettre également quelques questionnements que j'ai, pour nous, qui sont vraiment fondamentaux, parce qu'on sait que tout est lié avec l'eau et on disait que l'eau nourrit tout ce qui vit. Bien, pour nous, les études, on parle des études faites sur les humains, oui, mais est-ce qu'il y a des études concernant les espèces qui vivent dans l'eau, qui se font d'une façon continue ou d'une façon
3705 continue, soit sur le poisson ou le castor, ou peu importe les différentes espèces qui concernent les Autochtones.

LE PRÉSIDENT :

3710 Est-ce que quelqu'un du panel a une réponse à cette question.

Mme CLAIRE LALIBERTÉ :

3715 Je pense que ça prendrait un biologiste pour répondre à cette question-là.

LE PRÉSIDENT :

On va d'abord vérifier le panel, après ça on va vérifier la salle. Monsieur Charest?

3720 **M. PAUL CHAREST :**

Je ne sais pas si Clifford pourrait répéter, je n'ai pas saisi tout à fait le sens de sa demande.

3725 **LE PRÉSIDENT :**

Il a demandé s'il y avait des études sur la santé d'un certain nombre d'espèces et donc leur contamination potentielle, surtout les espèces utilisées par les Autochtones. Vous n'avez pas de réponse?

3730 Est-ce qu'il y a un biologiste dans la salle qui est au courant des études sur les espèces animales, sur la santé des espèces animales? Vous étiez en train de vous lever, c'est fait.

3735 **M. JACQUES GRONDIN :**

Oui. J'attendais juste de voir s'il y avait un biologiste qui allait se lever, parce qu'il n'y en a pas.

3740 **LE PRÉSIDENT :**

Alors vous allez servir de biologiste.

M. JACQUES GRONDIN :

3745 Non, justement. Je présume qu'il n'y en a pas ou je présume qu'il n'y en a pas qui veulent prendre la parole. Je trouve super important ce que vous soulevez là et c'est une question qui est soulevée dans plusieurs bandes autochtones. C'est pas sexy faire des études sur les stocks animaux, sur la santé des stocks animaux. Il n'y a pas d'argent pour ça.

3750 Remarquez, il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent qui est dépensé par les
programmes environnementaux pour mesurer le mercure, les BPC, toute la palette de
contaminants qu'on peut retrouver dans l'environnement, de les mesurer dans le poisson, de les
mesurer dans le castor, dans l'orignal et tout. On sait combien qu'il y en a. Tellement, qu'ils
connaissent pratiquement les noms ou le nick name, le surnom de chaque animal. Au nord,
3755 c'est une vraie folie. Mais il n'y en a aucun qui est capable de traduire ça en impact santé.

 Puis ça, c'est intéressant. Parce que les gens nous disent au niveau de la santé
humaine: «Écoute, l'inquiétude, ce n'est pas pour moi. C'est pour l'animal. Est-ce qu'il va y en
avoir pour les générations futures et tout?» Mais on n'a pas ces données-là. Et il se passe
3760 quelque chose de pervers. C'est pour aller chercher d'autre argent pour montrer qu'il y a un
problème dans l'environnement, qu'il y a des contaminants, ces gens qui devraient travailler en
environnement, qui devraient parler des stocks animaux, se servent de la santé humaine. Ils
disent: «Regarde, là. Il y a du mercure dans le poisson. Ça, c'est dangereux pour les
humains. C'est dangereux pour vos enfants.» Mais ils ne parlent pas est-ce que c'est
3765 dangereux pour le poisson? Est-ce que le poisson a des problèmes de reproduction? Au nord,
il y en a quelques-uns qui commencent à démontrer que les ours polaires ont des problèmes de
reproduction. Mais ça se limite à tout. Il y a deux chercheurs qui travaillent là-dessus ou à peu
près. C'est une très belle question.

3770 **LE PRÉSIDENT :**

 D'accord. Rappelez-moi donc votre nom?

3775 **M. JACQUES GRONDIN :**

 Jacques Grondin.

M. PAUL CHAREST :

3780 J'aurais peut-être juste... parce que ça m'est venu à l'idée, Claude Villeneuve, que
Clifford connaît bien, a publié un ouvrage: «Les animaux malades de l'homme» que j'ai lu il y a
plusieurs années. En général, c'était les problèmes de pollution par rapport aux espèces
animales. Mais est-ce que la santé spécifiquement de différentes espèces était étudiée là-
dedans ou est-ce qu'il y avait des références? Ça, c'est trop loin pour m'en souvenir, mais en
3785 tout cas ça pourrait être une référence. Allez vérifier «Les animaux malades de l'homme».

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

3790 Bien, il faut dire qu'il y a plusieurs études qui ont été présentées devant la Commission
par les experts du ministère de l'Environnement et de la Faune. Notamment, lorsque des études
sur des bassins sont produites, il y a toujours la dimension faunistique qui est analysée et il y a,
au ministère de l'Environnement, des spécialistes de chaque espèce. Il y a un spécialiste du

saumon, un spécialiste du castor, bon, et ils font des études durant des années, et on ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'étude.

3795

Est-ce qu'il y a des études à jour qui répondent aux besoins spécifiques d'information à un moment donné? Ça, c'est une autre affaire. Mais il y a un grand nombre d'études. Et toutes les études Saint-Laurent Vision 2000 contiennent toutes les données fauniques des territoires étudiés.

3800

LE PRÉSIDENT :

D'ailleurs, dans chaque portrait régional, il y avait toujours une dimension sur la faune. Mais vous avez raison, monsieur Moar, il n'y a probablement pas d'étude un peu complète sur les animaux importants dans la consommation amérindienne, ça, je ne le sais pas s'il y en a.

3805

M. CLIFFORD MOAR :

Juste comme élément peut-être complémentaire, c'est parce que quand on veut voir un développement sain de peu importe la ressource, que ce soit l'eau, j'imagine que le principe d'équilibre devient un des principes qui est la base de nos actions. Donc, je trouverais ça très important parce que dans notre façon de faire traditionnelle, nos anciens nous ont appris que si on veut que le castor reste la médecine, il va falloir continuer à l'attraper et il va falloir continuer à le manger parce que sinon, si on laisse le castor seul, il va dépérir lui-même.

3810

3815

Et c'est un peu dans ce sens-là que je le dis aussi, c'est dans le sens que, tu sais, ce matin, je ne sais pas pourquoi ça a tombé ce matin, puis je ne veux pas faire un événement sur ça, mais on a appris qu'il y avait une compagnie forestière de pâtes et papiers qui allait déverser leurs déversements dans la rivière Ashuapmushuan pendant quelques semaines pour effectuer quelques travaux, en tout cas, sur leurs usines, j'imagine, et que ce matin, ils allaient profiter de l'occasion pour faire des études sur les animaux, en tout cas les poissons qui étaient en place. Et je trouvais ça drôle un peu. J'ai dit ça fait drôle parce que est-ce que c'est parce que dans la rivière où ce que ça se déverse, il n'y a plus de poisson? Tant qu'à moi, ça serait très facile à comprendre. Des fois, la communication devient importante. C'est un peu ça.

3820

3825

LE PRÉSIDENT :

Merci.

3830

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

Dans l'autre sens, également, monsieur Moar, je peux peut-être vous relancer une question subsidiaire. Une des hypothèses qui a été présentée devant la Commission, c'est ce qu'on appelle la gestion par bassin versant. C'est-à-dire que les eaux de surface, étant donné que c'est des écosystèmes complexes, l'approche logique pour les gérer, c'est l'ensemble d'un bassin versant et l'idée, c'est de créer un organisme de bassin ou un comité de bassin qui

3835

prendrait les décisions de gestion, pour notamment régler les conflits d'usage, partager la ressource, restaurer, faire des études, etc.

3840 Est-ce que vous croyez que les communautés autochtones ont une place sur ces organismes de bassin-là?

M. CLIFFORD MOAR :

3845 Je ne peux pas vous dire ce que les mémoires des peuples autochtones vont amener comme proposition sur les structures de concertation et de consultation au niveau des... mais j'imagine que oui, ils ont sûrement leur place. Maintenant, c'est de la trouver, la place, ou de la façon que le rôle peut être joué par les Autochtones dans ce milieu-là. Oui, c'est important. Très important même. Mais peut-être pas dans le cadre qui est là.

3850

LE PRÉSIDENT :

La négociation est commencée.

Oui, madame?

3855

Mme MICHÈLE MOISAN :

3860 Michèle Moisan des Affaires indiennes. Alors monsieur, ici, avait raison. C'est moi la biologiste dans la salle qui n'osait pas prendre la parole. Vous m'avez tendu une perche. La raison pour laquelle je ne la prenais pas, c'est que je ne connais pas le sujet à fond, mais je voudrais revenir sur ce que monsieur Moar disait par rapport aux santés des populations animales.

3865 Je pourrais donner des noms de personnes au ministère de l'Environnement qui travaillent au niveau de la faune et des habitats et qui font indirectement des mesures de l'état de santé de certaines populations animales, de différentes techniques. Ça peut être, je ne sais pas, des prélèvements d'échantillons de gras, ça pourrait être de mesurer, je ne sais pas, le nombre de jeunes qui a été produit par une femelle avec différentes techniques.

3870 Peut-être qu'à un certain moment donné, il y a eu des données qui ont été prises, de façon peut-être systématique sur les foies de certains gibiers qui étaient recueillis. Il y avait même à un moment donné un programme avec les trappeurs où les trappeurs étaient incités à remettre leurs carcasses pour qu'on puisse faire un suivi de ces populations-là. Je ne dis pas que tout est beau, loin de là, puis que les gens font des miracles là-bas.

3875

Puis je me demande aussi si une autre source de données, ça ne pourrait pas être Environnement Canada qui était présent quand il y a eu la contamination par produit pétrolier sur la Côte-Nord, dans la communauté de Mingan. Alors je pense qu'eux ont travaillé, peut-être ont fait des prélèvements au niveau des chairs de la sauvagine qui avait été affectée par le

3880 déversement. Ça serait peut-être des sources. Est-ce que ces données-là sont publiées, compilées, analysées? Je ne le sais pas.

3885 Puis je peux vous dire, en terminant, un commentaire qu'on entend souvent, que j'ai entendu comme biologiste aussi, c'est que la santé des populations animales, c'est très beau, mais on pense d'abord et avant tout à la santé humaine. Alors il y a beaucoup moins d'énergie, d'argent, de recherche qui vont pour les populations animales. Pourtant, ils font partie aussi de l'écosystème, mais on a souvent une vision - excusez-moi - très anthropocentrique de l'écosystème. Tout est axé sur l'humain, puis ça se comprend aussi, mais c'est peut-être certaines raisons qui font qu'il y a peut-être moins d'emphase qui est mis sur les populations
3890 animales. Puis vous apportez une bonne justification pour peut-être qu'on ne lâche pas ce domaine-là, vu que ça fait partie intégrante de votre alimentation plus que des autres populations. C'est tout.

LE PRÉSIDENT :
3895

Si, madame, vous trouvez entre-temps les références et la documentation à laquelle vous faites allusion, auriez-vous la gentillesse de nous en informer?

Mme MICHÈLE MOISAN :
3900

Ce que je pourrais faire, ça ne serait peut-être pas des documents que je pourrais acheminer, mais des noms de personne, des anciens collègues de travail, des personnes que je connais qui pourraient vous dire qu'est-ce qui existe. Environnement Canada, je connais moins les gens en place, mais je pourrais quand même m'informer, voir quel genre de données
3905 il existe. Il doit en exister, je ne peux pas croire.

LE PRÉSIDENT :
3910

Très bien.

Mme MICHÈLE MOISAN :

Bon, monsieur a dit qu'il n'en existe pas. Je ne sais pas trop.

LE PRÉSIDENT :
3915

On verra. Merci, madame.
Oui, monsieur?

M. MICHEL BLAIS :
3920

Michel Blais, Hydro-Québec. Il existe des études, bien sûr, sur le mercure à la Baie James. Il y a une convention qui a été signée là-dessus, qui date d'une dizaine d'années et il y a

3925

un suivi environnemental qui se fait d'une façon régulière. Madame a même utilisé des brochures qui sont publiées à l'adresse décrite.

LE PRÉSIDENT :

3930

D'ailleurs, monsieur Beaudet en a donné un certain nombre en référence dans son volume là-dessus, sur le mercure.

M. MICHEL BLAIS :

3935

Alors on étudie sur le foie et les humains et les sources...

LE PRÉSIDENT :

3940

Mais est-ce qu'il y a, par exemple, à Hydro-Québec, une étude un peu globale sur précisément la santé animale en général, sur le jeu d'équilibre stratégique des différentes espèces en interrelation avec le milieu, suite aux modifications apportées sur le territoire? Est-ce qu'il y a ce genre d'analyse-là interreliée?

M. MICHEL BLAIS :

3945

Je ne saurais vous répondre, n'étant pas biologiste moi non plus.

LE PRÉSIDENT :

3950

Mais sans être biologiste, vous pouvez savoir les études qui ont été faites.

M. MICHEL BLAIS :

Mais je sais qu'il y a un tas d'études qui sont peut-être spécifiques...

3955

LE PRÉSIDENT :

Un peu sectorialisées, oui.

M. MICHEL BLAIS :

3960

... à certains animaux ou certains poissons ou certains oiseaux. Mais est-ce qu'il y a une étude globalisante? Je ne sais pas. Alors je vais m'informer.

LE PRÉSIDENT :

3965

Merci.

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

3970

Monsieur le président, j'ai entendu tout à l'heure monsieur Moar nous révéler une information à l'effet qu'une entreprise forestière semble avoir obtenu un permis de déversement dans une rivière de la région. Est-ce qu'il y a quelqu'un du ministère de l'Environnement qui pourrait venir nous dire, un, si le Ministère est au courant de cela, de ce déversement dont vient de parler le chef Moar et, deuxièmement, quand il y a ce type de permission, d'autorisation, est-ce que la faune aquatique, est-ce qu'il y a une attention particulière, est-ce qu'il y a des normes qui sont suivies par les ministères qui agissent auprès des compagnies, c'est-à-dire Environnement et peut-être Ressources naturelles, dans ce cas-là.

3975

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

3980

Oui, madame Gallichan. Je suis Hélène Tremblay, directrice régionale du ministère de l'Environnement et responsable régional du secteur Faune et Parcs. Effectivement, la compagnie Donohue a une conduite pour l'évacuation de ses eaux usées. C'est une conduite qui s'en va jusque dans la rivière Mistassini. C'est une conduite qui a une vingtaine de kilomètres.

3985

À l'époque, quand ils ont construit l'usine, il y avait eu des pressions du milieu pour éviter que les eaux usées s'en aillent directement dans l'Ashuapmushuan, parce qu'à l'époque il y avait une préoccupation majeure sur la ouananiche. Et le Ministère, je ne sais pas, je pense que c'était le ministère de l'Environnement à l'époque, avait pris sous sa responsabilité la construction de la conduite à ses frais. Donc, c'est une conduite qui appartient au gouvernement du Québec.

3990

Depuis trois ans, on a entrepris des études pour permettre d'évaluer l'impact des eaux qui se déverseraient dans l'Ashuapmushuan parce que c'est une conduite qui coûte très cher d'entretien et les eaux qui sont déversées sont des eaux qui ont de moins en moins de contaminants, à cause de la réglementation sur les usines de pâtes et papiers. Mais le problème, c'est la température de l'eau.

3995

Donc depuis trois ans, à chaque année, il y a des périodes dans l'année - c'est surtout en période estivale - où, pour entretenir la conduite, on doit dévier ces eaux-là vers l'Ashuapmushuan et on a entrepris un programme de recherche pour mesurer l'impact de la

4000

température de l'eau sur la ouananiche, sur sa circulation, sur sa vivacité. Et puis on a implanté dans des ouananiches... comment est-ce qu'on appelle ça, c'est un moniteur. On les suit, puis on va jusqu'où ils remontent. Et puis si ça les ralentit dans la montaison.

Et ce qui est annoncé cette année, c'est ce qui s'est fait aussi les autres années, qui a été aussi annoncé, et on poursuit notre programme de recherche. Et c'est en collaboration avec la compagnie et le Ministère.

Mme GISELE GALLICHAN, commissaire :

Donc, selon ce que je comprends, de ce que vous venez de dire, il n'y a pas eu une augmentation de la toxicité du rejet. C'est ce que vous venez de dire? C'est que c'est une augmentation, un changement de température du rejet.

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

En termes de toxicité, depuis vingt ans, la toxicité a beaucoup diminué à cause de la réglementation sur les pâtes et papiers. Et ce qu'on mesure, c'est si, en permanence, on rejetait ces eaux-là dans l'Ashuapmushuan, si ça pouvait avoir un effet néfaste sur la ouananiche.

LE PRÉSIDENT :

Alors, essayons de remettre les morceaux ensemble. Il y a vingt ans, quand l'autorisation s'est donnée, la toxicité avait été jugée beaucoup trop forte pour la rivière Ashuapmushuan. Donc on a envoyé, aux frais du gouvernement, sur vingt kilomètres de conduite, ce rejet-là dans la rivière...

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Mistassini.

LE PRÉSIDENT :

... Mistassini. Vous dites que l'entretien de la conduite est coûteux?

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Et que maintenant, il y a eu des modifications au système de traitement des eaux à la Donohue, de sorte que maintenant, l'effluent serait acceptable pour la rivière Ashuapmushuan.

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

4050 C'est ce qu'on vérifie.

LE PRÉSIDENT :

4055 Vous le vérifiez?

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

4060 Et on veut s'assurer. C'est un programme sur cinq ans.

LE PRÉSIDENT :

4065 Vous le vérifiez pendant des périodes de combien de temps?

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

4070 Bien, ça fait trois ans qu'on le fait, puis on veut le faire sur cinq ans avant de donner une autorisation permanente.

LE PRÉSIDENT :

4075 Est-ce que vous le faites à plein temps depuis trois ans ou si vous le faites à quelques...

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

4080 Non. On le fait en période estivale, en période d'étiage, dans les périodes les plus...

LE PRÉSIDENT :

4085 Les plus névralgiques.

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

... les plus névralgiques. Et, aussi, c'est dans la période de montaison de la ouananiche, aussi.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez le calibrage de ce qui sort actuellement de la pollution, le résiduel qui sort de la Donohue? Vous devez avoir des données?

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Oui, oui. Toutes les données sont compilées et sont...

LE PRÉSIDENT :

Bon. Est-ce que ces données-là ont été rendues publiques?

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Je ne le sais pas, monsieur Beauchamp.

LE PRÉSIDENT :

Vous ne savez pas.

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Je ne le sais pas. C'est parce que c'est un projet qui est conjoint avec l'entreprise et le Ministère. Il n'y a pas eu de publication formelle, mais ce ne sont quand même pas des données qui sont secrètes. Mais il n'y a pas de publication à ce sujet-là.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. C'est parce que quand on touche à l'Ashuapmushuan, on sait que c'est quelque chose de particulièrement délicat. Ce n'est pas nouveau, parce qu'on nous l'a dit quand on est venu dans la région dans la première tournée. Ça a été évoqué cette question-là. Donc, ce n'est pas une nouvelle en ce sens-là. Je voulais juste voir où on en est. Donc, les expériences ont été faites cet été à nouveau.

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Encore, elles sont en cours actuellement.

4125 **LE PRÉSIDENT :**

Elles sont en cours.

4130 **Mme HÉLÈNE TREMBLAY :**

Et je peux vous assurer que s'il y a des impacts négatifs sur la ouananiche, il n'y aura jamais... le rejet ne se fera pas dans l'Ashuapmushuan. On a une équipe de biologistes et de techniciens de la faune qui sont très soucieux de la ouananiche. C'est quand même une ressource qui est particulière à la région. Il y a eu beaucoup d'énergie et d'efforts qui ont été consentis les années passées. Ce n'est pas parce que le niveau de population semble se replacer, qu'on va sacrifier des choses, pas la ouananiche. On le suit de près et on va s'assurer que les impacts sont zéro avant de donner des autorisations permanentes.

4140 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que cette réponse-là vous convient ou vous avez d'autres questions à poser, monsieur Moar?

4145 **M. CLIFFORD MOAR :**

Bien, première des choses, c'est à ma grande surprise que je vois madame Tremblay au micro, parce que moi, je descendais de la forêt et ils m'ont parlé d'Environnement Canada.

4150 **Mme HÉLÈNE TREMBLAY :**

Ce n'est pas Environnement Canada.

4155 **M. CLIFFORD MOAR :**

En tout cas, il faut faire attention avec les médias. Excusez.

4160 **Mme HÉLÈNE TREMBLAY :**

C'est Environnement Québec.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous avez d'autres questions?

4165 **M. CLIFFORD MOAR :**

Non, c'était seulement ça. C'est sûr que moi j'arrivais. Donc, j'aurais sûrement appris les informations, mais ça serait bien que...

4170 **Mme HÉLÈNE TREMBLAY :**

Mais tu auras toutes les informations nécessaires, Cliff, si tu les veux. Il n'y a aucun problème.

4175 **LE PRÉSIDENT :**

«Vous», s'il vous plaît, madame.

4180 **Mme HÉLÈNE TREMBLAY :**

Parfait. Et je donnerai toutes les informations nécessaires à monsieur Moar.

LE PRÉSIDENT :

4185 Merci.

Mme HÉLÈNE TREMBLAY :

Bienvenue!

4190

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

4195 C'est mon ancienne vie, monsieur le président, qui fait que j'accumule des questions. À monsieur Moar. À moins que vous ne me mentionniez, monsieur Moar, qu'il y a ici dans la salle des représentants des communautés attikameques Manauwan, Wemotaci et Obedjiwan, je vous poserais la question à vous.

4200 Dans des notes supplémentaires que monsieur Beudet nous a fournies, il nous mentionne que ces communautés attikameques ont créé le Service forestier Attikamek Aski et, entre autres, ce service élabore une méthode d'inventaire des habitats fauniques et humains de leur territoire, ainsi que de tous les impacts que les travaux de l'industrie forestière et des développements dans ce domaine peuvent causer sur les habitats fauniques.

4205 Est-ce qu'à votre avis, ce qu'on peut considérer d'exemplaire là-dedans, peut devenir général dans l'ensemble des communautés qui, comme vous l'avez mentionné vous-même ce matin, la foresterie autochtone se développe et est-ce que ce genre d'initiative-là se généralise?

M. CLIFFORD MOAR :

4210 Premièrement, en tout cas, je ne sais pas s'il y a des gens d'Attikamek Zibi qui sont ici, mais ce matin ils étaient ici, monsieur George Connely était ici, mais il ne semble pas être ici cet après-midi.

4215 Mais pour revenir un peu sur l'idée des habitats fauniques versus le développement forestier, on essaie présentement de mettre en place un réseau de communication entre les services territoriaux chez nous et les différentes compagnies forestières et le Ministère concerné pour le développement de la forêt. Et on essaie d'identifier les endroits sensibles que les Autochtones ont afin que dans la planification des coupes forestières, ces éléments-là soient considérés.

4220 On a déposé également un mémoire au niveau de la région concernant les préoccupations environnementales qu'on avait et que pour nous c'était important d'établir ce lien de communication.

4225 Mais je dirais c'est plus des actions tampons, des actions qui amortissent un peu peut-être les confrontations qui pourraient arriver et de s'assurer, en tout cas, d'essayer de trouver un moyen d'entente jusqu'au jour où, finalement, j'espère que la négociation territoriale va aboutir et va finalement déterminer c'est quoi les démarches ou les structures qui vont être mises en place pour le développement conjoint, si on peut dire, des ressources.

4230 Mais c'est important. C'est important. Sauf que c'est important aussi que dans ces communications-là, qu'il y ait des échanges d'informations qui soient, je dirais, que les objectifs soient prédéterminés d'avance. Malheureusement, l'histoire nous a fait comprendre que souvent notre implication, veut, veut pas, allait au-delà des objectifs qui étaient mis de l'avant par ce genre de communication.

4240 Je vous ai parlé aussi au préalable un peu de tout le contexte politique qu'on vit présentement avec les différents gouvernements et, pour nous, c'est important de vraiment établir c'est quoi les objectifs d'une telle fonction. Et quand ces objectifs-là sont acceptés par les deux ou trois parties concernées, bien, c'est plus facile après. Il y a moins d'interprétation et ça va mieux pour l'ensemble.

4245 Donc, moi, je dirais que ça serait peut-être un des éléments qu'il faudrait s'assurer que ce soit fait. Mais, à mon avis - remarquez qu'il y a peut-être d'autres personnes dans la salle qui pourraient peut-être intervenir - mais, pour moi, c'est vraiment... Je ne peux pas parler au nom des Attikameks, mais pour nous, ici, c'est vraiment des actions tampons qui sont faites pour essayer de concilier, si on peut dire, ou harmoniser les différentes activités.

Mme GISÈLE GALLICHAN, commissaire :

4250

Parce que dans la première partie d'audience, plusieurs ont abordé les effets du développement de chemin en forêt comme nuisance, avec des impacts assez importants sur la ressource eau et également, aussi, le drainage forestier. Est-ce que dans ces deux cas-là, quand vous parlez, vous, de développement de la forêt modèle autochtone, est-ce que ce sont

4255

M. CLIFFORD MOAR :

4260

Si on parle de l'eau, oui. Oui, parce que les accès, bon, on traverse les cours d'eau et en traversant les cours d'eau, des fois, bon, il n'y a même pas d'accès qui sont faits pour traverser. On traverse et allons-y et on ne regarde pas vraiment avant de traverser, parce que la machinerie est tellement grosse que le ruisseau, tu sais, c'est rien.

4265

Mais des fois, j'imagine que ça serait intéressant de savoir s'il y avait une frayère, peu importe l'espèce que ça concerne, s'il y avait un habitat même faunique, dans le sens du castor ou du rat musqué ou d'autres espèces qui seraient là, afin au moins d'atténuer, je dirais, un peu les impacts. C'est sûr qu'après coup, c'est toujours plus difficile de réparer.

4270

Et remarquez, nous, on a rigolé un peu pendant un temps avec les compagnies forestières, parce qu'ils avaient un problème avec les castors. Ils appelaient ça les castors nuisibles, les castors qui bâtissent leur barrage tout près des routes. Et je me rappellerai toujours de cette première rencontre avec les aînés, parce que l'aîné me parlait dans notre langue puis il me disait: «Demande donc aux gens de la foresterie qui est nuisible?» C'est-tu le chemin ou le castor?

4275

Mais pour revenir à ça, je pense que la communication, c'est sûrement un des volets, et si cette communication-là est empreinte et peinte de respect et de partage, je pense qu'on peut trouver des solutions ensemble très créatives pour répondre aux besoins de chacun.

4280

LE PRÉSIDENT :

Oui, monsieur Charest?

M. PAUL CHAREST :

4285

Juste un complément d'information, justement. On parlait de forêt modèle. Il existe, vous le savez sans doute, la forêt modèle Waswanipi justement qui a été créée pour répondre à toutes ces préoccupations des Cris ou d'une communauté crie par rapport à l'exploitation forestière et par rapport à sa propre exploitation forestière. Parce que les gens, les Cris de

4290

Waswanipi sont partenaires dans une usine de sciage avec la Domtar et qu'ils ont de la machinerie, de l'exploitation forestière, etc. Donc ils ont mis sur pied cette forêt modèle justement pour pouvoir diminuer le plus possible les impacts négatifs, surveiller la faune, protéger les territoires, protéger les habitats fauniques, soit aquatiques et terrestres, les lieux de reproduction, les frayères, aussi les pacages pour l'orignal, et ainsi de suite.

4295

Donc, lors d'un colloque récent organisé par Mamuitun sur l'environnement, il y a un des responsables de cette forêt modèle là qui a fait une présentation, et peut-être que si vous voulez avoir la référence, je ne me souviens plus de la personne, mais peut-être que David Toro, un des organisateurs, ou Bernard, pourra peut-être vous donner des références à ça.

4300

Donc, c'est vraiment donc des initiatives particulières de communautés autochtones qui se veulent des exemples à la fois, disons, de conciliation entre l'exploitation d'une ressource renouvelable mais qui, sur une grande échelle, peut avoir des conséquences considérables sur les activités traditionnelles des Autochtones, donc la nécessité de créer des emplois et la protection aussi de l'environnement par rapport à des activités traditionnelles, qui sont encore une partie de l'économie des Autochtones.

4305

Donc, ça n'a pas été facile parce que dans la communauté, il y avait beaucoup d'opposition et même de la part des plus jeunes par rapport à ce genre d'intervention dans la forêt. Et c'est souvent même des aînés qui ont dit: «On peut essayer pour voir justement si on peut s'adapter.» Et on sait que la forêt est renouvelable dans certaines conditions, si on y fait attention, mais c'est surtout, bien sûr, les superficies coupées d'un seul tenant souvent qui dévastent la forêt, ce qui a été dénoncé, on le sait, récemment par Desjardins.

4310

Donc, c'est un autre modèle d'intervention dans le milieu où maintenant des Autochtones essaient de participer, tout en étant conscient des risques, mais qui savent aussi qu'il y a d'autres contraintes qui se présentent à la communauté: les emplois, le développement économique, les revenus, et ainsi de suite. Ça aussi, c'est des réalités autochtones aussi par rapport à l'exploitation de la faune dont on sait qu'elle ne peut plus faire vivre une famille, ça c'est bien évident aujourd'hui.

4315

4320

LE PRÉSIDENT :

Alors, monsieur Gingras, j'aurais une petite question pour vous. Dans votre exposé ce matin, vous avez comparé des résultats de provinces en disant: «Faisons attention. On parle des réseaux, mais il y a peut-être aussi, on parlait, je pense, une allusion aux résidences isolées. Globalement, la situation des infrastructures dans les territoires autochtones québécois,

4325

comment ils se comparent par rapport à l'Ouest canadien, par exemple? Est-ce qu'on a une situation meilleure, plus grave, comparable?

4330

M. RICHARD GINGRAS :

Je n'ai pas d'information précise comme telle, mais si on se fie à notre flair et à ce qu'on entend, notre situation ici est très bonne versus ce qui se passe dans l'Ouest. On a une très bonne position.

4335

Et on l'a vu ce matin, quand on parle de réseau, la majorité de nos installations de nos communautés sont reliées à un réseau communautaire, sauf qu'on disait qu'il en restait deux comme telles, et on voit aussi que présentement les installations qu'on a répondent aux normes et fonctionnent, sont fonctionnelles, opérationnelles adéquatement.

4340

Donc notre situation, effectivement, je pense, est très bonne. Versus, disons, si on pourrait dire les communautés blanches, là non plus je n'ai pas de statistique précise. Par contre, je pense qu'on se situe très bien versus les communautés blanches. Je pense qu'on peut se comparer avantageusement avec eux autres.

4345

LE PRÉSIDENT :

À situation géographique équivalente, évidemment.

4350

M. RICHARD GINGRAS :

Ç'est ça, oui, effectivement.

4355

LE PRÉSIDENT :

Alors, dans ce cas-là, je reviendrais à une question plus générale du côté du panel. Il me semble qu'on a fait deux choses, aujourd'hui. On a, d'un côté, regardé la situation concrète en termes de santé et en termes d'équipements liés aux services d'eau et au traitement des eaux. En même temps, on a essayé de réfléchir sur les conditions de l'intervention dans le territoire et il semble que là, il y a des choses qui bougent. Il y a un modèle de développement nouveau, en tout cas, ou atténué, ou intégrant un certain nombre de préoccupations et de valeurs ancestrales qui commence à se développer, ce qui veut dire qu'il y a des formes de dialogue, il y a des modèles nouveaux en recherche.

4360

4365

Par ailleurs, il me semble clair - et monsieur Charest l'a dit très directement - ce qui demeure l'impact majeur, c'est probablement l'aménagement des ressources à des fins hydroélectriques et que ça est un facteur structurant sur le territoire. Quelles seraient les bonnes stratégies à développer pour s'assurer de la durabilité du développement?

4370

Vous en avez parlé ce matin, monsieur Moar, monsieur Charest. Est-ce qu'on peut revenir pour ressaisir l'ensemble du panel sur cette question-là en disant c'est quoi les principales difficultés qu'on rencontre dans ce domaine-là et c'est quoi les lignes portantes, les forces d'avenir pour faire face à ce genre de problème?

4375

M. CLIFFORD MOAR :

Premièrement, je pense qu'un des éléments, c'est toute la question de la juridiction. Je pense que tant et aussi longtemps que ce domaine-là ne sera pas clarifié, ça va être difficile de voir un peu de quelle façon durable les communications ou les efforts qui sont mis de l'avant peuvent y rester.

4380

LE PRÉSIDENT :

Quand vous parlez juridiction, vous parlez quoi?

4385

M. CLIFFORD MOAR :

Je parle plus de juridiction au niveau soit de propriété ou ces termes plus légaux de qui donne les permis, qui fait quoi. Un peu dans ce type de juridiction-là, gouvernementale si on peut dire. Et c'est une question qui...

4390

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ça inclut pour vous le concept de négociation territoriale?

4395

M. CLIFFORD MOAR :

Oui.

4400

LE PRÉSIDENT :

Oui?

4405

M. CLIFFORD MOAR :

Oui. Et dans ce sens-là, je me dis, pour moi, qu'est-ce qui est important, qu'est-ce que je crois qui est important pour les communautés autochtones, c'est comme on s'est dit, on a des préoccupations qui sont profondes, qui sont ancrées dans notre culture, qu'on veut même partager avec des gens. Et je pense aussi quand je vous dis qu'on est prêt à partager la ressource, tu sais, on est vraiment prêt. Mais sauf qu'on a appris aussi que c'est peut-être le temps d'arrêter que l'histoire nous impose des choix, des décisions. On voudrait peut-être être plus participatif, voire même des éléments.

4410

4415 Maintenant, toute la question hydroélectrique, il ne faut pas oublier pourquoi qu'on fait
de l'hydroélectricité et c'est quoi les objectifs de cette démarche-là. Et, souvent, c'est pour
répondre -- en tout cas, habituellement, c'est pour répondre à un besoin énergétique des
populations. Mais au cours des années, ça a changé. Et ce n'est plus non plus pour les besoins
4420 seulement énergétiques, mais c'est également aussi pour des besoins d'ordre financier, donc
de se donner des ressources financières, de nous aider dans nos structures gouvernementales.

 Donc, il va falloir tantôt essayer de trouver une formule où l'utilisation de cette ressource-
là ne demeure pas seulement au niveau hydraulique, si je peux dire, mais qu'on regarde peut-
être d'autres façons qu'on peut l'exploiter pour répondre à ce besoin-là.

4425 Récro-touristique, pour nous, c'en est une; commercialisation de l'eau, voilà quarante
ans, si on avait dit qu'on allait vendre de l'eau au Québec, on aurait passé probablement pour
des visionnaires vraiment à côté de la track. C'est la même chose pour les forêts. Je pense
qu'on sait très bien. Le son est tellement répété ces derniers temps que, tu sais, ce ne sont pas
4430 des stocks inépuisables.

 Donc, il y a des questionnements qui doivent se faire et puis je pense que ces
questionnements-là peuvent se faire ensemble. Moi, j'ai vu des membres de la communauté qui
se sont adressés à moi, qui sont vraiment préoccupés sur la question de l'eau, la
4435 commercialisation, l'exportation. Est-ce que l'eau peut devenir une ressource épuisable? Tu
sais, c'est vraiment des questions de fond que moi, je ne peux pas répondre, parce que j'aurais
tendance à dire non parce que mon histoire m'a éduqué ainsi, mais dernièrement je serais plutôt
prudent avant de répondre à ce questionnement-là.

4440 Donc, pour s'assurer que ça marche, il y a sûrement une étape qui doit être franchie au
niveau de notre société et elle se joue à plusieurs niveaux: gouvernemental, au niveau de
l'expertise, la reconnaissance des différentes expertises, parce qu'on a une expertise
scientifique qui existe, mais il y a également aussi une expertise traditionnelle qui est là, puis
4445 ancestrale, et cette expertise-là traditionnelle, pour nous, qu'est-ce qui est important, elle doit
continuer à se transmettre. Et c'est fascinant parce que c'est un apprentissage continu.

 Je pense que monsieur Genest en a fait part un peu ce matin. Pour nous, un trappeur,
ça apprend tout le temps. Ça a bien beau être le meilleur trappeur de castor, il va toujours
essayer d'améliorer sa façon de faire, il va toujours essayer de trouver une façon plus efficace
4450 pour donner du rendement.

 Donc, c'est drôlement intéressant de voir que c'est les mêmes dimensions qui sont
regardées dans le développement des organisations, des gouvernements aujourd'hui. Donc, je
pense qu'il y a des fois des parallèles qui peuvent être faits et être échangés.

4455

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charest, avez-vous un commentaire?

4460 **M. PAUL CHAREST :**

Oui, j'en avais un de toute façon. Je vais commencer par celui-là. J'en aurais deux, un qui est plus peut-être spécifique, un peu plus général.

4465 Madame Gallichan, au début de la période de questions faisait référence à des groupements écologistes qui s'opposaient à la construction de petites centrales. Je ne sais pas si c'est à toute centrale. Il y a toutes sortes de centrales, il y a toutes sortes de manipulations de l'écosystème, parce qu'on sait qu'il y a différents mouvements écologistes. Il y en a des extrémistes, il y a la Deep Ecology, l'écologie profonde qui s'oppose à toute manipulation, à
4470 toute intrusion de l'homme dans les écosystèmes et par rapport aux espèces, non seulement animales, végétales, même les rochers sont vénérés. Donc, c'est peut-être extrême.

Dans cette perception-là, l'homme est une nuisance et on s'en débarrasserait facilement, et les animaux en seraient d'autant mieux et la nature serait sans doute meilleure.
4475 Ça, c'est une vision, bien sûr, écocentrique. Et on a parlé aussi de la vision anthropocentrique, l'autre extrême où l'homme justement par ses excès de manipulation de la nature nous a amenés dans des culs-de-sac par rapport en tout cas à certaines situations, à certaines ressources, à certains pays ou fragments de pays ou région, et ainsi de suite.

4480 Et c'est sûr que la réflexion écologique nous a permis de réfléchir sur les conséquences de nos actions et d'essayer d'amener des corrections sans être un retour en arrière nécessairement. Il y a toujours ce fameux débat justement est-ce que la science et la technique sont capables de toujours résoudre tous les problèmes environnementaux ou est-ce qu'on s'en va toujours vers un cul-de-sac, vers la destruction du vaisseau Terre, comme certains
4485 écologistes alarmistes l'ont annoncé, il y a un certain nombre d'années, et il y en a encore qui continuent à tenir ce discours, dont je ne dis pas qu'il est faux. Je pense qu'on a raison de s'alarmer, mais en même temps aussi il faut, après des réflexions sur les conséquences de nos actions, essayer de construire de nouveaux modèles de développement pour répondre aux besoins de l'humanité et qui sont, ceux-là, beaucoup plus respectueux des équilibres naturels.

4490 Et je pense que la maîtrise de l'eau dans l'histoire de l'humanité est un élément important de l'évolution de nos sociétés. Moi, je me suis penché un peu sur ça dans mon cours d'anthropologie écologique. Les grandes civilisations dans le monde se sont bâties sur la maîtrise de l'eau, que ce soit en Égypte avec le Nil, que ce soit en Mésopotamie avec
4495 l'Euphrate, le Tigre, etc., que ce soit en Asie, les civilisations chinoises depuis des millénaires ont appris à maîtriser l'eau, à faire de grandes digues, de grands barrages, à irriguer les terres, et ainsi de suite. On a construit des empires sur la maîtrise de l'eau. Même en Amérique, ce qui est moins connu, les civilisations Aztèques, par exemple, les civilisations Incas se sont bâties aussi sur la maîtrise de l'eau.

4500 Donc la maîtrise de l'eau, pour moi, c'est un élément très positif pour l'humanité. Et ça a été des développements durables, parce que les civilisations chinoises, jusqu'à ce jour, ont

des systèmes hydrauliques qui ont été installés, durent depuis des millénaires dans certains cas. Donc, évidemment, il y a eu des conséquences un peu négatives. Ça s'est fait dans des systèmes des fois despotiques. Wittfogel appelait ça le despotisme oriental. Donc, ça s'est construit dans des systèmes politiques très, très rigides où des empires et des empereurs et des dirigeants politiques dominaient une masse de travailleurs, des millions de travailleurs qui construisaient ces systèmes-là. Donc il y a toujours, comme je dirais, dans toute société, du bon et du moins bon.

Donc il faut, je pense, distinguer deux ou trois choses dans la maîtrise de l'eau et des écosystèmes. Évidemment, il y a l'aspect technique, la maîtrise technique et il y a l'aspect politique aussi auquel on faisait référence. Et, plus loin que ça, il y a aussi les connaissances scientifiques et les idéologies aussi, les connaissances aussi qui doivent jouer là-dedans aussi pour corriger le tir, réfléchir, faire le suivi des actions à moyen et à long termes sur les développements.

Maintenant, on peut le faire avec nos connaissances scientifiques, notre accumulation de données, etc. Autrefois, quand il n'y avait pas d'accumulation de données à long terme, on ne pouvait pas bénéficier autant des expériences et des réflexions des générations antérieures.

Donc, on est des sociétés qui sont de plus en plus conscientes de leurs actions sur le milieu, et qui peuvent réfléchir et qui peuvent rétroagir.

Donc, pour moi, la maîtrise de l'eau en général, et moi qui a travaillé dans le Tiers-Monde, qui a travaillé en Afrique dans des sociétés où l'eau est rare, la maîtrise de l'eau, c'est fondamental pour l'avenir de ces sociétés-là. Au Mali, en particulier, où les deux tiers c'est désertique, j'ai travaillé au barrage de Sélingué en particulier, donc, pour moi, ça m'apparaît très positif pour beaucoup de sociétés dans leur développement, dans leur avenir, et ainsi de suite.

C'est pour ça aussi que moi, personnellement, je disais qu'il y a toujours des contradictions dans la société, dans les groupes et en soi-même aussi. J'ai déjà été assez opposé aux barrages et déjà critiqué vertement disons les barrages de l'Alcan, d'Hydro-Québec, et ainsi de suite, pour leurs impacts sur les communautés autochtones, parce que les communautés n'étaient pas du tout impliquées, ont reçu tous les impacts négatifs et à peu près aucune retombée positive.

Bon, suite à mes travaux en Afrique, ma vision s'est modifiée un peu justement sur l'importance de maîtriser cette ressource-là à des fins hydrauliques, à des fins d'irrigation, à des fins de production agricole et aussi à des fins de production énergétique dont notre société a besoin.

C'est pour ça qu'aujourd'hui, je suis moins contre toutes sortes de barrages, de développements hydroélectriques, mais plus favorable à des types de développement sur lequel

on aura beaucoup réfléchi et dont on sait que c'est une solution parmi les moins pires, si on peut dire, ou une des meilleures pour résoudre différents problèmes de développement.

Donc, c'est pour ça que par rapport à la réflexion des choix de société, vis-à-vis lesquels
4550 sont placées les communautés autochtones dans leur contexte actuel et dans l'évolution à laquelle j'ai fait référence tout à l'heure, il n'y a pas un choix infini de possibilités, dépendant de leur situation géographique, de leur histoire de contact, et ainsi de suite. Et il y a certaines ressources fauniques, forestières, hydrauliques, des ressources renouvelables; dans certains cas aussi, des ressources minières peut-être non renouvelables. Mais ça, actuellement, l'état
4555 de réflexion fait qu'on met généralement de côté ce genre de développement-là.

Donc ces ressources-là, maintenant, on considère de plus en plus de les exploiter. Pas seulement que de la façon traditionnelle en petits groupes familiaux pour une autosuffisance et une petite production commerçante, marchande des fourrures, mais aussi sur une façon plus
4560 industrielle parce qu'on a des populations beaucoup plus considérables, des milliers de personnes maintenant, descendantes des quelques milliers de chasseurs. Maintenant au Québec, il y a peut-être cinquante, soixante mille Autochtones, plus les Métis, et ainsi de suite, alors qu'il y en avait quelques milliers à leur période de contact.

Donc c'est une situation, disons, démographique, économique dont les communautés doivent tenir compte et trouver des solutions à même ce qui est possible sur leur territoire, basées sur leurs traditions aussi, tout en aussi se formant de nouvelles traditions, de nouvelles techniques, et ainsi de suite. Mais avec précaution. Je pense aussi qu'on peut leur faire confiance de ce côté-là.
4570

De plus en plus, quand je discute avec des représentants de différentes communautés, bien, ils réfléchissent beaucoup. On disait ce matin réfléchir sept générations à l'avance. Bon, je ne suis pas sûr que ça se fait tout le temps, mais au moins pour la génération suivante ou deux générations après. Je pense que les gens en sont conscients de plus en plus.
4575

En tout cas, par rapport à l'hydroélectricité, moi, je voyage dans toutes les communautés montagnaises ou à peu près, donc je reçois des sons de cloche un peu différents des différentes sous-régions. Il y a des attitudes différentes que je mentionnais dans mon papier, mais il y a des réflexions qui se font et qui avancent. Et il y a des contradictions à l'intérieur des
4580 communautés, des oppositions, des discussions, et ainsi de suite. Et ça, moi, je trouve ça tout à fait sain, tout à fait positif, parce que c'est justement de ces discussions-là, de ces échanges-là, et aussi de plus en plus d'ouverture pour des partenariats avec des entrepreneurs autochtones, des promoteurs, et ainsi de suite.

Pour moi, c'est ça la vie. C'est ça l'avenir des communautés autochtones. Elles n'ont pas le choix aujourd'hui. Il faut, comme je le disais, explorer des nouvelles possibilités, les essayer et puis faire tout ce qu'on peut pour que ça marche le mieux possible.
4585

LE PRÉSIDENT :

4590

Monsieur Gingras, est-ce que vous avez un commentaire sur cette question-là?

M. RICHARD GINGRAS :

4595

Pas nécessairement, mais je pense que ce que je pourrais faire comme commentaire, je pense que c'est monsieur Moar ce matin qui a mentionné, je pense, un très bon élément, dans le sens qu'il faut avoir un équilibre. Équilibre entre les besoins et tous les autres éléments. Je pense que c'est ça qui est un point important à tenir en ligne de compte.

4600

LE PRÉSIDENT :

Madame Laliberté? Pas de commentaire là-dessus.

Oui, monsieur?

4605

M. MARC ST-ONGE :

Marc St-Onge du Conseil de bande de Betsiamites. Ça serait pour partager peut-être une expérience que la communauté vient de vivre récemment concernant un peu cette question-là.

4610

Bon, il y a une entente de partenariat qui a été négociée avec Hydro-Québec et la bande de Betsiamites dont le référendum se fait aujourd'hui. Mais de façon parallèle à cette entente-là, il y a aussi une entente qui s'est faite sur la ressource saumon de la rivière Betsiamites. Il y a monsieur Blais qui est ici, il pourra peut-être me corriger si je fais des erreurs, je n'ai pas participé directement aux négociations, mais par la bande, j'ai vu un peu les discussions qui se faisaient dans le cadre de cette entente-là sur le saumon.

4615

La rivière Betsiamites a été harnachée dans les années 50, puis c'était une rivière à saumon très importante sur la Côte-Nord, qui avait même une pêche commerciale de saumon qui se faisait par les Montagnais de la réserve de Betsiamites, qu'il y avait plusieurs milliers de livres de saumon par année qui pouvaient être pêchées. Et quelques années après l'harnachement des rivières, la population de saumon a vraiment réduit, puis maintenant, aujourd'hui, il y a à peine trois ou quatre cents saumons qui remontent la rivière.

4620

Donc, ça a été un objet de discussion, puis de négociation importantes entre la bande et Hydro-Québec, justement pour restaurer le saumon dans la rivière Betsiamites.

4625

Dans le cadre de ces discussions-là, il y a une entente finalement qui est venue, où il y a un projet de restauration des populations de saumon. Donc cet été, il y a eu un plan de pêche qui a été adopté par la bande, avec de la capture de géniteurs pour pouvoir produire du saumon et le réinstaller dans la rivière.

4630

Il y a aussi un programme de travaux qui pourront se faire sur la rivière, parce que c'est une rivière où il y a beaucoup de problèmes d'érosion, donc du colmatage des frayères. Donc il pourrait y avoir des aménagements de frayères, restauration des berges pour éviter ces problèmes-là.

Mais le coeur des discussions, c'est que la centrale Bersimis-2, c'est une centrale qui répond à une demande de pointe. Ça fait partie - je ne sais pas si c'est le bon terme - RFP: réseau fréquence puissance, quelque chose comme ça. Donc, il y a une série de centrales qui répondent à des demandes de pointe. Puis la rivière Bersimis-2 correspondait à ce genre de demande-là.

Donc quand la demande est élevée, ils ouvrent les vannes, le débit monte, les pêcheurs qui avaient mis des filets pour le saumon, les filets partent avec le courant, le niveau d'eau peut monter de façon très rapide, donc c'est dangereux au niveau de la navigation.

Le saumon, lui, quand il répond beaucoup à ces demandes-là, entre autres au printemps ou à l'été, quand c'est les demandes élevées de vente d'électricité aux États-Unis pour la climatisation et tout ça, donc la période arrive mal. Donc le saumon a de la misère, après plusieurs journées où il y a plusieurs turbines qui sont ouvertes, ça balaie le saumon, puis ils deviennent trop épuisés pour être capable de remonter dans la rivière. Donc peut-être un paquet de facteurs qui peuvent finalement avoir des impacts sur la possibilité de cette rivière-là.

Il y a eu un comité d'experts qui se sont penchés sur la rivière Betsiamites, puis qui ont évalué ça pourrait être quoi les débits, débit d'étiage, débit minimum à avoir, le débit maximum, le nombre de turbines à ouvrir par heure ou plein de données techniques comme ça, puis ils sont arrivés avec des propositions. C'était des experts probablement les plus grands au Québec en matière de ressource saumon, ils sont arrivés avec un tableau de données, de façon de gérer cette centrale-là, qui ferait que le saumon pourrait être protégé.

Hydro-Québec possédait ces données-là, mais l'utilisation, la mise en oeuvre de ces données-là n'était pas faite encore au moment des discussions et des négociations.

Ce que j'ai entendu dire aussi, c'est qu'il y a la répartition des différentes centrales. Ils se sont dit, plutôt que ce soit seulement quelques-unes qui répondent à la demande de pointe, on peut envoyer ça sur différentes centrales.

Donc le coeur des négociations à Betsiamites, ça a été de dire oui, on investit pour restaurer le saumon, on investit pour améliorer les berges et tout, mais si vous ne changez pas votre façon de gérer la centrale, c'est de l'argent qui est à l'eau. Parce qu'on va mettre des investissements, on va réensemencer et puis, après ça, vous gérez de la même façon une demande de pointe, puis tout part.

Donc ça a été des discussions assez corsées, de ce que j'ai entendu dire, avec Hydro-Québec, pour revoir leur façon de gérer.

4680 Ce que j'ai compris, c'est que, oui, il y a une ouverture à Hydro-Québec pour revoir leur façon de gérer cette centrale-là. Peut-être de répartir les demandes de pointe sur d'autres centrales où la problématique du saumon n'est pas existante. Donc, à mon avis, c'est une ouverture. Puis quand on parle de développement durable, en voilà une. C'est qu'on dit plutôt que de favoriser le développement hydroélectrique, donc l'apport d'argent, parce que c'est surtout des demandes de pointe, peut-être vendre sur des marchés américains, on s'est dit, bon, peut-être changeons la façon d'utiliser puis privilégions une autre ressource. La ressource

4685 saumon, dans ce cas-ci.

Donc c'est tout nouveau. Cette entente-là est signée depuis le début du mois de juin. Hydro-Québec avertit quand il y a des turbines qui sont ouvertes pour que les pêcheurs soient au courant de la façon dont le niveau d'eau va évoluer, comment ça va se passer pour le saumon,

4690 pour être capable d'agir comme ça.

Donc, pour moi, c'est un début, en tout cas, de développement durable, quand on ne favorise pas seulement qu'une façon de faire mais qu'on tient compte de l'ensemble des ressources et des utilisateurs.

4695

LE PRÉSIDENT :

Merci.

Une dernière question, monsieur Genest?

4700

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

4705 Monsieur Gingras, si on a bien compris ce matin, la situation des systèmes d'eau, des services d'eau dans les communautés est relativement sous contrôle. Et on peut dire que, si j'ai bien compris, dans les prochains mois ou les prochaines années, la plupart des problèmes seront corrigés.

4710 Est-ce que le dimensionnement des systèmes tient compte de l'évolution démographique possible ou probable dans ces communautés?

M. RICHARD GINGRAS :

4715 Le dimensionnement devra suivre l'augmentation de population des communautés autochtones. C'est sûr que les infrastructures, au fur et à mesure qu'elles vont se développer, c'est sûr qu'au niveau des unités de traitement des eaux usées, au niveau de l'alimentation de l'eau potable, bien, ça devra effectivement suivre le même cheminement. C'est-à-dire, on ne pourra pas passer à côté.

M. CAMILLE GENEST, commissaire :

4720 Mais qui est chargé du monitoring de ça? C'est les communautés elles-mêmes?

M. RICHARD GINGRAS :

4725 C'est effectivement les communautés, comme on disait, c'est que maintenant gèrent toutes ces installations-là. Et le ministère des Affaires indiennes fournit du financement aux communautés autochtones. Alors c'est suivant les disponibilités budgétaires, mais normalement, à date, je pense qu'on réussit à produire assez bien pour répondre à la demande. C'est sûr que c'est comme toute autre chose, c'est selon les disponibilités. Mais disons que je
4730 n'entrevois pas tout de même de problème majeur à suivre le développement.

LE PRÉSIDENT :

4735 Commentaire, monsieur Moar? Non. C'est commode les audiences. C'est comme ça qu'on apprend des choses.

Oui, monsieur Charest?

M. PAUL CHAREST :

4740 Est-ce que je peux ajouter quelque chose? Parce que tout à l'heure, j'ai oublié quelque chose de quand même important. J'avais mentionné la maîtrise politique que j'ai oublié de développer un peu, parce que c'est en réponse justement au questionnement et à madame Gallichan.

4745

LE PRÉSIDENT :

Oui.

4750

M. PAUL CHAREST :

Au sujet des institutions qui pourraient être mises en place. Et on a mentionné la gestion par bassin versant qui existe déjà, que je sache, au Québec. Il y a un certain nombre de bassins expérimentaux, je crois, dont celui de la rivière Les Escoumains où j'ai travaillé cet été.

4755

Et, en tout cas, je n'ai pas questionné en profondeur sur le fonctionnement, mais là, il y a une bande, Essipit, qui est impliquée dans le comité de gestion et dans la gestion de la rivière pour les fins du saumon, qui aussi est impliquée avec la communauté dans la gestion des eaux usées. Ça va se construire, semble-t-il, d'après ce qu'on m'a dit, bientôt. Le nouveau système, on m'a dit que cet automne, ça commencerait.

4760

Donc, là, il y a une petite communauté quand même de deux cents personnes qui a beaucoup d'activités en partenariat, en cogestion, avec la communauté non autochtone. C'est sûr que le bassin Les Escoumains, c'est un petit bassin versant. Est-ce qu'on peut répandre ce modèle-là? En tout cas, en soi, c'est un modèle tout à fait logique, mais multipliez les bassins versants par la multitude des rivières au Québec, ça peut devenir institutionnellement lourd à supporter.

4765

4770

C'est sûr que les juridictions, elles sont, selon nos constitutions, entre les mains des gouvernements et, bon, la population, on le sait, est plus ou moins participante. On essaie de mettre des organismes, de plus en plus de participation, que des fois qui sont lourds à faire fonctionner. Et la problématique qui nous concerne, évidemment, c'est l'inclusion des Autochtones dans ça, alors qu'ils ont été constamment négligés dans le passé.

4775

C'est sûr qu'advenant un règlement des négociations territoriales, il devra y avoir des territoires sur lesquels les Autochtones auront une pleine juridiction. Donc, c'est ce qu'ils espèrent obtenir, les plus grands possible, et des juridictions partagées sur d'autres. Donc, je suppose qu'il y aura des institutions comme il existe déjà pour donc, je pense, j'espère, d'égal à égal pour prendre des décisions et des mécanismes de règlement des conflits éventuellement sur la gestion des ressources des territoires partagés, y compris de la ressource eau.

4780

4785

Mais ce qui m'inquiète souvent dans tout ça, c'est la bureaucratie, etc. On dit qu'une des principales conséquences de développement de la Baie James, de la convention de la Baie James, c'est le développement d'une bureaucratie énorme, de toutes sortes de comités et, à un moment donné, on dit même qu'il manque d'Autochtones pour faire partie de tous les comités. Donc, c'est avoir un juste équilibre entre, évidemment, une participation des citoyens, de façon responsable, et disons des organismes qui sont assez légers pour ne pas être trop lourds à fonctionner. Je n'ai pas de réponse à ça. C'est peut-être la quadrature du cercle.

4790

Mais multiplier tous les comités de gestion sur tous les bassins de rivière... juste un exemple. Il y a cent rivières à saumon au Québec, puis il y a probablement des milliers de rivières de différentes dimensions. Mais un bassin versant, c'est sûr que le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est un bassin versant, comme le Saint-Laurent, c'est un bassin versant. Donc on pourrait prendre tout le Saint-Laurent, puis on aurait tout le Québec et on aurait un seul comité de gestion. Donc, évidemment, tout dépend de la façon dont on découpe les unités.

4795

Mais une chose qui est sûre, c'est que les Autochtones, les Amérindiens, les Innus exigent d'être partie prenante maintenant aux décisions qui les concernent, en ce qui concerne l'eau, comme toute autre ressource de leurs terres ancestrales, qu'ils acceptent de partager avec nous.

4800

On pourrait dire peut-être qu'ils n'ont pas le choix, parce qu'on est là puis on est sûr qu'on ne partira pas, puis on est nettement majoritaire, mais quand même, je pense qu'en retour aussi, on doit accepter aussi de bon gré de partager aussi avec eux.

4805

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Gingras.

4810

M. RICHARD GINGRAS :

Je voudrais peut-être juste apporter une précision, parce que d'après la réaction de monsieur Moar et de votre réaction, j'ai l'impression que j'ai peut-être été mal interprété tout à l'heure.

4815

LE PRÉSIDENT :

Méfiez-vous! Ça va rester contre vous!

4820

M. RICHARD GINGRAS :

C'est pour ça que je voudrais apporter une précision. Je suis du côté des infrastructures. Donc quand je parle des besoins, je parle au point de vue de l'alimentation en eau et des traitements des eaux usées. Si on semble vouloir faire référence peut-être aux besoins criants de logements, et tout ça, ça, ce n'est pas mon domaine. Et ça, je ne veux pas m'embarquer là-dedans.

4825

LE PRÉSIDENT :

Vous donnez les tuyaux mais pas les maisons.

4830

M. RICHARD GINGRAS :

On va essayer de répondre aux besoins pour ce qui est des infrastructures. Mais là, en fonction des autres besoins, ça, ce n'est pas mon domaine.

4835

LE PRÉSIDENT :

Ça marche.

Alors, ça va, mesdames, messieurs? D'autres commentaires pour terminer le panel? Oui, monsieur Moar?

4840

M. CLIFFORD MOAR :

Peut-être un dernier, si vous me le permettez, parce que si je crois qu'au début on a dit que l'eau est un lieu d'apprentissage, cette journée est sûrement une démonstration concrète que c'est vrai. Mais il y a des enseignements aussi fondamentaux que l'eau nous enseigne et je pense qu'une de ces notions-là, c'est la notion de la liberté.

4845

Et je vais toujours prendre l'exemple que quand on descend une rivière en canot, quand on arrive au-dessus d'un rapide, on arrive à un point d'arrêt où on a un choix à faire. Et c'est incroyable de vivre ce moment-là parce que c'est vraiment un moment de liberté. Mais il y a plusieurs choix qui sont offerts à nous: soit de descendre la rivière selon les enseignements qu'on a eus en apportant les modifications que l'environnement nous a données; ou peut-être même d'évaluer nos capacités en empruntant un nouveau chemin et de voir si nos aptitudes vont permettre le résultat; on peut également rebrousser chemin, ce qui est une autre possibilité; ou prendre le portage qui est toujours disponible à côté. Et ça, c'est vraiment exceptionnel.

4850

4855

Sauf que je dois partager avec vous, la première fois où j'ai eu le droit de descendre un rapide par mon paternel, j'avais une consigne à suivre. Et cette consigne-là, aujourd'hui, je la partage avec les gens parce que pour moi, elle était vraiment importante. Il m'a dit une chose. Il dit: «Maintenant, tu as le canot familial. Tu vois comment est-ce qu'il est? Il revient comme il est parti.» Donc toi, tu pouvais arriver mouillé mais peut-être pas le canot. C'est ça que ça voulait dire.

4860

Et, finalement, l'enseignement, c'est que, bon, dans les choix qu'on prend, il y a des conséquences qui sont inévitables et je pense que ce qui est encore plus important, c'est d'assumer ces conséquences-là. Et nous, on est au courant de ça. On sait que bientôt, nous allons avoir des décisions à prendre et qu'il va falloir assumer les conséquences pour les générations à venir sur ça.

4865

Donc, pour moi, c'était important de vous partager ça parce que, des fois, il faut aller au-delà du cadre qu'on se donne pour voir jusqu'à quel point ces enseignements-là peuvent être profonds puis nécessaires pour chaque société. Pas seulement la nôtre, j'imagine.

4870

Donc, comme j'ai dit au début, je crois sincèrement, si la place nous revient dans la société qu'on devienne des partenaires, je dirais «employé» n'est peut-être pas le bon terme, j'imagine peut-être qu'à la fin des séances, on trouvera un bon terme, mais un partenaire

4875

incontournable dans le développement de la ressource de l'eau, c'est vraiment l'objectif qui est visé, j'imagine, par la plupart des Autochtones.

4880 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

4885 **M. CLIFFORD MOAR :**

Peut-être juste une dernière chose. C'est sûr que quand on a fait la cérémonie ce matin, en tout cas, pour ceux qui étaient là, le respect, le partage, c'est nécessaire. Donc, je remercie vraiment la participation de ceux qui étaient avec moi comme experts et également aussi les commissaires et les participants de la salle d'avoir donné beaucoup de jus, si on peut dire, aux discussions aujourd'hui. Merci.

4890 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur Moar.

4895 Alors il me reste le privilège de conclure, trois niveaux d'intervention. La première, c'est que la première partie de l'audience s'achève bientôt. Nous commencerons normalement la deuxième partie de l'audience à partir du 27 septembre. Dans cette période-là, vous serez tous invités, ceux qui le voulez, les groupes et les individus, à déposer des mémoires auprès de la Commission pour défendre des points de vue, pour convaincre la Commission de s'orienter dans un sens ou dans l'autre, et nous vous garantissons de l'écoute de la Commission et de l'extrême attention à toutes les opinions qui lui arriveront, quelles qu'elles soient. Et, après ça, on aura la charge de les pondérer et d'essayer, nous, de faire notre propre rapport qui sera donné au ministre de l'Environnement, il sera rendu public et qui, j'en ai la conviction, sera un élément important d'une éventuelle politique de l'eau. Donc, invitation à déposer les mémoires.

4900 La rencontre d'aujourd'hui était unique en son genre, en sa forme, et je pense qu'on doit se réjouir de l'avoir tenue et d'avoir essayé de réfléchir de manière systématique et approfondie, dans les limites de temps et d'espace qui sont les nôtres, au moins d'avoir abordé cette question-là qui risquait d'être occultée dans le reste de la consultation.

4910 Je tiens aussi à dire que nous avons fait une entente avec les Cris et les Inuits pour aller sur le territoire conventionné et collaborer avec les organismes prévus dans la Convention pour aussi permettre l'expression des besoins, la définition de la problématique dans ces territoires qui ont une situation écologique particulière.

4915 Pour aujourd'hui, il me reste le doux plaisir de dire merci. Merci d'abord à madame Doris Bossum qui, ce matin, a situé la rencontre dans une tradition spirituelle importante. Merci à madame Chantal Cleary qui a contribué à l'organisation de cette journée. C'est un travail qui s'est échelonné sur un certain nombre de mois.

4920

4925

4930

Je voudrais saluer et remercier les gens du Bureau d'audiences, Pierre Dugas et Annie Roy, qui sont analystes, que vous n'avez pas vus parce qu'ils travaillent à la sélection des extraits qui serviront pour monter l'émission de télévision; Serge Labrecque, là-bas, en arrière, responsable des communications; madame Monique Gélinas également qui est responsable de la logistique et de l'organisation de notre tournée; monsieur René Beaudet, analyste auprès de la Commission; la personne à la sténotypie, madame Lise Maisonneuve; les gens du MRCI, monsieur Jean Métivier, Georges Leclerc; les gens de la compagnie de production de télévision; et, évidemment, nos quatre personnes-ressources du panel, madame Claire Laliberté, monsieur Richard Gingras, monsieur Paul Charest et monsieur Clifford Moar.

4935

Je tiens à remercier la communauté de Mashteuiatsh de nous avoir reçus et d'avoir accepté d'être l'hôte de cette rencontre. J'espère que ce n'est qu'une première et que si jamais on se retrouve sur une autre audience générique, on pourra répéter l'expérience. Merci beaucoup et bonne chance à tout un chacun. Au revoir!

4940

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

4945

ET J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.